

Sorgues, le 14 mars 2019

CONVOCATIION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121.7 du CGCT)

Madame,
Monsieur,
Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous êtes membre est convoqué en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, 2^{ème} étage du Centre Administratif, le :

JEUDI 21 MARS 2019 à 18 H 30

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.



Handwritten signature of Thierry LAGNEAU in blue ink.

Le Maire,

Thierry LAGNEAU



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2019.
3. Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FINANCES

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR - (Commission des Finances du 5/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR - (Commission des Finances du 5/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR - (Commission des Finances du 5/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR - (Commission des Finances du 5/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DES POMPES FUNEBRES ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR - (Commission des Finances du 5/03/2019) – S. GARCIA
6. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
8. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
9. BILAN FINANCIER DU SELF POUR L'ANNEE 2018 - (Commission des Finances du 05/03/2019) - Rapporteur : C. PEPIN
10. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 - (Commission des Finances du 05/03/2019) – S. GARCIA
11. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES POMPES FUNEBRES ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
12. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019 - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : Monsieur le Maire
13. AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP ET AE/CP) - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : P. COURTIER
14. BUDGET PRINCIPAL 2019 DE LA COMMUNE - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : S. GARCIA
15. SUBVENTIONS MUNICIPALES 2019 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : Monsieur le Maire
16. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019 DE LA COMMUNE - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : S. FERRARO
17. BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2019 DE LA COMMUNE - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : M. PEREZ

18. BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2019 DE LA COMMUNE - (Commission des Finances du 05/03/2019) - Rapporteur : C. PEPIN
19. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS 2019 DE LA COMMUNE - (Commission des Finances du 05/03/2019) – Rapporteur : E. ROCA

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

20. CITE DES GRIFFONS : DELIBERATION MUNICIPALE QUI ABROGE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 27 SEPTEMBRE 2018 - (Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 7/03/2019) – Rapporteur : J. F. LAPORTE
21. DELIBERATION MUNICIPALE QUI ABROGE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 25 OCTOBRE 2018 :ACQUISITION DE LOCAUX APPARTENANT AUX CONSORTS LAURENT EN CENTRE VILLE DE SORGUES - (Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 7/03/2019) – Rapporteur : F. THOMAS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

22. UTILISATION DES VEHICULES MUNICIPAUX : MODIFICATION DE LA LISTE DES AUTORISATIONS Rapporteur : Monsieur le Maire
23. CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC LE CNFPT Rapporteur : Monsieur le Maire

DIVERS

24. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE – AVENANT N°4 AU CONTRAT D'AFFERMAGE SIGNE LE 11/12/2014 AVEC EFFET AU 1/01/2015 - (Commission de Délégation de Service Public du 12 Mars 2019) – Rapporteur : S. FERRARO

COMPTE-RENDU DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

2019_02_01 : conclusion d'un marché passé selon la procédure adaptée pour les travaux d'assainissement eaux usées, passé avec COLAS MIDI MEDITERRANEE 84275 VEDENE, marché à bons de commande débutant le jour de sa notification jusqu'au 31/12/19, moyennant un montant minimum de 50 000 € TTC et un maximum de 250 000 € TTC

2019_02_02 : concession d'un terrain pour la fondation d'une sépulture particulière à Monsieur SANCHEZ José et son épouse Madame SANCHEZ Francine née FABREGUE, à compter du 04/02/19, moyennant la somme de 1 417 €

2019_02_03 : signature d'un contrat avec Madame PLAT Vanessa pour les missions d'animation d'activités d'éveil pédagogiques au travers de la pratique du yoga pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, contrat prenant effet le jour de sa notification jusqu'au 30/06/19, moyennant la somme de 1 620.00 € TTC

2019_02_04 : signature d'un contrat avec Madame RABILLOUD Elodie pour les missions d'animation de sensibilisation artistique au travers de spectacles interactifs pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, contrat prenant effet le jour de sa notification jusqu'au 30/06/19, moyennant la somme de 460.00 € TTC

2019_02_05 : signature d'un contrat avec Madame Marthe HORARD, conteuse, pour assurer les missions éducatives relatives à l'éveil artistique des jeunes enfants par le conte, contrat prenant effet le jour de sa notification jusqu'au mois de décembre 2019, moyennant la somme de 2 315.00 € TTC

2019_02_06 : concession d'une case de columbarium dans le cimetière communal au nom de Madame DOURESSAMY Irène, pour une durée de 10 ans, à compter du 05/02/19, moyennant la somme de 396 €

2019_02_07 : signature d'un contrat de location pour l'implantation d'un décor fait par la SARL AFFAIRES A SUIVRE pour la réalisation et l'implantation d'un décor sur la thématique de l'Inde au Pôle Culturel dans le cadre de sa programmation annuelle du 04 au 23/03/19, moyennant la somme de 4 800.00 € TTC

2019_02_08 : renouvellement de la cotisation relative à l'année 2019 à l'association CYPRES 13500 MARTIGUES permettant à la ville, en particulier au Pôle Prévention Risques Majeurs de la DST de procéder à des campagnes d'information du public et d'améliorer ainsi la prévention des risques naturels et technologiques sur le territoire communal, moyennant la somme de 1 050.00 €

2019_02_09 : passation d'un contrat de prestation avec la FABLAB LA BRICOTHEQUE pour l'animation d'une journée thématique autour de Fablab et ses usages organisée le 02/03/19 par la médiathèque de Sorgues, moyennant la somme de 1 423.00 € TTC

2019_02_10 : signature d'un contrat de prestation avec M. Arnaud Célérier pour des ateliers pop up organisés le 18/05/19 par la médiathèque de Sorgues, moyennant la somme de 487.00 € TTC

2019_02_11 : renouvellement d'adhésion à l'Association des Archivistes Français (AAF), pour l'année 2019, moyennant la somme de 105 €

2019_02_12 : signature d'un bail précaire pour le commerce sis 30 rue des Remparts à Sorgues entre la commune et Anne-Marie HUGOT, céramiste, la durée du bail est fixée à 3 ans à compter du 14/02/19, le montant du loyer progressif et les provisions pour charges sont fixés aux articles respectifs 4 et 6 des conditions particulières du contrat

2019_02_13 : délégation du droit de préemption à la SEM de Sorgues, propriété de Madame VAUTE veuve CURI Aimée Marie Emilienne et Madame CURI Anne Marie Chantal à l'occasion de l'aliénation du bien édifié sur la parcelle cadastrée DW 184 sis 62 rue des Remparts d'une contenance de 233 m²

2019_02_14 : désignation du Cabinet de Maître PEYLHARD, avocat au barreau d'Avignon, afin de défendre et représenter les intérêts de la commune devant la Cour d'Appel NIMES suite à l'appel interjeté par Monsieur

Michel MAZET du jugement rendu par le Tribunal d'Instance en date du 04/09/18 (infraction à la législation sur l'urbanisme), moyennant des honoraires fixés au tarif horaire de 170.00 € HT

2019_02_15 : signature d'un contrat de prestation avec la compagnie Matulu pour 2 représentations du spectacle « Malice de Contes en Musique » organisées le 25/05/19 par la médiathèque de Sorgues, moyennant la somme de 1 500.00 € TTC

2019_02_16 : signature d'une convention entre la ville de Sorgues et un groupe d'habitants des quartiers pour l'organisation d'une animation collective le 29/03/19, dans le cadre du fonds de participation des habitants. La participation de la commune via le dispositif s'élève à un montant maximum de 500 €

2019_02_17 : signature d'une convention entre la ville de Sorgues et un groupe d'habitants des quartiers pour l'organisation d'une animation collective le 08/03/19, dans le cadre du fonds de participation des habitants. La participation de la commune via ce dispositif s'élève à un montant maximum de 500 €

2019_02_18 : signature d'une convention « carte temps libre » entre la commune de Sorgues et la CAF de Vaucluse pour une durée d'un an à compter du 01/01/19 jusqu'au 31/12/19

2019_02_19 : signature avec le camping club Cayola, situé à VIAS (34) d'une convention pour la location de Mobil-Home et de chalets, dans le cadre du projet « vacances en famille/jeune » porté par le CeSam pour la période des vacances d'été 2019, moyennant la somme 14 640.00 €, dont 2 500.00 € de la commune et le solde financé par les adhérents

2019_02_20 : signature avec l'association « AFSA 843 d'une convention de mise à disposition de locaux du Château PAMARD, pour une période d'un an , à titre gratuit

2019_02_21 : constitution de partie civile dans l'affaire opposant la commune à M. ROUDESLY Sofian à l'audience du TGI d'Avignon le 22/02/19 à 14 h

2019_02_22 : désignation de Maître LECOQ-AFFAGARD Elodie, avocat, 84000 AVIGNON, afin de représenter la commune dans sa constitution de partie civile devant le TGI d'Avignon le 22/02/19, moyennant la somme de 800.00 € HT

2019_02_23 : régie de recettes et d'avances de l'Accueil municipal des jeunes : modification des modes de recouvrement afin de permettre aux usagers d'utiliser des moyens de paiement dématérialisés

2019_02_24 : signature d'un contrat avec le bureau VERITAS pour la vérification périodique de l'état d'entretien et de fonctionnement des installations de gaz combustibles et des installations de chauffage-ventilation dans les bâtiments communaux, contrat prenant effet le 01/01/19 jusqu'au 31/12/19, moyennant la somme de 4 752.00 € TTC

2019_02_25 : conclusion d'un marché à procédure adaptée pour des travaux d'impression – année 2019 avec l'imprimerie RIMBAUD 84300 CAVAILLON pour le lot 1 et avec l'imprimerie MG 84210 PERNES LES FONTAINES pour les lots 2 et 3 :

Lot n° 1 Sorgues Magazine pour un montant minimum de 14 916.00 € TTC et un montant maximum de 17 328.00 € TTC

Lot n° 2 Guide de la ville – dépliants – pochettes photos – cartes de vœux – en tête lettre mairie – carnets – programmes saison culturelle, pour un montant de 17 778.00 € TTC

Lot n° 3 : Billetterie pour un montant de 1 297.20 € TTC

La durée du marché court à compter de sa notification jusqu'au 31/01/20

2019_02_26 : signature d'un contrat annuel d'entretien et de contrôle de sécurité des nacelles automotrices de type NCM 0807 et Up Right de marque Novon situées au Pôle Culturel et au Village Ero, contrat prenant effet le jour de sa notification pour une durée d'un an, moyennant la somme de 1 440.00 € TTC

2019_02_27 : Signature d'une convention annuelle de mise à disposition du véhicule 16 places, de marque Renault Master immatriculé AA-184-BR sans chauffeur pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2019 entre le service proximité et cohésion de la ville de Sorgues et le centre d'animation socio-éducative de la ville de Sorgues « C.A.S.E.V.S ». Cette mise à disposition s'effectue à titre gratuit

2019_02_28 : Signature d'une convention annuelle de mise à disposition du véhicule 9 places, de marque Renault Trafic immatriculé DS-243-GS sans chauffeur pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2019 entre le service proximité et cohésion de la ville de Sorgues et le centre d'animation socio-éducative de la ville de Sorgues « C.A.S.E.V.S ». Cette mise à disposition s'effectue à titre gratuit.

2019_02_29 : Attribution d'une parcelle dans le cadre des jardins familiaux de la commune de Sorgues à Monsieur CORNU Richard moyennant un loyer annuel d'un montant de 91.50 €

2019_02_30 : Signature d'un contrat de prestation de service avec l'association CROC'ODILE pour l'année 2019 concernant la mise en place d'une action de sensibilisation artistique et musicale pour les enfants et les assistantes maternelles du RAM, pour un montant de 1680 € TTC

2019_02_31 : Signature d'un contrat de prestation de service avec M. DAL PALU Bruno, Psychologue-Formateur pour l'année 2019, pour assurer 8 séances afin de favoriser une nouvelle analyse des pratiques des accueillants du LAEP pour un montant de 1280 € TTC.

2019_02_32 : signature d'une convention avec ALLIED TELESIS relative à l'organisation d'une formation dont le thème est COMMUTATEURS ENTREPRISE ALLIEF TELESIS (OS AlliedWarePlus) qui se déroulera du 25/02/19 au 28/02/19 dans les locaux de la ville pour 3 agents pour un montant de 4 104 € TTC

2019_02_33 : signature d'une convention avec NG FORMATION relative à l'organisation d'une formation dont le thème est Service de Sécurité incendie et d'Assistance à personnes 1- recyclage qui se déroulera les 26/02/2019 et 01/03/2019 pour 2 agents pour un montant de 350 € TTC

2019_02_34 : signature d'un avenant au contrat de cession d'un spectacle avec la société ACCORDS CROISES pour un concert de musique indienne et l'animation de répétitions pour les élèves de l'école de musique et de danse, concert qui sera donné le 23/03/2019, pour un montant de 6 119.00 € TTC

2019_02_35 : signature d'une convention avec l'association PIAF à Sorgues en vue de la mise à disposition de personnel pour distribuer les publications municipales au tarif horaire de 17.31 €. La durée de la convention est fixée à 1 an.

2019_02_36 : signature d'une convention de partenariat avec La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Représenté par M. GUIRAL Directeur de l'Opéra d'Avignon, concernant la représentation d'un spectacle « La Biche – le Baiser – De Profundis » au Pôle Culturel le 1^{er} mars 2019, pour un montant de 6 105.28 € TTC

2019_02_37 : Convention de partenariat par l'association Cocotte Minute, représentée par Madame Nathalie Rey, Présidente, concernant la journée de stage d'improvisation et la représentation d'un spectacle « Les Instantanés » au Pôle Culturel Camille Claudel pour un montant de 3 903.50 € TTC.

2019_02_38 : Concession trentenaire d'un caveau dans le cimetière communal, au nom de Madame DUPUIS Thi Thu Anh née TRAN, domiciliée à SORGUES 68 B, petite route de Bédarrides pour une durée de 30 ans pour une somme totale de 3 842 €.

2019_02_39 : Concession d'un terrain pour la fondation d'un caveau 6 places dans le cimetière communal, au nom de Madame DI-MEGLIO Lisiane, domiciliée au 50 avenue de la garrigue à SORGUES à effet de fonder la sépulture particulière à compter du 26 Février 2019 pour une somme totale de 2 237 €

2019_02_40 : Attribution d'une parcelle dans le cadre des jardins familiaux à Monsieur Serge PETIT, demeurant 23, Rue Ducrés à SORGUES pour un loyer annuel d'un montant de 91.50 €.

2019_02_41 : Cession d'un véhicule PEUGEOT PARTNER immatriculé 9036 VZ 84 à la société SUD OCCASIONS pour un montant de 125.00 € HT soit un montant de 150 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°01

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 5/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2018 du budget principal établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif principal de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget principal du comptable public pour l'exercice 2018 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°02

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 5/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2018 du budget de l'assainissement établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'assainissement de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'assainissement de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget de l'assainissement du comptable public pour l'exercice 2018 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°03

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 5/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2018 du budget de la cuisine centrale établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif de la cuisine centrale de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget de la cuisine centrale de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget de la cuisine centrale du comptable public pour l'exercice 2018 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°04

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 5/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2018 du budget des transports urbains établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif des transports urbains de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget des transports urbains de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget des transports urbains du comptable public pour l'exercice 2018 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°05

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DES POMPES FUNEBRES ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 5/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2018 du budget des pompes funèbres établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif des pompes funèbres de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget des pompes funèbres de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget des pompes funèbres du comptable public pour l'exercice 2018 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°06

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

L'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales précise que « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté (...) par le maire (...) après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. »

Le compte administratif 2018 du budget principal est conforme aux écritures du compte de gestion 2018 du budget principal établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget principal sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

BUDGET PRINCIPAL		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	PREVISIONS	10 095 711.36	29 183 545.41
DEPENSES	REALISATIONS	4 977 986.86	23 038 934.53
RECETTES	AUTORISATIONS	10 095 711.36	29 183 545.41
RECETTES	REALISATIONS	4 603 666.63	25 369 232.20
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT			2 330 297.67
DEFICIT		374 320.23	

En dépenses de fonctionnement, on note :

- 13 689 458,16 € ont été consacrés aux charges de personnel,
- 3 936 300,36 € ont été consacrés aux charges à caractère général,
- 2 329 143,08 € de subventions de fonctionnement ont été versées dont 756 269,00 € au centre communal d'action sociale, et 244 500,00 € de subventions exceptionnelles.
- Le contingent versé au SDIS s'est élevé à 754 064,00 €.
- Le budget 2018 a participé à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 198 078,00 €,
- Le remboursement des intérêts de la dette s'est élevé à 116 236,74 € (hors intérêts courus non échus),

Les recettes de fonctionnement se déclinent comme suit :

- Les impôts et taxes rapportent 9 378 427,00 € de produits issus de la fiscalité locale et 8 106 747,00 € d'attribution de compensation versée par la CCSC,
- Les dotations et subventions génèrent 3 536 408,33 € de recettes, dont 997 115,00 € de dotation forfaitaire,
- Les produits des services rapportent 1 258 226,80 € et les loyers 646 557,47 €.

En dépense d'investissement :

- La commune a consacré 4 158 658,15 € en dépenses d'équipement.
- Le remboursement du capital de la dette a été de 523 113,40 €.

Les recettes d'investissement se caractérisent comme suit :

- La commune a perçu 244 759,40 € de subventions d'investissement,
- Le montant des dotations a été au total de 2 762 452,47 €, dont 401 579,00 € au titre du FCTVA, 360 873,47 € au titre de la taxe d'aménagement et 2 000 000,00 € d'excédent de fonctionnement capitalisé,

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2018, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2018 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET PRINCIPAL	Résultat global de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat global de clôture 2018
INVESTISSEMENT	- 1 210 625.26		- 374 320.23	- 1 584 945.49
FONCTIONNEMENT	6 898 464.19	2 000 000.00	2 330 297.67	7 228 761.86
TOTAL	5 687 838.93	2 000 000.00	1 955 977.44	5 643 816.37

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 267 705.57
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	- 1 267 705.57

Résultat cumulé d'investissement : - 1 584 945.49 €

Solde des restes à réaliser - 1 267 705.57 €

Besoin de financement corrigé des RAR : 2 852 651.06 €

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 3 000 000 €**
- **Report 001 (dépense d'investissement) : 1 584 945.49 €**
- **Report 002 (recette de fonctionnement) : 4 228 761.86 €**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2018 du budget principal de la commune puis à affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°07

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

Le compte administratif 2018 du budget annexe de l'assainissement est conforme aux écritures du compte de gestion 2018 du budget annexe de l'assainissement établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe de l'assainissement sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

BUDGET ASSAINISSEMENT		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	PREVISIONS	1 479 264,40	548 210,10
DEPENSES	REALISATIONS	1 229 821,62	409 823,83
RECETTES	AUTORISATIONS	1 479 264,40	548 210,10
RECETTES	REALISATIONS	850 069,08	637 456,23
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT			227 632,40
DEFICIT		379 752,54	

Concernant les grandes masses financières :

Sur la section d'investissement :

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 3 000,00 € pour un emprunt restant à rembourser en 2018. Un emprunt de 300 000 € a été réalisé en fin d'exercice.

En 2018, la commune a réalisé en assainissement pour 1 150 274,43 € de dépenses d'équipement.

Sur la section d'exploitation :

Les dépenses à caractère général d'un montant de 22 990,00 € comprennent l'entretien des réseaux pour 15 783,00 €.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 19 054 €.

Les recettes réelles de la section d'exploitation sont de 568 416,94 €, dont 470 406,12 € de redevance d'assainissement et 97 812,82 € de participations pour raccordement au réseau d'eaux usées.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du

compte administratif 2018, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2018 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET ASSAINISSEMENT	Résultat global de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat global de clôture 2018
INVESTISSEMENT	484 386.17		- 379 752.54	104 633.63
EXPLOITATION	179 304.97	179 304.97	227 632.40	227 632.40
TOTAL	663 691.14	179 304.97	- 152 120.14	332 266.03

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	71 464.32
Recettes	
Solde des restes à réaliser	- 71 464.32

Résultat cumulé d'investissement : 104 633.63

Solde des restes à réaliser : - 71 464.32

Excédent de financement corrigé des RAR : 33 169.31

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 227 632.40**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 104 633.63**
- **Report 002 (recette de fonctionnement) : 0.00**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de l'assainissement puis à affecter le solde d'exécution de la section d'exploitation comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°08

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

Le compte administratif 2018 du budget annexe des transports urbains est conforme aux écritures du compte de gestion 2018 du budget annexe des transports urbains établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe des transports urbains sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

BUDGET TRANSPORTS URBAINS		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	PREVISIONS	412 197.31	1 224 819.93
DEPENSES	REALISATIONS	2 383.18	774 764.97
RECETTES	AUTORISATIONS	412 197.31	1 224 819.93
RECETTES	REALISATIONS	51 314.61	884 366.44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		48 931.43	109 601.47
DEFICIT			

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 565.00 €.

Les dépenses réelles d'exploitation se montent à 723 450.36 € dont 110 401.98 € pour les dépenses de personnel qui représentent 15% des dépenses réelles et 592 350.91 € pour la prestation de service de transports de voyageurs soit 82%. 18 303.60 € de dépenses sont liées au renouvellement du contrat de transports au 1^{er} janvier 2019 (étude et insertion dans la presse).

Les recettes réelles d'exploitation sont de 883 548.26 € dont 53 646.83 € pour les produits de services et 829 901,43 € de produit du versement transport, le taux étant fixé à 0.50% des salaires versés.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2018, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2018 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET TRANSPORTS URBAINS	Résultat global de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat global de clôture 2018
INVESTISSEMENT	7 977.38		48 931.43	56 908.81
EXPLOITATION	425 001.75	0.00	109 601.47	534 603.22
TOTAL	432 979.13	0.00	158 532.90	591 512.03

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	0.00

Résultat cumulé d'investissement : 56 908.81 €

Solde des restes à réaliser : 0.00 €

Excédent de financement corrigé des RAR : 56 908.81 €

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 56 908.81 €**
- **Report 002 (recette d'exploitation) : 534 603.22 €**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2018 du budget annexe des transports urbains puis à affecter le solde d'exécution de la section d'exploitation comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°09

BILAN FINANCIER DU SELF POUR L'ANNEE 2018

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Christelle PEPIN

Dans le cadre du vote du compte administratif 2018 du budget annexe de la cuisine centrale, le conseil municipal est informé du coût des repas et du montant de la subvention d'équilibre que nécessite la vente des repas aux agents.

Sur l'exercice 2018, le coût moyen total du repas pour le self mairie est de 10.20 € pour un prix de vente de 4.50 € de janvier à août, de 4.55 € depuis septembre 2018 et de 2,80 € pour les repas été à emporter de janvier à août et de 2.85 € depuis septembre 2018.

Compte tenu du nombre de repas vendus en 2018 aux agents communaux de 558 pour le self et de 853 pour les repas à emporter, le budget principal concourt à l'équilibre du budget du self pour un montant hors taxe de 9 481.10 €.

Pour information:

	2015	2016	2017	2018
Nombre de repas servis : self mairie	3 314	859	674	558
Tarif appliqué	4.45€	4.45€	4.45 € (janvier à août) 4.50 € (septembre à décembre)	4.50 € (janvier à août) 4.55 € (septembre à décembre)
Nombre de repas servis : emporté self	1 225	888	702	853
Tarif appliqué	2.70€	2.70€	2.70 €	2.80 € (janvier à août) 2.85 € (septembre à décembre)
Recettes encaissées	18 054.80€	6 220.15€	4 906.90 €	4 911.10 €
Coût moyen du repas	22.57€	10.52€	10.59 €	10.20 €
Nombre de repas servis	4 539	1 747	1 376	1 411
Coût du service	102 445.23€	18 378.44€	14 571.84 €	14 392.20 €
Subvention d'équilibre	84 390.43€	12 158.29€	9 664.94 €	9 481.10 €

En 2018, la moindre participation du budget principal au budget de la cuisine centrale pour le self est permise grâce à la baisse du coût moyen du repas de 10.59 € à 10.20 €.

Le Conseil municipal est invité à prendre acte du bilan financier du self pour l'exercice 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°10

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018
(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

Le compte administratif 2018 du budget annexe de la cuisine centrale est conforme aux écritures du compte de gestion 2018 du budget annexe de la cuisine centrale établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe de la cuisine centrale sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

BUDGET CUISINE CENTRALE		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	PREVISIONS	22 866.66	788 507.00
DEPENSES	REALISATIONS	3 613.37	723 156.67
RECETTES	AUTORISATIONS	22 866.66	788 507.00
RECETTES	REALISATIONS	6 637.00	723 119.85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		3 023.63	
DEFICIT			36.82

Le budget principal 2018 de la commune a participé à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 198 078,00 € (contre 271 176.00 € en 2017).

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 716 519.67 €, dont 269 576.00 € sont consacrés au personnel (soit 38%), 33 396.41 € aux fluides (soit 5%) et 379 956.71 € à l'alimentation (soit 53%).

En 2018, la cuisine centrale a préparé au total 183 910 prestations unitaires dont 157 866 sont payantes soit 86%. La part restante a fait l'objet d'une gratuité, qui correspond aux repas pris par les personnes affectées à la surveillance et au service des restaurants scolaires et aux repas servis aux invités du self notamment. Cette proportion reste stable dans le temps.

Le nombre de prestations réalisées en 2018 par rapport à 2017 augmente de 2% au profit des prestations payantes en augmentation de 2% tandis que les prestations gratuites diminuent de 2%. L'augmentation des prestations payantes est surtout sensible pour les prestations servies au centre de loisirs et à la résidence autonomie de Sorgues.

Les recettes de la vente des repas s'élèvent à 456 812.03 € (soit 63% des recettes réelles de fonctionnement). Le remboursement par le budget principal du coût des repas des crèches pour 2018 s'élève à 68 225.72 €.

Un trancheur à jambon a été acquis pour 3 613 €HT.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du

compte administratif 2018, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2018 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET CUISINE CENTRALE	Résultat global de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat global de clôture 2018
INVESTISSEMENT	16 229.66		3 023.63	19 253.29
FONCTIONNEMENT	732.30	0,00	- 36.82	695.48
TOTAL	16 961.96	0,00	2 986.81	19 948.77

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	0.00

Résultat cumulé d'investissement : 19 253.29

Solde des restes à réaliser : 0.00

Excédent de financement corrigé des RAR : 19 253.29

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 19 253.29**
- **Report 002 (recette de fonctionnement) : 695.48**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de la cuisine centrale puis à affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°11

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES
POMPES FUNEBRES ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018**

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

Le compte administratif 2018 du budget annexe des pompes funèbres est conforme aux écritures du compte de gestion 2018 du budget annexe des pompes funèbres établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats 2018 ont été présentés au Conseil d'Exploitation des Pompes Funèbres dans sa réunion du 25 février 2019.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe des pompes funèbres sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

BUDGET POMPES FUNEBRES		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	PREVISIONS	27 041.39	48 956.07
DEPENSES	REALISATIONS	0.00	13 530.29
RECETTES	AUTORISATIONS	27 041.39	48 956.07
RECETTES	REALISATIONS	0.00	14 788.13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT			1 257.84
DEFICIT			

Le montant des dépenses de la section d'exploitation est de **13 530.29 €**, dont **11 937.00 €** sont consacrés au personnel (soit 88%).

Les recettes de produits de services s'élèvent à **14 783.34 €**.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2018, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2018 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET POMPES FUNEBRES	Résultat global de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat global de clôture 2018
INVESTISSEMENT	27 041.39		0.00	27 041.39
EXPLOITATION	26 956.07	0.00	1 257.84	28 213.91
TOTAL	53 997.46	0.00	1 257.84	55 255.30

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	0.00

Résultat cumulé d'investissement : 27 041.39 €

Solde des restes à réaliser : 0.00 €

Excédent de financement corrigé des RAR : 27 041.39 €

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 27 041.39 €**
- **Report 002 (recette d'exploitation) : 28 213.91 €**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2018 du budget annexe des pompes funèbres puis à affecter le solde d'exécution de la section d'exploitation comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°12

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'article 1379 du Code Général des Impôts précise que « Les communes perçoivent, dans les conditions déterminées par le présent chapitre : 1° La taxe foncière sur les propriétés bâties, prévue aux articles 1380 et 1381 ; 2° La taxe foncière sur les propriétés non bâties, prévue à l'article 1393 ; 3° La taxe d'habitation, prévue à l'article 1407 ».

L'article 1636 B decies du Code Général des Impôts précise que « Les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale soumis à l'article 1609 nonies C votent le taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation, conformément aux dispositions applicables aux communes. »

Le produit fiscal résulte de l'application de taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année notamment en raison de la croissance de la matière imposable. Le produit des rôles généraux nécessaire à l'équilibre du budget primitif 2019, est estimé à 9 609 772 €. Les bases d'imposition prévisionnelles sont estimées, dans l'attente de la détermination de celles-ci par la Direction départementale des finances publiques, pour le calcul du produit fiscal à inscrire au budget primitif 2019. Il est proposé de maintenir les taux des trois taxes directes locales identique à 2018 pour atteindre ce produit :

2019	Bases estimées 2019	Taux 2019 proposé	Produit fiscal 2019 attendu
Taxe d'Habitation	20 636 550	16.16%	3 334 866 €
Taxe sur le Foncier Bâti	28 071 589	21.83%	6 128 028 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti	297 564	49.36%	146 878 €
		TOTAL	9 609 772 €

Pour information, tableau présentant la situation de la ville en matière de taux par rapport aux villes de même strate démographique :

	<u>Taux Ville de Sorgues 2019</u>	<u>Taux moyen de la strate 2017</u> <u>(Source : les comptes individuels des</u> <u>collectivités du Ministère de l'Action et</u> <u>des Comptes Publics)</u>
Taxe d'Habitation	16.16%	16.71%
Taxe sur le Foncier Bâti	21.83%	22.67%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	49.36%	55.08%

Le Conseil Municipal est invité à fixer les taux d'imposition applicables pour l'année 2019 de la façon suivante et inchangés par rapport à 2018 :

- Taxe d'habitation : 16.16%
- Taxe sur le foncier bâti : 21.83%
- Taxe sur le foncier non bâti : 49.36%

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°13

AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP ET AE/CP)

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Patricia COURTIER

Un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour engager des dépenses qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1ère année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et d'engagement ainsi que des crédits de paiement permet une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements notamment et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

En début d'exercice budgétaire, les dépenses d'investissement rattachées à une autorisation de programme peuvent être liquidées et mandatées par le Maire jusqu'au vote du budget (dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme).

Chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le maire et votées par le conseil municipal.

Il est proposé de modifier les Autorisations de Programme (AP), les Autorisations d'Engagement (AE) et la répartition des Crédits de Paiement (CP) telles que présentées dans les tableaux joints en annexe.

Les crédits de paiement 2019 des AP sont mis à jour afin d'être en concordance avec le Plan Pluriannuel d'Investissement de la ville.

Le Conseil Municipal est également invité à accepter la création d'une autorisation de programme pour la réalisation d'une passerelle himalayenne à Sorgues réalisée par convention de mandat pour un montant total de l'opération estimé à 800 000 € sur 2019 et 2020.

Les crédits de paiement 2019 des AE sont mis à jour suite à la clôture de l'exercice 2018 et des éventuels reports de crédits non utilisés en 2018 sur 2019.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°14

BUDGET PRINCIPAL 2019 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Stéphane GARCIA

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante par le biais des décisions modificatives.

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

L'article L2312-3 prévoit que « Le budget des communes de 10 000 habitants et plus est voté soit par nature, soit par fonction. S'il est voté par nature, il comporte une présentation fonctionnelle ; s'il est voté par fonction, il comporte une présentation par nature. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif 2019, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 28 février 2019, le compte administratif 2018 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le projet de budget soumis au conseil municipal est présenté par nature et voté au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres. Le budget primitif pour l'exercice 2019 est disponible à la Direction des Finances.

Une note de synthèse du budget primitif 2019 est présentée ci-dessous.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif principal pour l'exercice 2019 équilibré à **41 513 642.56 €** en dépenses en en recettes dont **28 712 727.77 €** pour la section de fonctionnement et **12 800 914.79 €** pour la section d'investissement.

PROJET DE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019 DE LA COMMUNE

Le projet de budget principal 2019 de la commune intègre les grandes lignes suivantes :

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **28 712 727.77 €** de la manière suivante :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT en €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €
Dépenses réelles de fonctionnement 22 736 499.00 €	Recettes réelles de fonctionnement 24 305 765.91 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement 5 976 228.77 €	Recettes d'ordre de fonctionnement 178 200.00 €
	Résultat 2018 reporté 4 228 761.86 €
Total des dépenses de fonctionnement 28 712 727.77 €	Total des recettes de fonctionnement 28 712 727.77 €

*Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 22 736 499.00 €.

Leur montant par habitant est de 1 231.20 € pour une population de 18 467 habitants (source : Population INSEE de la fiche individuelle DGF 2018).

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport au budget primitif de l'exercice précédent en %
Charges de personnel	13 940 000.00	+ 1.00 %
Charges à caractère général	4 484 414.40	+ 4.00 %
Autres charges de gestion courante	3 529 380.52	- 1.00 %
Charges financières	106 371.08	- 13.00 %
Atténuation de produits	242 713.00	+ 15.00 %

Les dépenses de personnel représentent 61,00 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le budget de la commune participe à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 284 869.52 € (chapitre 65 – article 6521).

*Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 24 305 765.91 €.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport à exercice précédent en %
Impôts et taxes	18 999 519.00	+ 3.00 %
Dotations (CAF comprise)	3 285 033.00	- 1.00 %
Produits des services	1 298 513.91	+ 5.00 %

Au moment de l'élaboration du budget primitif 2019, la commune n'a pas reçu de la DDFiP l'état fiscal 1259 définissant les bases fiscales provisoires. Il est proposé d'estimer le produit fiscal 2019 de la manière suivante :

2019	Bases définitives 2018	% Evolution des bases	Bases estimées 2019	Taux 2019 proposé	Produit fiscal 2019 attendu
Taxe d'Habitation	19 992 395	3%	20 636 550	16.16%	3 334 866 €
Taxe sur le Foncier Bâti	27 104 294	4%	28 071 589	21.83%	6 128 028 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti	294 100	1%	297 564	49.36%	146 878 €
				TOTAL	9 609 772 €

Ainsi le produit des contributions directes est estimé à 9 609 772 € et représente 40.00 % des recettes réelles de fonctionnement.

*Le budget dégage donc une **épargne de gestion** de 1 670 637.99 €.

Cette épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêt de la dette).

Elle correspond donc, au surplus de recettes dégagées par la commune pour réaliser des dépenses d'investissement et pour rembourser ses emprunts (capital + intérêts).

Son montant atteint 7 % des recettes réelles de fonctionnement.

*Le budget dégage une **épargne brute** de 1 569 266.91 €.

Cette épargne brute qui correspond au montant de l'épargne de gestion diminué des intérêts de la dette est l'autofinancement dégagé par la collectivité.

Elle mesure donc le montant des recettes réelles qui vont pouvoir être affectées à l'investissement de la commune.

L'épargne brute de la commune atteint 6 % des recettes réelles de fonctionnement.

2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 12 800 914.79 € de la manière suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €	RECETTES D'INVESTISSEMENT en €
Dépenses réelles d'investissement 10 772 670.30 €	Recettes réelles d'investissement 6 559 587.02 €
- Dont restes à réaliser : 1 267 705.57 €	Dont de restes à réaliser : 0.00 €
Dépenses d'ordre d'investissement 443 299.00 €	Recettes d'ordre d'investissement 6 241 327.77 €
Résultat reporté 1 584 945.49 €	
Total des dépenses d'investissement 12 800 914.79 €	Total des recettes d'investissement 12 800 914.79 €

*Les dépenses réelles de la section d'investissement s'élèvent à 10 772 670.30 €.

Leur montant par habitant est de 583.35 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport au budget primitif de l'exercice précédent en %
Dépenses d'équipement directes	8 886 963.00	+ 29.00 %
Subventions d'équipements versées	110 000.00	- 86.00 %
Remboursement du capital de la dette	503 001.73	- 4.00 %

*Le budget dégage une **épargne nette** de 1 066 265.18 €.

L'épargne nette correspond à la différence entre l'épargne brute (ou autofinancement) et le montant du remboursement du capital de la dette.

Elle représente l'ensemble des ressources réelles de fonctionnement de l'exercice dégagées par la commune pouvant être consacrées au financement des projets d'investissement de l'année (dépenses d'équipement direct ou subventions d'équipement versées).

*Les recettes réelles de la section d'investissement s'élèvent à 6 559 587.02 €.

Leur montant par habitant est de 355.21 €.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport à exercice précédent en %
Dotations et excédent de fonctionnement capitalisé	3 830 000.00	+ 42.00 %
Subventions d'investissement	219 900.00	+ 175.00 %
Produit des nouveaux emprunts	2 418 687.02	+ 205.00 %
Produit des cessions d'immobilisations	90 000.00	- 70.00 %

Les principales dotations et subventions attendues par la commune sont :

Participations attendues	Montant en euros
FCTVA	520 000
Taxe d'aménagement	310 000

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°15

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2019 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget. »

Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques prévoit que lorsque la subvention dépasse 23 000 €, la conclusion d'une convention entre la commune qui l'attribue et l'association bénéficiaire, est nécessaire. Toutefois, rien n'interdit à la commune de conventionner avec une association même si la subvention octroyée est inférieure à ce seuil. La convention définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée. Elle peut être, le cas échéant, pluriannuelle. En contrepartie, l'association s'oblige à utiliser l'aide reçue pour la réalisation de l'objectif défini de concert avec la commune.

Le conseil municipal est invité à adopter l'attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations et autres organismes au titre de l'exercice 2019 d'après le tableau ci-joint et pour un montant total de **1 800 618.80 €**.

Il est précisé que, sauf convention expresse en cours de validité, l'échelonnement du versement des subventions s'établit de la façon suivante :

De 0 à 5 000 €	Paiement en UNE fois
De 5 000 € à 10 000€	Paiement en DEUX fois
Montant supérieur à 10 000 €	Paiement en TROIS fois

Il est rappelé pour information que par délibérations du 13 décembre 2018, il a été attribué aux coopératives scolaires un montant de subvention de 21 587.20 € au titre des classes transplantées 2018/2019 et de 6 564 € au titre des transports collectifs 2018/2019.

Le Conseil municipal est également invité à préciser que le montant des subventions alloué pour 2019 intègre les avances versées depuis le 1^{er} janvier 2019.

Il est précisé que ces dépenses seront imputées au chapitre 65 (autres charges de gestion courante) ou 67 (charges exceptionnelles).

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°16

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Sylviane FERRARO

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe de l'assainissement 2019, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 28 Février 2019, le compte administratif 2018 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le budget primitif annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2019 de l'assainissement est équilibré en dépenses et recettes pour **1 292 542.45 €** :

Dont :

- **526 184.00 €** en section d'exploitation,
- **et 766 358.45 €** en section d'investissement.

La section d'investissement est moins élevée que l'an dernier du fait d'une diminution des investissements prévus et de leur financement uniquement sur fonds propres.

Le remboursement du capital s'élève à **24 495.62 €** en augmentation suite à réalisation d'un emprunt de 300 000 € pour financer les investissements fin 2018. Les intérêts se montent à **2 421.58 €**.

En 2019, il est prévu **652 584.51 €** en dépenses d'équipement (hors restes à réaliser de 71 464.32 €). L'investissement est en 2019 intégralement autofinancé. Le recours à l'emprunt n'est pas prévu.

Le coût du personnel est estimé à **46 000,00 €** dont 43% au titre de la mise à disposition de personnel affecté du budget principal au budget annexe de l'assainissement et le solde à la mise à disposition de personnel par la CCSC à la ville.

Un budget de **23 000 €** est prévu pour les opérations d'entretien du réseau réalisées par un prestataire.

Les recettes réelles de la section d'exploitation sont estimées à **510 200.00 €**, en augmentation par rapport à 2018 du fait notamment de recettes de participation à l'assainissement collectif en nette hausse. 89% des recettes restent celles de la redevance assainissement et le solde revient aux participations dues au titre du raccordement à l'assainissement collectif des usagers. Ces recettes dues au titre du raccordement au réseau collectif, sont en nette augmentation suite à l'affectation d'un agent au relevé des raccordements réalisés (fait générateur de la participation).

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019 équilibré à **1 292 542.45 €** en dépenses en en recettes dont **526 184.00 €** pour la section d'exploitation et **766 358.45 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°17

BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2019 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Mireille PEREZ

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe des pompes funèbres 2019, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 28 Février 2019, le compte administratif 2018 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le conseil d'exploitation des pompes funèbres, dans sa séance du 25 février 2019, a donné un avis favorable au projet de budget annexe des pompes funèbres pour l'exercice 2019.

Le budget primitif annexe des pompes funèbres pour l'exercice 2019 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2019 des pompes funèbres est équilibré en dépenses et recettes à **78 255.30 €** dont :

- **43 213.91 €** en section d'exploitation,
- et **35 041,39 €** en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2019, les dépenses réelles d'équipement inscrites au budget s'élèvent à 35 041.39 € entièrement autofinancées et devant permettre le remplacement du corbillard en cas de besoin.

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à 23 213.91 €. Et les recettes des produits des services (obsèques et transport de corps) sont estimées à 15 000,00 €.

Ces deux montants sont en diminution par rapport à 2018 afin de tenir compte de la baisse des prestations réalisées depuis deux exercices.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe des pompes funèbres pour l'exercice 2019 équilibré à **78 255.30 €** en dépenses en en recettes dont **43 213.91 €** pour la section d'exploitation et **35 041,39 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°18

BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2019 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Christelle PEPIN

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe de la cuisine centrale 2019, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 28 Février 2019, le compte administratif 2018 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le budget primitif annexe de la cuisine centrale pour l'exercice 2019 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2019 de la cuisine centrale est équilibré en dépenses et recettes à **817 713.29 €** dont :

- **791 565.00 €** en section de fonctionnement,
- **et 26 148.29 €** en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2019, il est inscrit pour **26 148.29 €** de dépenses réelles d'équipement destinées à des achats de matériels pour la cuisine centrale principalement en renouvellement. Ces dépenses sont entièrement autofinancées (autofinancement reporté et amortissements).

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à **300 000,00 €**, celui des dépenses liées aux fluides (eau, électricité, gaz) à **41 000,00 €** et celui des dépenses de denrées alimentaires à **409 500,00 €**.

Les recettes réelles de la vente des repas de la cuisine centrale sont estimées à **438 000,00 €**, le remboursement par le budget principal du coût des repas des crèches à **68 000 €**. Le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal est estimé à **284 869.52 €**.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe de la cuisine centrale pour l'exercice 2019 équilibré à **817 713.29 €** en dépenses en en recettes dont **791 565.00 €** pour la section de fonctionnement et **26 148.29 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N°19

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS 2019 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 05/03/2019)

RAPPORTEUR : Emmanuelle ROCA

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe des transports urbains 2019, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 28 Février 2019, le compte administratif 2018 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le budget primitif annexe des transports urbains pour l'exercice 2019 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2019 des transports urbains est équilibré en dépenses et recettes à **2 025 801.61 €** dont :

- **1 375 421.40 €** en section d'exploitation,
- et **650 380.21 €** en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2019, il est inscrit **649 562.03 €** de dépenses réelles d'équipement destinées à des travaux d'aménagement d'arrêts de bus. Ces dépenses d'investissement sont autofinancées.

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à **100 000,00 €** pour un total de charges de personnel de **129 500.00 €** et les dépenses liées à la prestation de service de transport de voyageurs à **605 000,00 €**.

Les recettes de la prestation de service sont estimées à **50 000,00 €** et celles du versement transport à **790 000,00 €**.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe des transports urbains pour l'exercice 2019 équilibré à **2 025 801.61 €** en dépenses et en recettes dont **1 375 421.40 €** pour la section d'exploitation et **650 380.21 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N° 20

CITE DES GRIFFONS : DELIBERATION MUNICIPALE QUI ABROGE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 27 SEPTEMBRE 2018

(Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 7/03/2019)

RAPPORTEUR : J.F. LAPORTE

Par délibération municipale du 27 septembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir l'appartement et le garage de Madame DESSABLONS, cité les Griffons à Sorgues.

La succession du garage n'étant pas régularisée, la vente ne portera plus que sur l'acquisition de l'appartement de type 4 situé au deuxième étage du bâtiment I, lot 249 représentant 102 tantièmes soit 64m².

En effet, la commune souhaite poursuivre cette acquisition qui lui permettra de mettre en œuvre le projet de requalification de la copropriété dégradée les Griffons,

En conséquence, il est donc proposé :

D'abroger et remplacer la délibération municipale du 27 septembre 2018 ;

De confirmer l'achat à Madame dessablons du logement de Type 4 situé au 2^{ème} étage du bâtiment I, Lot 249 représentant 102 tantièmes soit 64m² de la Cité des Griffons à SORGUES, édifié sur les parcelles cadastrées section DV : 53, 47, 48 et BB : 119, 24, moyennant la somme totale de 17 775 euros ;

Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N° 21

DELIBERATION MUNICIPALE QUI ABROGE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 25 OCTOBRE 2018 : ACQUISITION DE LOCAUX APPARTENANT AUX CONSORTS LAURENT EN CENTRE VILLE DE SORGUES

(Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 7/03/2019)

RAPPORTEUR : F. THOMAS

Dans le cadre de la redynamisation du centre ancien, menée depuis de nombreuses années par la collectivité ; la commune souhaite, se porter acquéreurs des biens actuellement mis à la vente par les consorts Laurent.

Il s'agit d'un immeuble cadastré DR 57 sis 132 cours de la République composé comme suit :

- un premier commerce en rez-de-chaussée comprenant un local commercial de 65m² avec ses annexes et un appartement à l'étage actuellement loués par un coiffeur.

- un deuxième commerce en rez-de-chaussée comprenant un local commercial de 43 m² et un appartement à l'étage actuellement loués pour une boutique de prêt à porter.

A la suite de la proposition des consorts LAURENT et considérant la situation privilégiée des locaux mis en vente, la commune a décidé, par délibération municipale du 25 octobre 2018, d'acquérir les locaux appartenant aux consorts LAURENT.

Une erreur matérielle, doit être rectifiée : la vente ne portera pas que sur l'acquisition moyennant la somme de 113 000 euros mais 118 000 euros,

Il est donc nécessaire de proposer au Conseil Municipal de se prononcer à nouveau sur ce dossier et d'abroger et remplacer la délibération prise le 25 octobre 2018.

En conséquence : il est donc proposé d'acquérir cet immeuble situé 132 cours de la République, cadastré DR 57, d'une surface totale de 160 m² composé de deux locaux en rez-de-chaussée et de deux appartements à l'étage, moyennant la somme totale de 118 000 euros et de prendre à sa charge les frais liés à la régularisation de ce dossier. Enfin d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier, notamment la promesse de vente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N° 22

UTILISATION DES VEHICULES MUNICIPAUX : MODIFICATION DE LA LISTE DES AUTORISATIONS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Par délibération du 17 décembre 2015 le conseil municipal avait autorisé l'attribution de véhicules de fonction et de services à des agents au regard de leur fonction et pour des raisons de services.
Il convient à présent de modifier cette délibération afin de permettre l'attribution supplémentaire en fonction des besoins de service.

Préalablement il importe de rappeler la distinction entre véhicule de fonction et véhicule de service :

Véhicule de service

Désigne le véhicule dont les agents ont utilisé pour les seuls besoins de leur activité professionnelle, aux jours et horaires de cette dernière et qui demeure le reste du temps à la disposition du service.

Véhicule de fonction

Le véhicule de fonction est celui dont dispose exclusivement l'agent ou l' élu, y compris en dehors des besoins, des heures et des jours de service, pour un usage personnel. Le véhicule est donc affecté à l'agent et mis à sa disposition de manière permanente, en raison de sa fonction.

La réglementation prévoit que les règles relatives à ces attributions soient fixées par l'organe délibérant.

Compte tenu de l'organisation des services, il est proposé les attributions supplémentaires suivantes :

Emplois : adjoint au responsable de la police municipale et responsable de secteur (opérationnel et gardien de police)

Type d'attribution : véhicule de service

Utilisation : pendant les heures et jours de travail en fonction des besoins du service. Interdiction de l'usage privatif.

Autorisation de remisage à domicile.

Ces attributions feront l'objet d'un arrêté et seront soumis à la réglementation notamment en matière d'avantage en nature.

Les membres du conseil sont invités à en délibérer.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N° 23

**CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AVEC LE CNFPT**

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ont depuis quelques temps mutualisés ses savoirs faire et moyens afin d'optimiser le service rendu auprès des usagers.

Le CNFPT, de par son expertise, est tout à fait légitime pour accompagner la collectivité et les agents dans ce sens.

C'est donc pour définir cette relation que la Ville et ses établissements rattachés souhaitent contractualiser avec le CNFPT un partenariat pour développer la culture de la formation et son bon usage comme levier de la qualité du service public.

Dans ce contexte, La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ont souhaité contractualiser le partenariat par la présente convention et ainsi bénéficier de l'expertise et du savoir-faire du CNFPT.

Les membres du conseil sont invités à en délibérer.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

RAPPORT DE PRESENTATION N° 24

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE – AVENANT N°4 AU CONTRAT D'AFFERMAGE SIGNE LE 11/12/2014 AVEC EFFET AU 1/01/2015

(Commission de Délégation de Service Public du 12 Mars 2019)

RAPPORTEUR : S. FERRARO

Par contrat de Délégation signé le 11 décembre 2014 et enregistré en Préfecture d'Avignon le 16 décembre 2014, la Commune de SORGUES a confié la gestion de son service d'assainissement collectif pour la partie collective à Lyonnaise des Eaux France désormais dénommée **SUEZ Eau France**.

Trois avenants complémentaires ont été signés en novembre 2015, Juin 2016 et Mars 2018.

Des modifications doivent intervenir dans l'exécution du service, il convient donc de les intégrer au contrat par voie d'avenant.

Premièrement, l'échéance initiale du contrat est fixée au 31 décembre 2019.

La Collectivité souhaite appréhender les nouvelles conditions d'organisation de son service d'assainissement au regard de l'évolution de la législation sur l'organisation des coopérations intercommunales (Loi NOTRe) avec notamment la prise en compte du transfert des compétences.

Ainsi pour faciliter le choix et l'organisation future du service d'assainissement, la Collectivité souhaite prolonger le contrat jusqu'au 31 décembre 2020. Ce délai sera mis à profit pour réfléchir sur le transfert de la compétence assainissement dans le cadre de la loi NOTRe. Il apparaît que cette circonstance (loi NOTRe) est indépendante de la volonté de la Collectivité ce qui constitue une circonstance imprévisible dans la gestion du contrat.

Le Délégué qui l'accepte intègre donc cette nouvelle disposition au contrat.

Deuxièmement, la Collectivité a procédé à la rétrocession au domaine public par acte notarié des ouvrages d'assainissement du Lotissement les Islettes, composé de canalisations de collecte et d'un poste de relèvement intitulé « PR Islettes ».

Ces ouvrages, non prévus initialement au contrat sont reversés au périmètre délégué et ouvrent droit à révision des conditions économiques en application des dispositions de l'article 38-3° du contrat.

Troisièmement, la formule de révision des tarifs, présente à l'article 37.5 du contrat, comporte des indices supprimés par l'INSEE.

Ainsi, l'indice 351 107 représentant le coût de l'électricité moyenne tension a été supprimé et remplacé par l'indice 351 11 403 avec un coefficient de raccordement de 1,1762, lui-même supprimé et remplacé par l'indice 010534766, définissant le coût de l'électricité vendue aux entreprises pour des contrats d'énergie souscrits supérieurs à 36 KVA, avec un coefficient de raccordement de 1,13.

L'Etat a supprimé le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi au 1er janvier 2019, entrant dans le suivi de l'indice ICHT-E. Ainsi pour raccorder l'indice de base ICHT-E à celui hors effet CICE, il est intégré un coefficient de raccordement de 1,0365.

Quatrièmement, la Collectivité et le Délégué ont dressé le bilan des opérations de désinsectisation réalisées, en regard des dispositions de l'article 24.3.

Il ressort de cette analyse que le besoin lié à la désinsectisation des réseaux est consommé en quasi-totalité et qu'il ne permettra pas d'assurer le bon entretien des réseaux jusqu'à la nouvelle échéance du contrat.

Les parties conviennent donc de réadapter les conditions d'exploitation et d'intégrer ces modifications à la gestion et à l'économie du service.

Cinquièmement, le Déléataire et la Collectivité ont dressé le constat des engagements de renouvellement réalisés au 31 décembre 2018, et projeté les besoins en lien avec la période de prolongation.

Il ressort de ce bilan contradictoire :

- Un solde dû par le Déléataire à la Collectivité de 27 264 €, reversé à l'économie du contrat dans le cadre du présent avenant ;
 - Un nouveau montant de dotation patrimoniale de 18 888€/an sur la période résiduelle du contrat ;
- Ces nouveaux éléments sont inscrits au contrat et au compte d'exploitation prévisionnel.

L'ensemble de ces modifications ouvrent droit à révision des conditions économiques du contrat :

Tarifs en vigueur :

- une part fixe semestrielle F, en € HT : **F0 = 3,0481 € HT**
- une part proportionnelle aux volumes consommés R, en € HT : **R0 = 0,1389 € HT/m3**

Nouveaux tarifs

- une part fixe semestrielle F, en € HT : **F0 = 3,1061 € HT**
- une part proportionnelle aux volumes consommés R, en € HT : **R0 = 0,1437 € HT/m3**

Il résulte de ce qui précède que les modifications envisagées dans le cadre du présent avenant entraînent une augmentation globale du contrat d'environ 33%.

Cependant cette augmentation est à répartir de la manière suivante :

- 20% correspondent à la prolongation de la durée du contrat pour une période de 1 an, laissant le temps à la collectivité de conduire la réflexion sur le transfert de la compétence dans le cadre de la loi NOTRe (circonstance imprévisible)
- Le solde (13 %) résultant d'augmentations liées à la vie du contrat (élargissement du périmètre, actualisation des indices...) qui sont non substantielles au sens réglementaire.

En conséquence, le présent avenant peut être adopté en application de l'article 55 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et des articles 36 et 37 du décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession.

Conformément à l'article 1411-6 du code général des collectivités territoriales, cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5% de la convention, les membres de la commission de Délégation de service Public ont émis un avis favorable sur la signature de cet avenant

Le conseil Municipal est invité à en délibérer.

ANNEXES :

- Extrait des comptes administratifs pour les rapports 6, 7, 8, 10 et 11.
- Tableau des AP et AE pour le rapport n°13.
- Tableau des subventions aux associations pour le rapport n°15.
- Extrait des budgets pour les rapports n°14 et 16 à 19.
- Convention de partenariat CNFPT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	471 000.00	510 000.00	510 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	471 000.00	510 000.00	510 000.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70611	REDEV. D'ASSAINISS. COLLECTIF ET PR MODERN. RESEAU	450 000.00	470 000.00	470 000.00
70613	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21 000.00	40 000.00	40 000.00
	PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		471 000.00	510 000.00	510 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00	200.00	200.00
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS	100.00	200.00	200.00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	100.00	200.00	200.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		471 100.00	510 200.00	510 200.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	18 900.00	15 984.00	15 984.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 900.00	15 984.00	15 984.00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	18 900.00	15 984.00	15 984.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 900.00	15 984.00	15 984.00
TOTAL DES RECETTES	D'EXPLOITATION	490 000.00	526 184.00	526 184.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				526 184.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141 212.00	43 029.98	43 029.98
- 20 - 201	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT	141 212.00 131 212.00	43 029.98 34 139.98	43 029.98 34 139.98
2031 2033	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION	5 000.00 5 000.00	3 890.00 5 000.00	3 890.00 5 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 111 394.50	609 554.53	609 554.53
- 23 - 2315 238	IMMOBILISATIONS EN COURS IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	1 111 394.50 1 086 394.50 25 000.00	609 554.53 589 554.53 20 000.00	609 554.53 589 554.53 20 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 252 606.50	652 584.51	652 584.51
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00	24 495.62	24 495.62
- 16 - 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EURO	3 000.00 3 000.00	24 495.62 24 495.62	24 495.62 24 495.62
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		3 000.00	24 495.62	24 495.62
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 255 606.50	677 080.13	677 080.13
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	18 900.00	15 984.00	15 984.00
<i>Reprises sur auto-financement antérieur</i>		18 900.00	15 984.00	15 984.00
- 13 - 139111 13912 13913 13918	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS AGENCE DE L'EAU REGIONS DEPARTEMENTS AUTRES	18 900.00 7 531.00 2 238.00 256.00 8 875.00	15 984.00 2 662.00 3 420.00 272.00 9 630.00	15 984.00 2 662.00 3 420.00 272.00 9 630.00
<i>Charges transférées</i>				
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	1 830.00	1 830.00
- 21 - 21532	IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	7 508.00 7 508.00	1 830.00 1 830.00	1 830.00 1 830.00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	26 408.00	17 814.00	17 814.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	1 282 014.50	694 894.13	694 894.13
RESTES A REALISER N-1			71 464.32
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			766 358.45

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	216 855.16		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	216 855.16		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EURO	216 855.16		
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		216 855.16		
10	DOTATIONS	179 304.97	227 632.40	227 632.40
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	179 304.97	227 632.40	227 632.40
1068	RESERVES AUTRES RESERVES	179 304.97	227 632.40	227 632.40
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		179 304.97	227 632.40	227 632.40
TOTAL DES RECETTES REELLES		396 160.13	227 632.40	227 632.40
021	Virement de la section d'exploitation	93 000.00	103 820.42	103 820.42
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 000.00	103 820.42	103 820.42
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	310 000.00	328 442.00	328 442.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	310 000.00	328 442.00	328 442.00
2801	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT	83 000.00	98 072.00	98 072.00
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	370.00	370.00	370.00
281532	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	226 630.00	230 000.00	230 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		403 000.00	432 262.42	432 262.42
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	1 830.00	1 830.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 508.00	1 830.00	1 830.00
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	5 475.00	1 830.00	1 830.00
2033	FRAIS D'INSERTION	2 033.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		410 508.00	434 092.42	434 092.42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		806 668.13	661 724.82	661 724.82

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				104 633.63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				766 358.45

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	28 712 727.77	24 483 965.91
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		4 228 761.86
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		28 712 727.77	28 712 727.77

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 948 263.73	12 800 914.79
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	1 267 705.57	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 584 945.49	
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		12 800 914.79	12 800 914.79
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		41 513 642.56	41 513 642.56

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 319 988.24	4 484 414.40	4 484 414.40
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 544 474.24	1 594 015.60	1 594 015.60
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	22 000.00	18 000.00	18 000.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	196 000.00	210 000.00	210 000.00
606121	ELECTRICITE	390 900.00	444 000.00	444 000.00
606122	GAZ	334 750.00	302 000.00	302 000.00
60622	CARBURANTS	38 000.00	35 000.00	35 000.00
60623	ALIMENTATION	6 750.00	6 550.00	6 550.00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	260.00	260.00	260.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	12 300.00	14 300.00	14 300.00
606281	TRAVAUX EN REGIE	25 000.00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 500.00	30 500.00	30 500.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	108 126.00	109 730.00	109 730.00
606320	PETIT EQUIPEMENT REGIE	117 865.24	156 606.00	156 606.00
606321	PETIT EQUIPEMENT ATELIERS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
606323	PETIT EQUIPEMENT MAGASIN	30 000.00	30 000.00	30 000.00
606324	MATERIEL JETABLE	7 000.00	7 000.00	7 000.00
606326	PETIT MATERIEL SECURITE	3 500.00	3 500.00	3 500.00
606328	PETIT EQUIPEMENT SONORISATION	2 000.00		
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	1 000.00	219.60	219.60
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	30 500.00	36 300.00	36 300.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	13 650.00	14 000.00	14 000.00
60651	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 150.00	4 150.00	4 150.00
60652	ABONNEMENTS PERIODIQUES	8 800.00	8 200.00	8 200.00
60653	LIVRES DISQUES CASSETTES ADULTE (BIBLIO.MEDIA)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
60655	ACQUISITIONS DOCUMENTS NON SCOLAIRES	35 400.00	35 400.00	35 400.00
60656	RESSOURCES NUMERIQUES	9 323.00	8 600.00	8 600.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	83 000.00	86 000.00	86 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 700.00	9 700.00	9 700.00
60688	AUTRES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
606882	AUTRES FOURNITURES SERVICE INFORMATIQUE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	1 081 312.00	1 111 053.80	1 111 053.80
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	20 000.00	30 000.00	30 000.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	18 000.00	6 400.00	6 400.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	103 972.00	107 886.00	107 886.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	117 000.00	118 000.00	118 000.00
61521	TERRAINS	36 424.00	36 056.40	36 056.40
615221	BATIMENTS PUBLICS	141 500.00	123 766.40	123 766.40
615228	AUTRES BATIMENTS	6 600.00	6 600.00	6 600.00
6152283	ENTRETIEN BATIMENTS LES GRIFFONS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
615232	RESEAUX	10 000.00		
61524	BOIS ET FORETS		9 800.00	9 800.00
61551	MATERIEL ROULANT	55 000.00	70 000.00	70 000.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	14 453.00	24 150.00	24 150.00
615583	ENTRETIEN MATERIEL SERVICE INFORMATIQUE	95 000.00	95 000.00	95 000.00
6156	MAINTENANCE	161 700.00	175 255.00	175 255.00
6161	MULTIRISQUES	80 000.00	50 000.00	50 000.00
6168	AUTRES	91 457.00	94 800.00	94 800.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	25 100.00	56 000.00	56 000.00
6173	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	20 050.00	17 050.00	17 050.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	66 616.00	71 500.00	71 500.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	100.00	1 100.00	1 100.00
61881	FRAIS DE RELIURE	4 000.00	3 500.00	3 500.00
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 340.00	1 190.00	1 190.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 503 602.00	1 557 745.00	1 557 745.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	2 000.00	4 000.00	4 000.00
6226	HONORAIRES	45 000.00	44 000.00	44 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	129 670.00	133 320.00	133 320.00
6228	DIVERS	4 500.00	5 500.00	5 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédant	Propositions nouvelles	VOTE
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	25 784.00	23 400.00	23 400.00
6232	FETES ET CEREMONIES	149 834.00	157 800.00	157 800.00
62323	FETES ET CEREMONIES VOEUX PERSONNEL	10 000.00	10 000.00	10 000.00
62324	FETES ET CEREMONIES ARBRE DE NOEL	12 000.00	12 000.00	12 000.00
62325	FETES ET CEREMONIES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
62326	SPECTACLE SCOLAIRE DE FIN D'ANNEE	8 000.00	8 000.00	8 000.00
62327	ACTION DE VALORISATION DU PATRIMOINE	8 000.00	14 000.00	14 000.00
62328	FETES CEREMONIES SPORTS - COMMUNICATION	12 000.00	11 800.00	11 800.00
62329	FORUM DES ASSOCIATIONS	11 000.00	8 000.00	8 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	42 904.00	39 100.00	39 100.00
6237	PUBLICATIONS	17 950.00	16 150.00	16 150.00
6238	DIVERS	32 565.00	32 565.00	32 565.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	26 500.00	33 500.00	33 500.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 800.00	2 000.00	2 000.00
6256	MISSIONS	10 000.00	8 600.00	8 600.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	48 000.00	48 000.00	48 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	52 000.00	50 000.00	50 000.00
62621	FRAIS TELECOMMUNICATION TELEPHONE MOBILE	18 000.00	21 500.00	21 500.00
62622	INTERNET	13 500.00	12 000.00	12 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	139 275.00	138 175.00	138 175.00
62811	COTISATION	1 400.00	1 400.00	1 400.00
62813	COTISATION AMFV	4 500.00	4 500.00	4 500.00
62814	COTISATION CAUE	1 850.00	1 900.00	1 900.00
62816	COTISATION SMDVF	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	7 260.00	22 619.00	22 619.00
62848	REDEVANCES POUR AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
62872	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES MUNICIPALES		68 000.00	68 000.00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	653 310.00	610 916.00	610 916.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	190 600.00	221 600.00	221 600.00
63512	TAXES FONCIERES	160 000.00	200 000.00	200 000.00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	7 000.00		
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	13 000.00	10 000.00	10 000.00
6372	REDEVANCE SACEM	10 600.00	11 600.00	11 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 755 120.00	13 940 000.00	13 940 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	176 876.00	101 770.00	101 770.00
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	51 876.00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	125 000.00	101 770.00	101 770.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	202 554.00	208 010.00	208 010.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 412.00	39 260.00	39 260.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	38 072.00	38 920.00	38 920.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET CDG DE LA FPT	126 070.00	129 830.00	129 830.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	13 375 690.00	13 630 220.00	13 630 220.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 648 150.00	6 761 000.00	6 761 000.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	170 550.00	176 920.00	176 920.00
64118	AUTRES INDEMNITES	1 990 000.00	2 028 800.00	2 028 800.00
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	969 400.00	974 000.00	974 000.00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	1 327 600.00	1 375 300.00	1 375 300.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 098 800.00	2 165 600.00	2 165 600.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	44 960.00	39 300.00	39 300.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	46 470.00	51 570.00	51 570.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	25 420.00	27 390.00	27 390.00
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	340.00	340.00	340.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	54 000.00	30 000.00	30 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	210 559.00	242 713.00	242 713.00
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	210 559.00	242 713.00	242 713.00
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	210 559.00	242 713.00	242 713.00

65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 554 776.85	3 529 380.52	3 529 380.52
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 554 776.85	3 529 380.52	3 529 380.52
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	370 774.70	284 869.52	284 869.52
6531	INDEMNITES	140 000.00	142 000.00	142 000.00
6532	FRAIS DE MISSION	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	9 300.00	9 000.00	9 000.00
6535	FORMATION	10 000.00	11 000.00	11 000.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6542	CREANCES ETEINTES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6553	SERVICE D'INCENDIE	754 064.00	769 229.00	769 229.00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
657362	CCAS	785 000.00	760 000.00	760 000.00
65738	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	38 690.00	38 912.00	38 912.00
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 096 991.45	1 168 698.00	1 168 698.00
657483	SUBVENTION FACADES	7 000.00		
657485	PARTICIPATION MARIE RIVIER	180 942.00	192 247.00	192 247.00
657489	PARTICIPATION ECOLE STEINER	6 014.70	7 425.00	7 425.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	108 000.00		
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		98 000.00	98 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		21 840 444.09	22 196 507.92	22 196 507.92
66	CHARGES FINANCIERES	122 399.96	106 371.08	106 371.08
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	122 399.96	106 371.08	106 371.08
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	117 399.96	101 371.08	101 371.08
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	373 900.00	387 620.00	387 620.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	373 900.00	387 620.00	387 620.00
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	10 000.00	10 000.00
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	25 000.00	25 000.00	25 000.00
6714	BOURSES ET PRIX	58 900.00	67 620.00	67 620.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	100 000.00	90 000.00	90 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	150 000.00	160 000.00	160 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00	15 000.00	15 000.00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00	46 000.00	46 000.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000.00	46 000.00	46 000.00
6815	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES-		26 000.00	26 000.00
6817	DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	30 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 366 744.05	22 736 499.00	22 736 499.00
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	5 278 319.09	4 898 138.77	4 898 138.77
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 278 319.09	4 898 138.77	4 898 138.77
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	989 602.27	1 078 090.00	1 078 090.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	989 602.27	1 078 090.00	1 078 090.00
6811	DOTATIONS AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	989 602.27	1 078 090.00	1 078 090.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 267 921.36	5 976 228.77	5 976 228.77
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 267 921.36	5 976 228.77	5 976 228.77

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réélisé + ordres)	28 634 665.41	28 712 727.77	28 712 727.77
RESTES A REALISER N-1			
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RatR+Résultat)			28 712 727.77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	24 335.03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 281.29
= Différence ICNE N - ICNE N-1	- 3946.26

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00	112 000.00	112 000.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	90 000.00	112 000.00	112 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	5 000.00	5 000.00
64192	REMBOURSEMENTS I.J. C.P.A.M.	15 000.00	2 000.00	2 000.00
64193	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION ASSURANCES	70 000.00	105 000.00	105 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES	1 236 700.00	1 298 513.91	1 298 513.91
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 236 700.00	1 298 513.91	1 298 513.91
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	30 000.00	27 000.00	27 000.00
70323	REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	50 000.00	50 000.00	50 000.00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
70621	DROITS D'ENTREE BIBLIOTHEQUE	17 000.00	20 000.00	20 000.00
70622	DROITS D'ENTREE ECOLE DE MUSIQUE	60 000.00	65 000.00	65 000.00
70624	DROITS ENTREE SPECTACLES	8 000.00	25 000.00	25 000.00
70631	DROITS ENTREE A CARACTERE SPORTIF	110 000.00	102 000.00	102 000.00
70661	DROITS D'ENTREES CRECHE	260 000.00	260 000.00	260 000.00
70669	PRESTATIONS CESAM	4 000.00	15 000.00	15 000.00
7067	REDEVANCES ET DROITS SERVICES PERISCOLAIRES	40 000.00	45 000.00	45 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	1 400.00	1 200.00	1 200.00
70841	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX BUDGETS ANNEXES, REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	20 000.00	469 213.91	469 213.91
70848	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX AUTRES ORGANISMES	160 000.00	103 900.00	103 900.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	370 000.00	1 900.00	1 900.00
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CCAS	85 000.00	60 000.00	60 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	20 000.00	51 800.00	51 800.00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	300.00	500.00	500.00
73	IMPOTS TAXES	18 396 593.40	18 999 519.00	18 999 519.00
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	18 396 593.40	18 999 519.00	18 999 519.00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 148 846.40	9 609 772.00	9 609 772.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 106 747.00	8 106 747.00	8 106 747.00
73223	FONDS DE PEREQUATION DES RESS.COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES		46 000.00	46 000.00
7336	DROITS DE PLACE	40 000.00	42 000.00	42 000.00
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	4 000.00	5 000.00	5 000.00
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	420 000.00	430 000.00	430 000.00
7355	TAXE SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	2 000.00		
73681	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	200 000.00	240 000.00	240 000.00
7381	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	475 000.00	520 000.00	520 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 311 175.34	3 285 033.00	3 285 033.00
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 311 175.34	3 285 033.00	3 285 033.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 007 990.00	908 000.00	908 000.00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	642 616.00	699 000.00	699 000.00
744	FCTVA		16 000.00	16 000.00
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	90 000.00	80 000.00	80 000.00
7472	PARTICIPATIONS REGIONS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
74728	PARTICIPATIONS REGION	10 000.00		
7473	PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS		10 300.00	10 300.00
74733	PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	20 000.00	23 200.00	23 200.00
74748	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES		10 000.00	10 000.00
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	950 000.00	906 300.00	906 300.00
748314	DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF	21 554.12		
74834	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	53 141.48	47 000.00	47 000.00
74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	509 073.74	558 000.00	558 000.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 800.00	3 523.00	3 523.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES		20 710.00	20 710.00

75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	402 000.00	600 700.00	600 700.00
-75 - 752 75814	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES REDEVANCES SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	402 000.00 400 000.00 2 000.00	600 700.00 600 000.00 700.00	600 700.00 600 000.00 700.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		23 436 468.74	24 295 765.91	24 295 765.91
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000.00		
-77 - 7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	50 000.00 50 000.00		
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
-78 - 7817	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000.00 10 000.00	10 000.00 10 000.00	10 000.00 10 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 496 468.74	24 305 765.91	24 305 765.91
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	176 592.08	178 200.00	178 200.00
-72 - 722	PRODUCTION IMMOBILISEE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00 100 000.00	100 000.00 100 000.00	100 000.00 100 000.00
-77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	76 592.08 76 592.08	78 200.00 78 200.00	78 200.00 78 200.00
-78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		176 592.08	178 200.00	178 200.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		23 673 060.82	24 483 965.91	24 483 965.91
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				4 228 761.86
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				28 712 727.77

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	159 440.00	193 372.00	193 372.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	159 440.00	193 372.00	193 372.00
20248	FRAIS D'ETUDES PLU	48 000.00	48 000.00	48 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	40 000.00	75 000.00	75 000.00
203146	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	30 000.00		
203149	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	16 500.00	8 900.00	8 900.00
2033	FRAIS D'INSERTION	10 000.00	30 000.00	30 000.00
205132	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	14 940.00	19 232.00	19 232.00
205137	APPLICATION ALLO MAIRIE		12 240.00	12 240.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	790 000.00	110 000.00	110 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	790 000.00	110 000.00	110 000.00
2041512	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AU GFP DE RATTACHEMENT	740 000.00	100 000.00	100 000.00
20422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	50 000.00	10 000.00	10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 445 241.00	4 422 838.00	4 422 838.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 445 241.00	4 422 838.00	4 422 838.00
211109	ACQUISITION TERRAINS DIVERS	733 500.00	319 488.26	319 488.26
2112	TERRAINS DE VOIRIE	88 000.00		
21120	ACQUISITION TERRAINS VOIRIE	32 215.00	20 215.00	20 215.00
2115	TERRAINS BATIS		140 511.74	140 511.74
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	57 000.00	10 000.00	10 000.00
21284	TRAVAUX ROUES A AUBES		20 000.00	20 000.00
21286	TRAVAUX SQUARE GAVAUDAN		80 000.00	80 000.00
21287	TRAVAUX TERRAIN CHEMIN DES POMPES		15 000.00	15 000.00
2131122	BATIMENT HOTEL DE VILLE		25 000.00	25 000.00
2131270	TRAVAUX ECOLE J. JAURES		60 000.00	60 000.00
2131271	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES		22 313.00	22 313.00
2131273	BATIMENT ECOLE SEVIGNE		156 000.00	156 000.00
2131274	BATIMENT ECOLE E. TRIOLET		2 160.00	2 160.00
2131275	TRAVAUX ECOLE MAILLAUDE		63 000.00	63 000.00
2131276	TRAVAUX ECOLE F. MISTRAL		53 000.00	53 000.00
2131279	TRAVAUX ECOLE G. PHILIPPE		6 728.00	6 728.00
21312791	JEUX COURS D'ÉCOLES		20 000.00	20 000.00
2131697	TRAVAUX CIMETIERE		60 000.00	60 000.00
21318013	TRAVAUX ANCIEN FOYER AVEAT		25 000.00	25 000.00
2131825	TRAVAUX EGLISE		10 000.00	10 000.00
21318271	TRAVAUX POLE CULTUREL		16 181.00	16 181.00
2131829	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS		200 000.00	200 000.00
2131831	BATIMENT CENTRE ADMINISTRATIF		67 100.00	67 100.00
2131833	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES		4 500.00	4 500.00
2131834	LOCAL FETES ET CEREMONIES ERO		2 313.00	2 313.00
2131835	TRAVAUX PRESYTERE		1 670.00	1 670.00
2131836	BATIMENT SALLE DES FETES		4 920.00	4 920.00
2131838	TRAVAUX CUISINE CENTRALE		20 000.00	20 000.00
2131841	IMMEUBLES VIEUX SORGUES	355 000.00	129 000.00	129 000.00
2131842	BATIMENT GRIFFONS	200 000.00	100 000.00	100 000.00
2131845	TRAVAUX CHAPELLE ST SIXTE		25 000.00	25 000.00
2131851	TRAVAUX GYMNASSE CHAFFUNES		13 500.00	13 500.00
2131852	TRAVAUX GYMNASSE COUBERTIN		157 500.00	157 500.00
2131853	TRAVAUX SALLE SCHIERANO		32 957.00	32 957.00
2131862	TRAVAUX STADE BADAFFIER		89 369.00	89 369.00
2131863	TRAVAUX BOULODROME		49 000.00	49 000.00
21318632	TRAVAUX TENNIS COUVERTS		15 000.00	15 000.00
2131864	TRAVAUX PARC MUNICIPAL		465 000.00	465 000.00
21318642	TRAVAUX HALLE DES SPORTS PARC MUNICIPAL		42 000.00	42 000.00

2131866	TRAVAUX LA PLAINE SPORTIVE		94 000.00	94 000.00
2131878	TRAVAUX BATIMENT LES RAMIERES		80 000.00	80 000.00
21318792	TRAVAUX LOGEMENT DE FONCTION ELSA TRIOLET		10 000.00	10 000.00
2131882	TRAVAUX PISCINE CANETON		60 000.00	60 000.00
2131883	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT		80 000.00	80 000.00
2131890	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY		4 242.00	4 242.00
2131891	DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	322 500.00	5 640.00	5 640.00
21318931	TRAVAUX SALLE D ANIMATION QUARTIER GENERAT		5 000.00	5 000.00
2131894	TRAVAUX CHATEAU PAMARD		9 120.00	9 120.00
2131895	TRAVAUX CRECHE LA COQUILLE		44 000.00	44 000.00
21318952	TRAVAUX CRECHE LES OISELETS		89 000.00	89 000.00
2132200	TRAVAUX GENDARMERIE		8 000.00	8 000.00
2132842	TRAVAUX LES GRIFFONS		4 000.00	4 000.00
2132905	TRAVAUX RESIDENCE AUTONOMIE		335 577.00	335 577.00
2132906	TRAVAUX BOUTIQUES CENTRE VILLE		5 000.00	5 000.00
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	892 017.00	215 000.00	215 000.00
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	115 000.00	35 000.00	35 000.00
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	277 550.00	285 000.00	285 000.00
215804	ACQUISITION MOBILIER URBAIN	7 100.00	31 200.00	31 200.00
215833	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	20 779.00	1 619.00	1 619.00
2158331	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE		570.00	570.00
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE ENTRETIEN	6 200.00	23 500.00	23 500.00
215869	ACQUISITION MATERIEL SPORTS	6 000.00		
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART		37 700.00	37 700.00
2182331	ACQUISITIONS VEHICULES	52 000.00	91 500.00	91 500.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	190 000.00	140 000.00	140 000.00
218431	ACQ MOBILIER CENTRE ADMINISTRATIF	10 000.00	60 000.00	60 000.00
2184791	ACQUISITION MOBILIER ECOLES	20 600.00	20 000.00	20 000.00
218495	ACQUISITION MOBILIER CRECHE	2 500.00	2 000.00	2 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 480.00	15 000.00	15 000.00
218827	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE	1 200.00	2 500.00	2 500.00
218828	ACQUISITION MATERIEL ECOLE DE MUSIQUE	5 000.00	21 300.00	21 300.00
218836	ACQUISITION MATERIEL FETES	29 400.00	14 000.00	14 000.00
2188381	ACQUISITION MATERIEL CANTINES SCOLAIRES		17 500.00	17 500.00
218839	AUTRES MATERIELS POLICE	15 200.00	29 944.00	29 944.00
218895	AUTRES ACQUISITIONS CRECHE	2 000.00	2 500.00	2 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 295 696.00	4 270 753.00	4 270 753.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 295 696.00	4 270 753.00	4 270 753.00
231214	ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT	97 872.00		
2313013	TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS (EX AVEAT)	25 000.00		
2313200	TRAVAUX GENDARMERIE	8 000.00		
231322	TRAVAUX HOTEL DE VILLE	80 000.00		
2313222	TRAVAUX STADE CHEVALIER	5 278.00		
231325	TRAVAUX EGLISE	11 204.00		
2313271	TRAVAUX MEDIATHEQUE	64 024.00		
231329	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS	154 666.00	150 000.00	150 000.00
2313291	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS.	200 000.00		
231331	TRAVAUX CENTRE ADMINISTRATIF	75 002.00		
231333	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	27 139.00		
231336	TRAVAUX SALLE DES FETES	809 576.00	3 500 000.00	3 500 000.00
231345	TRAVAUX CHAPELLE SAINT SIXTE	17 000.00		
231351	TRAVAUX GYMNASSE CHAFFLINES	38 500.00		
231352	TRAVAUX GYMNASSE COUBERTIN	126 500.00		
231353	TRAVAUX SALLE SCHIERANO	45 000.00		
231355	TRAVAUX SALLE DE JUDO	32 000.00		
231362	TRAVAUX STADE BADAFFIER	54 791.00		
231364	TRAVAUX PARC MUNICIPAL	76 000.00		
231370	TRAVAUX ECOLE JEAN JAURES	2 713.00		
231371	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES	400.00		
231372	TRAVAUX ECOLE MOURE DE SEVE	4 877.00		
231373	TRAVAUX ECOLE SEVIGNE	24 000.00		
231374	TRAVAUX ECOLE ELSA TRIOLET	8 800.00		
231375	TRAVAUX ECOLE MAILLAUDE	97 400.00		
231376	TRAVAUX ECOLE FREDERII MISTRAL	257 600.00		
231377	TRAVAUX ECOLE LE PARC	17 000.00		
231378	TRAVAUX ECOLE LES RAMIERES	238 250.00		
231379	TRAVAUX ECOLE GERARD PHILIPPE	22 313.00		
2313791	JEUX COURS D'ECOLLES	15 000.00		
2313794	TRAVAUX ECOLE LA PINEDE	45 000.00		
231382	TRAVAUX PISCINE CANETON	29 985.00		
231383	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT	45 000.00		
231390	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY	27 234.00	590 000.00	590 000.00
2313905	TRAVAUX RESIDENCE AUTONOMIE	370 572.00		
2313906	TRX AMENAGEMENT BOUTIQUES A L'ESSAI	15 000.00		
231394	TRAVAUX CHATEAU PAMARD	15 000.00		
231395	TRAVAUX CRECHE	33 900.00		
231397	TRAVAUX CIMETIERE	55 000.00		
23156	TRAVAUX STATION POMPAGE PONTILLAC		22 978.00	22 978.00
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	23 100.00		
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.		7 775.00	7 775.00

TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		7 690 377.00	8 996 963.00	8 996 963.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	525 828.76	507 001.73	507 001.73
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	525 828.76	507 001.73	507 001.73
164122	EMPRUNTS TAUX FIXE CLF	32 584.32	32 584.32	32 584.32
164123	EMPRUNTS TAUX FIXE C.E.	295 172.50	272 000.47	272 000.47
164124	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT FONCIER	82 023.26	85 083.62	85 083.62
164125	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT AGRICOLE	113 333.32	113 333.32	113 333.32
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 715.36	4 000.00	4 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 000.00	1 000.00
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 000.00	1 000.00
271	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)		1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		525 828.76	508 001.73	508 001.73
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 216 205.76	9 504 964.73	9 504 964.73
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	176 592.08	178 200.00	178 200.00
<i>Reprises sur auto-financement antérieur</i>		<i>76 592.08</i>	<i>78 200.00</i>	<i>78 200.00</i>
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	76 592.08	78 200.00	78 200.00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	39 118.57	40 000.00	40 000.00
13912	REGIONS	2 338.74	2 500.00	2 500.00
13913	DEPARTEMENTS	28 296.67	28 500.00	28 500.00
139148	AUTRES COMMUNES	6 666.67	7 000.00	7 000.00
13918	AUTRES	171.43	200.00	200.00
<i>Charges transférées</i>		<i>100 000.00</i>	<i>100 000.00</i>	<i>100 000.00</i>
NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS				
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00	100 000.00	100 000.00
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	50 000.00	25 000.00	25 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	50 000.00	50 000.00	50 000.00
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT		25 000.00	25 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	26 411.00	265 099.00	265 099.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 411.00	265 099.00	265 099.00
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	2 442.00		
21312	BATIMENTS SCOLAIRES		1 658.00	1 658.00
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE		102.00	102.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	22 687.00	263 339.00	263 339.00
21783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 282.00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		203 003.08	443 299.00	443 299.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		8 419 208.84	9 948 263.73	9 948 263.73
RESTES A REALISER N-1				1 267 705.57
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				1 584 945.49
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				12 800 914.79

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	80 000.00	219 900.00	219 900.00
- 13 - 1322 1323 1342	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REGIONS DEPARTEMENTS AMENDES DE POLICE	80 000.00 80 000.00	219 900.00 41 250.00 88 650.00 90 000.00	219 900.00 41 250.00 88 650.00 90 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	792 777.61	2 418 687.02	2 418 687.02
- 16 - 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES EMPRUNTS EN EUROS	792 777.61 792 777.61	2 418 687.02 2 418 687.02	2 418 687.02 2 418 687.02
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		872 777.61	2 638 587.02	2 638 587.02
10	DOTATIONS	2 700 000.00	3 830 000.00	3 830 000.00
- 10 - 10222 10226 1068	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES F.C.T.V.A. TAXE D'AMENAGEMENT EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 700 000.00 400 000.00 300 000.00 2 000 000.00	3 830 000.00 520 000.00 310 000.00 3 000 000.00	3 830 000.00 520 000.00 310 000.00 3 000 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000.00	1 000.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		1 000.00 1 000.00	1 000.00 1 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00	90 000.00	90 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	300 000.00	90 000.00	90 000.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		3 000 000.00	3 921 000.00	3 921 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 872 777.61	6 559 587.02	6 559 587.02
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	5 278 319.09	4 898 138.77	4 898 138.77
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	5 278 319.09	4 898 138.77	4 898 138.77
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	989 602.27	1 078 090.00	1 078 090.00
NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS				
- 28 - 2802 28031 28033 28041511 28041512 2804182 280421 280422 2804412 2804422 28051 281318 28132 28152	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FRAIS LIES A LA REALISATION DES DOCS D'URBANISME DU CADAST FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES BATIMENTS ET INSTALLATIONS BATIMENTS ET INSTALLATIONS BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES BATIMENTS ET INSTALLATIONS BATIMENTS ET INSTALLATIONS BATIMENTS ET INSTALLATIONS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES AUTRES BATIMENTS PUBLICS IMMEUBLES DE RAPPORT INSTALLATIONS DE VOIRIE	989 602.27 21 444.00 20 000.00 1 450.00 24 400.00 66 667.00 113 070.00 4 267.00 40 083.00 12 510.00 52 594.00 44 415.00 141 361.27 40 572.00 1 170.00	1 078 090.00 13 665.00 17 500.00 545.00 24 400.00 66 665.00 106 655.00 4 258.00 53 056.00 12 507.00 53 331.00 40 355.00 141 362.00 43 104.00 1 202.00	1 078 090.00 13 665.00 17 500.00 545.00 24 400.00 66 665.00 106 655.00 4 258.00 53 056.00 12 507.00 53 331.00 40 355.00 141 362.00 43 104.00 1 202.00

281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	63 990.00	71 511.00	71 511.00
281571	MATERIEL ROULANT	3 231.00	3 231.00	3 231.00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	380.00	800.00	800.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	31 855.00	62 842.00	62 842.00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	1 895.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 150.00	48 930.00	48 930.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	121 120.00	178 441.00	178 441.00
28184	MOBILIER	42 215.00	43 852.00	43 852.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	97 763.00	89 878.00	89 878.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 267 921.36	5 976 228.77	5 976 228.77
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	26 411.00	265 099.00	265 099.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 411.00	95 099.00	95 099.00
2031	FRAIS D'ETUDES	20 000.00	86 472.00	86 472.00
2033	FRAIS D'INSERTION	6 411.00	8 627.00	8 627.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS		170 000.00	170 000.00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		170 000.00	170 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 294 332.36	6 241 327.77	6 241 327.77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		10 167 109.97	12 800 914.79	12 800 914.79
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				12 800 914.79

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	23 038 934.53	g	25 369 232.20
	Section d'investissement	b	4 977 986.86	h	4 603 666.63
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	4 898 464.19
	Report en section d'investissement (001)	d	1 210 625.26	j	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			29 227 546.65 =a+b+c+d		34 871 363.02 =g+h+i+j

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	1 267 705.57	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		1 267 705.57 =e+f		=k+l

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	23 038 934.53 =a+c+e	30 267 696.39 =g+i+k
	Section d'investissement	7 456 317.69 =b+d+f	4 603 666.63 =h+j+l
	TOTAL CUMULE	30 495 252.22 =a+b+c+d+e+f	34 871 363.02 =g+h+i+j+k+l

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 267 705.57	
20	IMMO INCORPORELLES	95 624.00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	310 535.99	
21	IMMO CORPORELLES	527 818.86	
23	IMMO EN COURS	333 726.72	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 393 178.24	3 637 071.06	299 229.30		456 877.88
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	22 000.00	18 538.26	3 200.00		261.74
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	198 069.28	198 069.28			
606121	ELECTRICITE	440 688.23	392 862.50	14 060.62		33 765.11
606122	GAZ	325 653.25	256 289.56	1 912.06		67 451.63
60622	CARBURANTS	48 187.72	41 753.65	3 372.82		3 061.25
60623	ALIMENTATION	7 080.00	5 665.97	414.04		999.99
60624	PHARMACIE	260.00				260.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	13 299.89	12 613.57	397.90		288.42
606281	AUTRES FOURN. NON STOCKEES POUR TRAVAUX EN REGIE	2 850.65				2 850.65
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 500.00	28 700.70			1 799.30
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	99 292.09	77 152.93	7 171.08		14 968.08
606320	PETIT EQUIPEMENT REGIE	140 970.69	125 929.92	11 163.97		3 876.80
606321	PETIT EQUIPEMENT ATELIERS	2 506.94	2 385.47	119.46		2.01
606323	PETIT EQUIPEMENT MAGASIN	30 000.00	27 447.05	1 232.47		1 320.48
606324	MATERIEL JETABLE	7 000.00	3 647.87			3 352.13
606326	PETIT MATERIEL SECURITE	3 000.00	1 392.60			1 607.40
606328	PETIT EQUIPEMENT SONORISATION	2 000.00	-0.02			2 000.02
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	94.36	94.36			
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	34 669.86	30 576.08	3 438.24		655.54
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 990.00	15 375.73	365.23		249.04
60651	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 033.20	4 033.20			
60652	ABONNEMENTS PERIODIQUES	8 731.00	8 543.68			187.32
60653	LIVRES DISQUES CASSETTES ADULTE (BIBLIO.MEDIA)	1 498.45	1 498.45			
60655	ACQUISITIONS DOCUMENTS NON SCOLAIRES	35 469.00	35 460.91			8.09
60656	RESSOURCES NUMERIQUES	8 641.17	8 636.20			4.97
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	81 575.00	64 041.59	13 980.22		3 553.19
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 397.14	7 544.07			1 853.07
60688	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 500.00	1 230.53			269.47
606882	AUTRES FOURNITURES SERVICE INFORMATIQUE	18 000.00	15 802.25	1 438.31		759.44
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTRE	4 976.40				4 976.40
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	17 356.00	5 874.61	3 034.12		8 447.27
6135	LOCATIONS MOBILIERES	113 405.96	109 111.60	958.79		3 335.57
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	96 243.00	84 648.05	9 907.39		1 687.56
61521	ENTRETIEN TERRAINS	38 013.39	31 333.39	6 680.00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS ATELIERS	141 217.83	113 024.68	10 267.48		17 925.67
615228	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	13 058.45	6 558.26	6 005.84		494.35
6152283	ENTRETIEN BATIMENTS LES GRIFFONS	3 425.50	2 477.50	948.00		
615231	ENTRETIEN DES CANAUX	1 660.93	1 660.93			
615232	DEBROUSSAILLEMENT ABORDS VOIES COMMUNALES	1 159.60				1 159.60
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	112 492.82	105 675.78	5 071.66		1 745.38
61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS	31 891.03	11 957.48	700.72		19 232.83
615583	ENTRETIEN MATERIEL SERVICE INFORMATIQUE	84 166.80	58 008.42	20 529.60		5 628.78
6156	MAINTENANCE	202 030.17	134 761.15	33 434.26		33 834.76
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	36 580.90	36 580.90			
6168	PRIMES ASSURANCE AUTRES	99 603.39	98 603.90			999.49
617	ETUDES ET RECHERCHES	24 410.03	22 330.71	1 029.96		1 049.36
6173	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	4 940.00	-2 172.00	5 628.00		1 484.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	19 676.00	14 210.66	1 315.50		4 149.84
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	40 051.13	13 632.92	14 851.00		11 567.21
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	100.00				100.00
61881	FRAIS DE RELIURE	4 150.00	3 457.19			692.81
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 190.00	548.22	45.60		596.18
6225	INDEMNITES AUX COMPTABLE ET REGISSEURS	2 858.36	2 858.36			
6226	HONORAIRES	5 380.73	5 031.63			349.10
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	116 730.00	93 011.23	14 302.00		9 416.77
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	4 500.00	1 712.94			2 787.06
6231	ANNONCES INSERTIONS	25 784.00	16 701.62			9 082.38
6232	FETES ET CEREMONIES	168 679.23	158 920.70	6 787.72		2 970.81

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Engagements émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
62323	FETES ET CEREMONIES VOEUX PERSONNEL	11 600.00	10 823.40	700.00		76.60
62324	FETES ET CEREMONIES ARBRE DE NOEL	10 600.00	3 988.63	6 200.00		411.37
62325	FETES ET CEREMONIES	816.50	646.00	170.50		
62326	SPECTACLES ENVIRONNEMENT	13 927.50	13 927.50			
62327	ACTION DE VALORISATION DU PATRIMOINE	8 000.00	7 193.45			806.55
62328	FETES CEREMONIES SPORTS - COMMUNICATION	6 332.83	6 142.83	190.00		
62329	FORUM DES ASSOCIATIONS	3 637.52	3 637.52			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	48 474.37	29 885.50	9 035.40		9 553.47
6237	PUBLICATIONS	13 474.00	13 316.35			157.65
6238	DIVERS	36 996.20	30 751.89	5 985.08		259.23
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	27 856.00	20 652.69	7 203.31		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 119.91	2 967.31	152.60		
6256	MISSIONS	10 427.91	4 947.63			5 480.28
6257	RECEPTIONS	4 888.10	4 888.10			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	51 221.55	50 830.35	391.20		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	54 982.38	43 680.63	11 291.75		
62621	FRAIS TELECOMMUNICATION TELEPHONE MOBILE	11 796.07	7 094.57	1 871.08		2 830.42
62622	INTERNET	13 500.00	8 305.85	2 606.25		2 587.90
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000.00	1 997.88			3 002.12
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS..)	133 110.65	118 857.58			14 253.07
62811	COTISATION	1 400.00				1 400.00
62813	COTISATION AMFV	4 500.00	3 884.66			615.34
62814	COTISATION CAUE	1 877.00	1 877.00			
62816	COTISATION SMDVF	2 946.96	2 735.00			211.96
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	84 302.32	54 242.92			30 059.40
62848	REDEVANCES POUR AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	3 602.40	12.00		385.60
62872	AU BUDGET ANNEXE	68 225.72	68 225.72			
62878	A D'AUTRES ORGANISMES	2 000.00	1 263.53			736.47
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	615 326.22	487 432.23	45 373.08		82 520.91
63512	TAXES FONCIERES	106 398.96	106 398.96			
637	AUTRES IMPOTS	12 000.00				12 000.00
6372	REDEVANCE SACEM	11 750.00	7 055.79	4 282.99		411.22
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 755 120.00	13 689 458.16			65 661.84
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	11 876.00	11 119.59			756.41
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	180 324.42	180 324.42			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 412.00	38 195.00			217.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	38 195.00	38 195.00			
6336	COTISATION CENTRE NATIONAL ET CGFPT	126 294.59	126 294.59			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 703 475.49	6 703 475.49			
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	173 694.39	173 643.20			51.19
64118	AUTRES INDEMNITES	1 938 326.92	1 921 135.34			17 191.58
64131	REMUNERATION	860 079.88	825 552.93			34 526.95
6451	COTISATION URSSAF	1 327 600.00	1 324 675.00			2 925.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 154 479.78	2 151 277.89			3 201.89
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	44 960.00	38 613.00			6 347.00
6455	COTIS.POUR ASSURANCE DU PERSONNEL SOFCAP	49 192.30	49 192.28			0.02
6458	COTISAT.AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	48 283.73	48 178.93			104.80
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE CPTÉ DU FNAL	340.00				340.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	59 585.50	59 585.50			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	242 713.00	242 713.00			
739223	FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES COM ET INTERCOM	242 713.00	242 713.00			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 523 876.85	3 241 077.85			282 799.00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	295 225.63	198 078.00			97 147.63
6531	INDEMNITES	141 402.34	141 402.34			
6532	FRAIS DE MISSION	3 000.00				3 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	9 811.86	9 811.86			
6535	FORMATION	10 000.00	580.00			9 420.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	24 000.00	23 368.79			631.21
6542	CREANCES ETEINTES	100.00	15.45			84.55
6553	SERVICE D'INCENDIE	754 064.00	754 064.00			
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	10 000.00				10 000.00
657362	SUBVENTION CCAS	785 000.00	756 269.00			28 731.00
65738	AUTRES ORGANISMES	37 262.00	37 262.00			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATION	1 220 626.32	1 102 972.25			117 654.07
657483	SUBVENTION FACADES	7 000.00	1 183.13			5 816.87
657485	PARTICIPATION PRIMAIRE MARIE RIVIER	180 942.00	180 942.00			
657489	PARTICIPATION ECOLE STEINER	6 014.70	6 014.70			
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	39 428.00	29 114.33			10 313.67
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		21 914 888.09	20 810 320.07	299 229.30		805 338.72
66	CHARGES FINANCIERES	122 399.96	114 360.52			8 039.44
66111	INTERETS COURUS NON ECHUS	117 399.96	116 236.74			1 163.22
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-3 898.44			3 898.44
6615	INTERETS LIGNE DE TRESORERIE	5 000.00	2 022.22			2 977.78
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	411 900.00	355 403.50	4 400.00		52 096.50
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	3 475.41			1 524.59
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	9 224.82				9 224.82
6714	BOURSES ET PRIX	58 600.00	47 891.62	400.00		10 308.38
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEUR)	56 075.18	56 075.18			
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	268 000.00	244 500.00			23 500.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00	3 461.29	4 000.00		7 538.71
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	10 000.00	2 090.19			7 909.81
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	2 090.19			7 909.81
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 459 188.05	21 282 174.28	303 629.30		873 384.47
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	5 720 755.09				5 720 755.09
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 720 755.09				5 720 755.09
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 003 602.27	1 453 130.95			-449 528.68
675	VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS		213 419.40			-213 419.40
6761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFERE		252 250.60			-252 250.60
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 003 602.27	987 460.95			16 141.32
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 724 357.36	1 453 130.95			5 271 226.41
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 724 357.36	1 453 130.95			5 271 226.41
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		29 183 545.41	22 735 305.23	303 629.30		6 144 610.88

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	28 281.29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 179.73
= Différence ICNE N - ICNE N-1	- 3898.44

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	114 000.00	133 046.24			-19 046.24
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	19 179.89			-14 179.89
64192	REMBOURSEMENTS I.J. C.P.A.M.	15 000.00	11 635.98			3 364.02
64193	REMBOURSEMENTS BLETTEL	94 000.00	102 230.37			-8 230.37
70	PRODUITS DES SERVICES	1 282 823.31	1 192 698.70	65 528.10		24 596.51
70311	CONCESSIONS CIMETIERE	30 000.00	29 843.98			156.02
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	55 667.25	42 441.04	7 825.33		5 400.88
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	1 000.00	1 122.50			-122.50
70621	DROITS D'ENTREE BIBLIOTHEQUE	17 000.00	19 868.22	851.55		-3 719.77
70622	DROITS D'ENTREE ECOLE DE MUSIQUE	60 000.00	69 856.65			-9 856.65
70624	DROITS ENTREE SPECTACLES	26 700.00	28 846.60	605.00		-2 751.60
70631	DROITS ENTREES PISCINE	110 000.00	97 367.40	5 839.45		6 793.15
70661	DROITS D'ENTREES CRECHE	260 000.00	231 033.24	37 821.98		-8 855.22
70669	PRESTATIONS CESAM AMDJ	4 000.00	8 530.20	8 476.00		-13 006.20
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERI-SCOLAIRES	40 000.00	47 958.23	4 104.79		-12 063.02
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE		204.00	4.00		-208.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	1 400.00	1 236.25			163.75
70841	MAD DE PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES	20 000.00	11 937.00			8 063.00
70848	MAD DE PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	181 756.06	120 305.21			61 450.85
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	370 000.00	376 355.79			-6 355.79
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES C.C.A.S.	85 000.00	56 269.00			28 731.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	20 000.00	47 807.78			-27 807.78
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	300.00	1 715.61			-1 415.61
73	IMPOTS TAXES	18 631 567.40	18 958 669.33	14 993.00		-342 094.93
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 236 408.40	9 378 427.00			-142 018.60
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 106 747.00	8 106 747.00			
73223	FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES COM ET INTERCOM	57 412.00	57 412.00			
7336	DROITS DE PLACE	40 000.00	44 184.56	3 784.00		-7 968.56
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	4 000.00	5 281.20			-1 281.20
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	420 000.00	439 498.82			-19 498.82
7355	TAXE SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	2 000.00				2 000.00
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	290 000.00	297 097.63			-7 097.63
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	475 000.00	630 021.12	11 209.00		-166 230.12
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 328 576.34	3 536 408.33			-207 831.99
7411	DOTATION FORFAITAIRE	997 115.00	997 115.00			
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	651 268.00	651 268.00			
744	FCTVA		16 505.00			-16 505.00
74718	AUTRE PARTICIPATION ETAT	90 000.00	159 705.45			-69 705.45
7472	PARTICIPATION DE LA REGION	3 000.00				3 000.00
74728	PARTICIPATION DE LA REGION	10 000.00	2 351.67			7 648.33
7473	PARTICIPATION DU DEPARTEMENT		24 320.00			-24 320.00
74733	SUBVENTION DEPARTEMENT	20 000.00	66 700.00			-46 700.00
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES		13 679.07			-13 679.07
7478	PARTICIPATION AUTRE ORGANISME	950 000.00	963 055.17			-13 055.17
74782	PARTICIPATION AUTRE ORGANISME		12 664.97			-12 664.97
7482	COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE		1 475.00			-1 475.00
748314	DOTATION UNIQUE COMPENSATION TP	0.12				0.12
74834	DOTATION COMPENSATION TAXES FONCIERES	61 068.48	61 011.00			57.48
74835	DOTATION COMPENSATION T.H.	542 324.74	542 325.00			-0.26
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 800.00	3 523.00			277.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES		20 710.00			-20 710.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	617 717.09	647 333.83			-29 616.74
752 75814	REVENUS DES IMMEUBLES REDEVANCES SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	615 717.09 2 000.00	646 557.47 776.36			-30 840.38 1 223.64
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		23 974 684.14	24 468 156.43	80 521.10		-573 993.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 805.00	636 153.96			-512 348.96
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES SUR ACHATS ET VENTE		3 804.00			-3 804.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OP. DE GESTION		2.00			-2.00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		7 105.51			-7 105.51
775	PRODUIT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS		465 670.00			-465 670.00
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 805.00	159 572.45			-35 767.45
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES	10 000.00	31 189.27			-21 189.27
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	31 189.27			-21 189.27
TOTAL DES RECETTES REELLES		24 108 489.14	25 135 499.66	80 521.10		-1 107 531.62
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	176 592.08	153 211.44			23 380.64
722	PRODUCTION IMMOBILISEE	100 000.00	76 622.08			23 377.92
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS INVESTISSEMENT TRANSFEREE	76 592.08	76 589.36			2.72
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		176 592.08	153 211.44			23 380.64
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		24 285 081.22	25 288 711.10	80 521.10		-1 084 150.98

Pour information : R 002 Excédant de fonctionnement reporté de N-1	4 898 464.19
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1			
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	243 178.21	76 749.34	95 624.00	70 804.87
20248	FRAIS D'ETUDES PLU	81 954.80	1 744.46	32 420.00	47 790.34
2031	FRAIS D'ETUDES	72 192.80	10 463.04	58 056.00	3 673.76
203146	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	2 938.00	600.00	960.00	1 378.00
203149	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	16 500.00			16 500.00
2033	FRAIS D'INSERTION	10 000.00	8 625.32		1 374.68
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 076.00	5 076.00		
205132	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	54 516.61	50 240.52	4 188.00	88.09
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	925 535.99	195 000.00	310 535.99	420 000.00
2041512	SUBV EQU VERSEES GROUPEMENTS DE COMMUNES	720 000.00		300 000.00	420 000.00
204182	SUBV EQU VERSEES AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	9 100.00		9 100.00	
20422	SUBV EQU VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	196 435.99	195 000.00	1 435.99	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 297 942.16	2 082 007.82	527 818.86	688 115.48
211109	ACQUISITION TERRAINS DIVERS	429 432.97	221 303.85	1 000.00	207 129.12
2112	TERRAINS DE VOIRIE	73 353.38	3 029.96		70 323.42
21120	ACQUISITION TERRAINS VOIRIE	33 528.50	2 849.10	12 711.20	17 968.20
2115	TERRAINS BATIS	145 167.03	145 167.03		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	2 530.92	2 295.60	235.32	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	75 743.90	3 918.00	66 435.39	5 390.51
21312	IMMEUBLES DIVERS	2 730.72			2 730.72
2131841	IMMEUBLES VIEUX SORGUES	404 000.00	255 000.00	149 000.00	
2131842	ACQUISITION BATIMENTS GRIFFONS	209 900.00	109 719.21		100 180.79
2131891	DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	109 727.48	55 639.20		54 088.28
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	689 641.20	688 904.83		736.37
213532	INSTALLATION ANTENNES TELECOM	3 216.00	3 216.00		
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 574.70	15 574.70		
213842	ACQ BAT GRIFFONS	52 292.00		52 292.00	
2151091	POTEAUX INCENDIE	10 302.42	7 269.60		3 032.82
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	3 397.20	3 397.20		
21534	RESEAUX DELECTRIFICATION	177 004.11	44 909.05	54 159.27	77 935.79
21538	AUTRES RESEAUX	141 321.81	31 251.96	110 069.85	
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	149 021.92	39 720.84		109 301.08
21578	AUTRE MATERIEL	424.50	424.50		
215804	ACQUISITION MOBILIER URBAIN	23 484.00	13 680.00	3 852.00	5 952.00
215833	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	20 995.69	16 265.70	5 147.07	-417.08
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	8 600.00	6 429.31		2 170.69
215869	ACQUISITION MATERIEL SPORTS	25 479.80	24 480.49	283.20	716.11
2182331	ACQUISITIONS VEHICULES	80 920.00	48 743.78	21 151.00	11 025.22
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 349.06	8 223.06		126.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	241 824.11	217 071.67	24 669.09	83.35
218334	MATERIEL INFORMATIQUE SCE TECHNIQUE	2 760.00	2 757.60		2.40
2184	MOBILIER	7 827.86	3 392.59	3 849.46	585.81
218427	ACQUISITION MOBILIER BIBLIOTHEQUE	1 048.00	1 047.46		0.54
218431	ACQ MOBILIER CENTRE ADMINISTRATIF	10 735.00	7 647.11	2 094.53	993.36
2184791	ACQUISITION MOBILIER ECOLES	24 048.30	23 262.85	511.20	274.25
218495	ACQUISITION MOBILIER CRECHE	4 370.47	4 370.47		
2188	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	10 020.30	2 793.57	3 681.76	3 544.97
218822	ACQUISITION MATERIEL SECURITE	1 780.32	1 780.32		
218827	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE	3 735.90	2 993.87	741.22	0.81
218828	ACQUISITION MATERIEL ECOLE DE MUSIQUE	5 000.00	4 998.30		1.70
218831	AUTRES IMMOBILIS CENTRE ADMINISTRATIF	2 300.00	2 296.42		3.58
218836	ACQUISITION MATERIEL FETES	51 417.24	32 363.97	4 863.42	14 189.85
2188361	MATERIEL ILLUMINATIONS	12 804.00	12 803.98		0.02
218839	AUTRES MATERIELS POLICE	16 087.95	8 138.95	7 949.00	
2188791	ACQUISITION AUTRES IMMOBILIS CORPORELLES	1 543.40	1 543.40		
218895	AUTRES ACQUISITIONS CRECHE	4 500.00	1 332.32	3 122.88	44.80

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1	
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 558 597.90	1 804 900.99	333 726.72	1 419 970.19
231214	ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT	99 653.04	99 653.04		
2313011	TRAVAUX AMENAGEMENT SHANGHAI	828.00	828.00		
2313200	TRAVAUX GENDARMERIE	1 140.00	1 140.00		
231322	TRAVAUX HOTEL DE VILLE	51 558.20	10 667.00	13 046.52	27 844.68
2313222	TRAVAUX STADE CHEVALIER	5 278.00	2 109.12		3 168.88
231325	TRAVAUX EGLISE	11 204.00	11 203.20		0.80
2313271	TRAVAUX MEDIATHEQUE	64 024.00	35 429.21		28 594.79
231329	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS	5 762.86			5 762.86
2313291	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS.	105 970.95			105 970.95
231331	TRAVAUX CENTRE ADMINISTRATIF	83 278.70	57 782.51	20 562.94	4 933.25
231333	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	29 303.36	18 298.92		11 004.44
231335	TRAVAUX PRESBYTERE	59 091.41	57 421.65		1 669.76
231336	TRAVAUX SALLE DES FETES	809 576.00	139 022.66		670 553.34
231345	TRAVAUX CHAPELLE SAINT SIXTE	16 165.12			16 165.12
231351	TRAVAUX GYMNASSE CHAFFUNES	38 500.00	23 244.00		15 256.00
231352	TRAVAUX GYMNASSE COUBERTIN	128 247.20	44 652.60		83 594.60
231353	TRAVAUX SALLE SIRE	72 660.40	23 008.27	14 376.05	35 276.08
231355	TRAVAUX SALLE DE JUDO	35 272.20	32 325.00	2 947.20	
231362	TRAVAUX STADE BADAFFIER	112 139.38	87 887.38	24 252.00	
231363	TRAVAUX BOULODROME	81 318.28	61 258.47	9 744.96	10 314.85
2313632	TENNIS ROUTE D'ENTRAIGUES	39 458.38	10 344.88	29 113.50	
231364	TRAVAUX PARC MUNICIPAL	79 392.40	29 568.48	3 116.98	46 706.94
2313651	TRAVAUX PLAN D'EAU DE LA LIONNE	43 585.52	42 217.52	1 368.00	
231370	TRAVAUX ECOLE JEAN JAURES	6 912.79	6 912.79		
231371	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES	14 961.97	13 531.05		1 430.92
231372	TRAVAUX ECOLE MOURE DE SEVE	7 217.00	2 340.00		4 877.00
231373	TRAVAUX ECOLE SEVIGNE	24 000.00	7 724.58		16 275.42
231374	TRAVAUX ECOLE ELSA TRIOLET	12 453.22	12 452.92		0.30
231375	TRAVAUX ECOLE MAILLAUDE	167 494.05	119 285.66		48 208.39
231376	TRAVAUX ECOLE FREDERI MISTRAL	255 000.00	213 898.31	450.00	40 651.69
231377	TRAVAUX ECOLE LE PARC	19 520.88	19 520.88		
231378	TRAVAUX ECOLE LES RAMIERES	325 273.26	216 427.97	27 091.20	81 754.09
231379	TRAVAUX ECOLE GERARD PHILPE	22 313.00	2 312.74		20 000.26
2313791	JEUX COURS D'ECOLES	25 368.00	15 292.80	10 008.00	67.20
2313792	TRAVAUX LOGTS FONCTION DIVERS GROUPES SCOLAIRES	2 772.96	2 772.96		
2313794	TRAVAUX ECOLE LA PINEDE	60 503.74	60 503.73		0.01
231382	TRAVAUX PISCINE CANETON	60 724.08	41 823.41	18 900.00	0.67
231383	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT	79 167.21	61 978.15	17 189.06	
231390	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY	56 538.00	30 154.50	16 159.50	10 224.00
2313905	TRAVAUX RESIDENCE AUTONOMIE	209 169.20	57 631.21	30 576.15	120 961.84
2313906	TRX AMENAGEMENT BOUTIQUES A L'ESSAI	21 780.34	21 780.34		
231392	TRAVAUX FOYER ILOT DU MOULIN	393.60	393.60		
231393	TRAVAUX SALLES DE QUARTIER	16 610.40	16 610.40		
231394	TRAVAUX CHATEAU PAVARD	45 719.61	7 452.53	30 719.62	7 547.46
231395	TRAVAUX CRECHE	19 819.83	19 819.83		
231397	TRAVAUX CIMETIERE	79 559.20	36 060.00	42 345.60	1 153.60
2315413	TRAVAUX IMMEUBLE GIRY	1 308.00	1 308.00		
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	50 610.16	28 850.72	21 759.44	
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		8 025 254.26	4 158 658.15	1 267 705.57	2 598 890.54
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	525 828.76	523 693.46		2 135.30
164122	EMPRUNTS TAUX FIXE CLF	32 584.32	32 584.32		
164123	EMPRUNTS TAUX FIXE C.E.	295 172.50	295 172.50		
164124	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT FONCIER	82 023.26	82 023.26		
164125	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT AGRICOLE	113 333.32	113 333.32		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 715.36	580.06		2 135.30
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000.00			1 000.00
271	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	1 000.00			1 000.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		526 828.76	523 693.46		3 135.30
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 552 083.02	4 682 351.61	1 267 705.57	2 602 025.84

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPED'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	176 592.08	153 211.44		23 380.64
<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		76 592.08	76 589.36		2.72
13911	SUBV.INV.TRANSFEREES AU CPTÉ DE RESULTAT ETAT	39 118.57	39 115.85		2.72
13912	SUBV.TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT REGION	2 338.74	2 338.74		
13913	SUBV.INV.TRANSFEREES AU CPTÉ DE RESULTAT	28 296.67	28 296.67		
139148	SUBV COMMUNES TRANSF AU CPTÉ DE RESULTAT	6 666.67	6 666.67		
13918	SUBV.INV.TRANSFEREES AU CPTÉ DE RESULTAT	171.43	171.43		
<i>Charges transférées</i>		100 000.00	76 622.08		23 377.92
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	44 332.05	24 625.86		19 706.19
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	50 000.00	46 328.27		3 671.73
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	5 667.95	5 667.95		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	156 411.00	142 423.81		13 987.19
204422	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT EN NATURE	741.42	741.42		
2111	TERRAINS NUS	10 000.00	8 117.46		1 882.54
211109	ACQUISITION TERRAINS DIVERS	2 441.52	2 441.52		
2112	TERRAINS DE VOIRIE	150.00	150.00		
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	52.29			52.29
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	789.36	789.36		
21311	IMMEUBLE VIEUX SORGUES	16 259.64	16 259.64		
21312	IMMEUBLES DIVERS	61 316.43	61 316.43		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	60 089.99	49 319.63		10 770.36
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	2 376.55	2 376.55		
2161	OEUVRES OBJETS D'ART	13.00	13.00		
21783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 282.00			1 282.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	312.00	312.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE TECHN	586.80	586.80		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		333 003.08	295 635.25		37 367.83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + Ordres)		8 885 086.10	4 977 986.86	1 267 705.57	2 639 393.67
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 210 625.26			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	181 853.00	244 759.40		-62 906.40
1321	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE ETAT	23 500.00	23 449.18		50.82
1322	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE REGION	8 170.00	38 170.44		-30 000.44
1328	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE AUTRES	38 145.00	71 101.78		-32 956.78
1342	AMENDES DE POLICE	112 038.00	112 038.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	77 190.00			77 190.00
1641	EMPRUNTS A TAUX FIXE	77 190.00			77 190.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		259 043.00	244 759.40		14 283.60
10	DOTATIONS	2 655 000.00	2 762 452.47		-107 452.47
10222	F.C.T.V.A.	400 000.00	401 579.00		-1 579.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	255 000.00	360 873.47		-105 873.47
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 000 000.00	2 000 000.00		
165	Depôts et cautionnements reçus	900.00	900.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	900.00	900.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS	300 000.00			
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		2 955 900.00	2 763 352.47		192 547.53
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 214 943.00	3 008 111.87		206 831.13
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	5 720 755.09			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 720 755.09			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 003 602.27	1 453 130.95		-449 528.68
192	DIF SUR REALISATION POST AU 1/1/97		252 250.60		-252 250.60
2111	TERRAINS NUS		57 415.18		-57 415.18
2112	TERRAINS DE VOIRIE		40 559.70		-40 559.70
21318	TRAVAUX EN REGIE		115 444.52		-115 444.52
2802	AMORTISSEMENT FRAIS D'ETUDES, ELABORATION DOCS URBA	21 444.00	21 443.12		0.88
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES	20 000.00	18 924.17		1 075.83
28033	AMORTISSEMENT FRAIS D'INSERTION	1 450.00	1 448.20		1.80
28041511	AMORTISSEMENT SUBV EQU VERSEES GRPMT	24 400.00	24 400.00		
28041512	AMORTISSEMENT SUBV EQU GRPMT COLLECTIVITES	66 667.00	66 665.00		2.00
2804182	AMORTISSEMENT SUBV EQU ORG PUB BAT ET INSTALLATION	127 070.00	113 064.00		14 006.00

280421	AMORTISSEMENT SUV EQU PERS PRV BIENS MATERIELS ET	4 267.00	4 258.00		9.00
280422	AMORTISSEMENT SUV EQU BAT ET INSTALLATIONS	40 083.00	40 056.00		27.00
2804412	SUBV EQU EN NATURE SUR BATS	12 510.00	12 507.00		3.00
2804422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE	52 594.00	52 589.00		5.00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DTS SIMILAIRES	44 415.00	44 410.46		4.54
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	141 361.27	141 361.27		
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT	40 572.00	40 571.51		0.49
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 170.00	1 169.17		0.83
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVIL	63 990.00	63 985.87		4.13
281571	MATERIEL ROULANT	3 231.00	3 230.57		0.43
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	380.00	375.09		4.91
28158	AUTRES	31 855.00	30 833.42		1 021.58
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT	1 895.00	1 894.51		0.49
28182	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	43 150.00	43 149.05		0.95
28183	AMORTISSEMENT MATER.BUREAU INFORMATIQUE	121 120.00	121 117.77		2.23
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	42 215.00	42 245.59		-30.59
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	97 763.00	97 762.18		0.82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 724 357.36	1 453 130.95		5 271 226.41
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	156 411.00	142 423.81		13 987.19
1021	DOTATION	10 000.00	2 945.00		7 055.00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL		13.00		-13.00
1326	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		150.00		-150.00
2031	FRAIS D'ETUDES	20 000.00	18 515.64		1 484.36
2033	FRAIS D'INSERTION	6 411.00	6 410.19		0.81
2112	TERRAINS DE VOIRIE		741.42		-741.42
21318	TRAVAUX EN REGIE		586.80		-586.80
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE TECHN	120 000.00	113 061.76		6 938.24
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 880 768.36	1 595 554.76		5 285 213.60
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total recettes + ordres)		10 095 711.36	4 603 666.63		5 492 044.73
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a	409 823.83	g	637 456.23	227 632.40
	Section d'investissement	b	1 229 821.62	h	850 069.08	-379 752.54

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c	(si déficit)	i	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d	(si déficit)	j	484 386.17 (si excédent)

= =

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)			1 639 645.45 =a+b+c+d		1 971 911.48 =g+h+i+j	332 266.03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e		k	
	Section d'investissement	f	71 464.32	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	71 464.32	=k+l	

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e	409 823.83	=g+i+k	637 456.23	227 632.40
	Section d'investissement	=b+d+f	1 301 285.94	=h+j+l	1 334 455.25	33 169.31
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	1 711 109.77	=g+h+i+j+k+l	1 971 911.48	260 801.71

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	71 464.32	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 970.02	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 494.30	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/Art	Libellé	Crédits ouverts (EP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 000.00	15 783.00	7 207.10		17 009.90
611 61523 617	SOUS-TRAITANCE GENERALE ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX ETUDES ET RECHERCHES	21 000.00 18 000.00 1 000.00	15 783.00	6 747.10 460.00		14 252.90 2 217.00 540.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	19 054.00			20 946.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	40 000.00	19 054.00			20 946.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000.00	4 523.52			476.48
6541 658	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 019.88 3 980.12	543.40 3 980.12			476.48
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		85 000.00	39 360.52	7 207.10		38 432.38
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
673 678	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00 1 000.00				1 000.00 1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		87 000.00	39 360.52	7 207.10		40 432.38
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	93 000.00				93 000.00
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	368 210.10	363 256.21			4 953.89
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	58 210.10	58 210.10			
6811	DOTATION AMORTISSEMENTS	310 000.00	305 046.11			4 953.89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		461 210.10	363 256.21			97 953.89
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		461 210.10	363 256.21			97 953.89
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		548 210.10	402 616.73	7 207.10		138 386.27

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/Art	Libellé	Crédits ouverts (EP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	471 000.00	488 657.58	79 561.36		-97 218.94
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT	450 000.00	390 844.76	79 561.36		-20 406.12
70613	PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21 000.00	97 812.82			-76 812.82
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		4.81			-4.81
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		4.81			-4.81
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		471 000.00	488 662.39	79 561.36		-97 223.75
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00	193.19			-93.19
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	100.00	193.19			-93.19
TOTAL DES RECETTES REELLES		471 100.00	488 855.58	79 561.36		-97 316.94
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	77 110.10	69 039.29			8 070.81
777	QUOTE PART SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	77 110.10	69 039.29			8 070.81
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 110.10	69 039.29			8 070.81
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		548 210.10	557 894.87	79 561.36		-89 246.13

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reports de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	149 152.00	77 857.15	66 970.02	4 324.83
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	136 212.00	76 027.15	65 860.02	-5 675.17
2031	FRAIS D'ETUDES	7 940.00	1 830.00	1 110.00	5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000.00			5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 494.30		4 494.30	
2111	ACQUISITION TERRAIN NU	4 494.30		4 494.30	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 238 000.00	1 072 417.28		165 582.72
2315	INSTALLATIONS MATERIEL OUT TECHNIQUES	1 213 000.00	1 072 417.28		140 582.72
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	25 000.00			25 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 391 646.30	1 150 274.43	71 464.32	169 907.55
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00	3 000.00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000.00	3 000.00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		3 000.00	3 000.00		
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 394 646.30	1 153 274.43	71 464.32	169 907.55
040	OPEL D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	77 110.10	69 039.29		8 070.81
Rapprochés sur autofinancement antérieur		77 110.10	69 039.29		8 070.81
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT					
139111	SUBVENTION A GENCE DE L'EAU	7 531.00	7 530.79		0.21
13912	SUBVENTION REGION	14 579.96	14 579.05		0.91
13913	SUBVENTIONS DEPARTEMENTS	765.22	763.83		1.39
13918	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	54 233.92	46 165.62		8 068.30
Charges transférées					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	7 507.90		0.10
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 508.00	7 507.90		0.10
21532	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	7 508.00	7 507.90		0.10
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		84 618.10	76 547.19		8 070.91
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 479 264.40	1 229 821.62	71 464.32	177 978.46

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	346 855.16	300 000.00		46 855.16
1641	EMPRUNTS EN EUROS	346 855.16	300 000.00		46 855.16
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		346 855.16	300 000.00		46 855.16
10	DOTATIONS	179 304.97	179 304.97		
1068	AUTRES RESERVES	179 304.97	179 304.97		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		179 304.97	179 304.97		
TOTAL DES RECETTES REELLES		526 160.13	479 304.97		46 855.16
021	Virement de la section d'exploitation	93 000.00			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	368 210.10	363 256.21		4 953.89
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS					
139111	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	57 700.88	57 700.88		
13912	SUBV.EQUIPEMENT REGION	509.22	509.22		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	310 000.00	305 046.11		4 953.89
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
2801	AMORTISSEMENT FRAIS ETABLISSEMENT	83 000.00	82 855.05		134.95
FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT					
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDE	370.00	370.00		
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL					
281532	AMORTISSEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENT	226 630.00	221 811.06		4 818.94
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		461 210.10	363 256.21		97 953.89
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	7 507.90		0.10
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 508.00	7 507.90		0.10
FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT					
2031	FRAIS D'ETUDES	5 475.00	5 475.00		
2033	FRAIS D'INSERTION	2 033.00	2 032.90		0.10
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		468 718.10	370 764.11		97 953.99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		994 878.23	850 069.08		144 809.15
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		484 386.17			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	526 184.00	526 184.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		526 184.00	526 184.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	694 894.13	661 724.82
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	71 464.32	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		104 633.63
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		766 358.45	766 358.45

		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET		1 292 542.45	1 292 542.45

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 000.00	36 000.00	36 000.00
-61 - 611	SERVICES EXTERIEURS SOUS-TRAITANCE GENERALE	40 000.00 21 000.00	36 000.00 12 000.00	36 000.00 12 000.00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	18 000.00	23 000.00	23 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	46 000.00	46 000.00
-62 - 6215	AUTRES SERVICES EXTERIEURS PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	40 000.00 40 000.00	46 000.00 46 000.00	46 000.00 46 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 000.00	7 000.00	7 000.00
-65 - 6541 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	4 000.00 2 000.00 2 000.00	7 000.00 2 000.00 5 000.00	7 000.00 2 000.00 5 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		84 000.00	89 000.00	89 000.00
66	CHARGES FINANCIERES		2 921.58	2 921.58
-66 - 66111 6688	CHARGES FINANCIERES CHARGES D'INTERETS INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHANCEE AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRE		2 921.58 2 421.58 500.00	2 921.58 2 421.58 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 000.00	2 000.00
-67 - 673 678	CHARGES EXCEPTIONNELLES TTITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00 2 000.00 1 000.00	2 000.00 2 000.00	2 000.00 2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		87 000.00	93 921.58	93 921.58
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	93 000.00	103 820.42	103 820.42
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 000.00	103 820.42	103 820.42

042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	310 000.00	328 442.00	328 442.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	310 000.00	328 442.00	328 442.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. DOTAT. AMORT. IMMOBILIS. CORPELLES ET CORPELLES	310 000.00	328 442.00	328 442.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		403 000.00	432 262.42	432 262.42
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE		403 000.00	432 262.42	432 262.42
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		490 000.00	526 184.00	526 184.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (TotalRaR+Résultat)				526 184.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 774 764.97	g 884 366.44	109 601.47
	Section d'investissement	b 2 383.18	h 51 314.61	48 931.43

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 425 001.75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 7 977.38 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	TOTAL (réalisations + reports)	777 148.15 =a+b+c+d	1 368 660.18 =g+h+i+j	591 512.03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	774 764.97 =a+c+e	1 309 368.19 =g+i+k	534 603.22
	Section d'investissement	2 383.18 =b+d+f	59 291.99 =h+j+l	56 908.81
	TOTAL CUMULE	777 148.15 =a+b+c+d+e+f	1 368 660.18 =g+h+i+j+k+l	591 512.03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandataées	Titres restant à émettre
----------	---------	-------------------------------------	-----------------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 900.00	613 043.60			12 856.40
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	725.00	725.00			
6135	LOCATIONS MOBILIERES	100.00				100.00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE	1 350.00	1 350.00			
617	ETUDES ET RECHERCHES	16 516.29	15 050.00			1 466.29
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	400.00				400.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00	3 253.60			746.40
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	275.00				275.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS	500.00	314.09			185.91
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	602 033.71	592 350.91			9 682.80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	129 200.00	110 401.98			18 798.02
6215	PERSONNEL AFFECTÉ PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000.00	86 088.00			13 912.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	80.00	66.00			14.00
6336	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL ET AU CENTRE DE GESTION	250.00	217.02			32.98
6411	SALAIRES APPONTEMENTS COMMISSIONS DE BASE	16 000.00	13 042.21			2 957.79
64112	NBI SFT ET IR	1 400.00	1 248.91			151.09
64118	AUTRES INDEMNITES	200.00				200.00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 231.03	3 231.03			
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 268.97	2 004.00			264.97
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	120.00	101.42			18.58
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	5 500.00	4 284.72			1 215.28
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	70.00	52.67			17.33
6471	PRESTATIONS DIRECTES	80.00	66.00			14.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	4.78			495.22
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	500.00	4.78			495.22
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		755 600.00	723 450.36			32 149.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00				8 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 000.00				6 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	57 000.00				57 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		820 600.00	723 450.36			97 149.64
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	352 219.93				352 219.93
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 000.00	51 314.61			685.39
- 68 - 6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NATURE A RENSEIGNER	52 000.00 52 000.00	51 314.61 51 314.61			685.39 685.39
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		404 219.93	51 314.61			352 905.32
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		404 219.93	51 314.61			352 905.32
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 224 819.93	774 764.97			450 054.96

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice
 Montant des ICNE de l'exercice N-1
 = Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	44 000.00	52 970.47	676.36		-9 646.83
7061	TRANSPORT DE VOYAGEURS	44 000.00	52 970.47	676.36		-9 646.83
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	755 000.00	829 901.43			-74 901.43
734	PRODUIT VERSEMENT DE TRANSPORT	755 000.00	829 901.43			-74 901.43
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		799 000.00	882 871.90	676.36		-84 548.26
TOTAL DES RECETTES REELLES		799 000.00	882 871.90	676.36		-84 548.26
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18			
777	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT	818.18	818.18			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		818.18	818.18			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		799 818.18	883 690.08	676.36		-84 548.26
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation		reporté de N-1	425 001.75			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00			5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000.00			5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	386 379.13	1 565.00		384 814.13
2181	INSTALLATIONS GENERALES	386 379.13	1 565.00		384 814.13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00			20 000.00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 000.00			20 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		411 379.13	1 565.00		409 814.13
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES					
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		411 379.13	1 565.00		409 814.13
040	OPER.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18		
<i>Reprises sur auto-financement antérieur</i>		818.18	818.18		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	818.18	818.18		
	SUBV. D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU C/PTE DE RESULT				
13913	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS	818.18	818.18		
	SUBVENTIONS IT INSCRITES AU C/PTE DE RESULTAT				
<i>Charges transférées</i>					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		818.18	818.18		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre)		412 197.31	2 383.18		409 814.13
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	Virement de la section d'exploitation	352 219.93			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 000.00	51 314.61		685.39
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	CONSTRUCTIONS				
28138	AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS	1 292.00	1 291.00		1.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28181	AMORT AUTRES INSTALL GENERALES	50 019.00	49 334.61		684.39
28183	AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	458.00	458.00		
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	151.00	151.00		
28188	AMORT AUTRES IMMOBS CORPORELLES	80.00	80.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	404 219.93	51 314.61		352 905.32
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	404 219.93	51 314.61		352 905.32
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordr	404 219.93	51 314.61		352 905.32
	Pour information : R.001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	7 977.38			

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	472 870.00	446 396.98			26 473.02
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 000.00	4 059.54			4 940.46
606121	ELECTRICITE	21 926.82	21 926.82			
606122	GAZ	8 073.18	7 410.05			663.13
60623	ALIMENTATION	397 247.00	379 956.71			17 290.29
60624	PHARMACIE	100.00				100.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 700.00	5 241.10			458.90
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 950.00	1 818.38			131.62
606324	MATERIEL JETABLE	8 500.00	7 892.16			607.84
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 740.00	1 704.55			35.45
61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS	13 753.00	12 241.23			1 511.77
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 046.40	1 046.40			
6231	ANNONCES INSERTIONS	2 500.00	1 984.49			515.51
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	133.60	132.84			0.76
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200.00	982.71			217.29
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	305 000.00	269 576.00			35 424.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	305 000.00	269 576.00			35 424.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	405.24			594.76
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	588.76				588.76
6542	CREANCES ETEINTES	393.10	393.10			
65888	AUTRES	18.14	12.14			6.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	141.45			2 858.55
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEUR)	1 000.00	141.45			858.55
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		781 870.00	716 519.67			65 350.33
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 637.00	6 637.00			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 637.00	6 637.00			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 637.00	6 637.00			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total Réelles + ordres)		788 507.00	723 156.67			65 350.33

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	PRODUITS DES SERVICES	417 000.00	463 133.71	61 904.04		-108 037.75
7067	CANTINES, ETUDES SURVEILLEES	340 000.00	299 588.78	61 477.99		-21 066.77
70670	REPAS FOYER LOGEMENT LE RONQUET	36 000.00	41 468.78			-5 468.78
70671	REPAS AUTOMNE CCAS	2 000.00	2 473.80			-473.80
70674	REPAS CENTRE DE LOISIRS	36 000.00	45 945.85			-9 945.85
70676	REPAS ASSOCIATIONS CONTRAT CAF	1 000.00				1 000.00
70678	SELF	2 000.00	5 430.78	426.05		-3 856.83
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		68 225.72			-68 225.72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	370 774.70	198 078.00			172 696.70
7552	PRISE EN CHARGE DEFICIT BUDGET ANNEXE	370 774.70	198 078.00			172 696.70
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4.10			-4.10
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4.10			-4.10
	TOTAL DES RECETTES	787 774.70	661 215.81	61 904.04		64 654.85
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total Réelles + ordres)	787 774.70	661 215.81	61 904.04		64 654.85
	Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		732.30			

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DETAIL DES DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 866.66	3 613.37		19 253.29
218838	MATERIEL CANTINES ECOLES	22 866.66	3 613.37		19 253.29
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	22 866.66	3 613.37		19 253.29
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	22 866.66	3 613.37		19 253.29
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	22 866.66	3 613.37		19 253.29

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA						
SECTION D'INVESTISSEMENT			- DETAIL DES RECETTES			
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT					
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES					
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
	TOTAL DES RECETTES REELLES					
040	OPED'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 637.00	6 637.00			
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	6 637.00	6 637.00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 637.00	6 637.00			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 637.00	6 637.00			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	6 637.00	6 637.00			
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		16 229.66			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 13 530.29	g 14 788.13	1 257.84
	Section d'investissement	b	h	

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 26 956.07 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 27 041.39 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	TOTAL (réalisations + reports)	13 530.29 =a+b+c+d	68 785.59 =g+h+i+j	55 255.30

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	13 530.29 =a+c+e	41 744.20 =g+i+k	28 213.91
	Section d'investissement	=b+d+f	27 041.39 =h+j+l	27 041.39
	TOTAL CUMULE	13 530.29 =a+b+c+d+e+f	68 785.59 =g+h+i+j+k+l	55 255.30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandataées	Titres restant à émettre
----------	---------	----------------------------------	--------------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 000.00	1 590.12			4 409.88
6068	VETEMENTS TRAVAIL	2 000.00	266.42			1 733.58
62871	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMBOURSEMENT DE FRAIS	4 000.00	1 323.70			2 676.30
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	36 956.07	11 937.00			25 019.07
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	36 956.07	11 937.00			25 019.07
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	3.17			996.83
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 000.00	3.17			996.83
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		43 956.07	13 530.29			30 425.78
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00				4 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	2 000.00				2 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00				1 000.00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00				1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		48 956.07	13 530.29			35 425.78
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		48 956.07	13 530.29			35 425.78
Pour information : D 002 Déficit d'exploitation		reporté de N-1				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	22 000.00	11 844.17	2 939.17		7 216.66
706	TAXES FUNERAIRES	22 000.00	11 844.17	2 939.17		7 216.66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		4.79			-4.79
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		4.79			-4.79
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		22 000.00	11 848.96	2 939.17		7 211.87
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 000.00	11 848.96	2 939.17		7 211.87
<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		22 000.00	11 848.96	2 939.17		7 211.87
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1			26 956.07			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES						B1
Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39			27 041.39	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	27 041.39			27 041.39	
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		27 041.39			27 041.39	
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES						
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS						
TOTAL DES DEPENSES REELLES		27 041.39			27 041.39	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles +ordres)		27 041.39			27 041.39	
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1						

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES						B2
Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT					
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES					
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
	TOTAL DES RECETTES REELLES					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + + ordres)					
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			27 041.39			

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
mars-19

BUDGET TRANSPORTS URBAINS

INTITULE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME DE ENGAGEMENT	EXERCICE DE CREATION DE L'AE	POUR MEMOIRE AE VOTE	MONTANT DES AE		MONTANT DES CP en HT							TOTAL DES CP	% DE REALISATION DE L'AP AU 04/03/2019		
			PROPOSEES JUSQU'AU 31/12/2018	MODIFICATIONS PROPOSEES EXERCICE 2019	CP ANTERIEURS (CP REALISES AU 31/12/2018)	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	04/03/2019	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2020	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023				
TRANSPORTS URBAINS SONGE EN BUS	2018	2 272 600,00	-	2 272 600,00	-	454 520,00	-	-	454 520,00	454 520,00	454 520,00	454 520,00	454 520,00	2 272 600,00	0,00%
TOTAL		2 272 600,00	-	2 272 600,00	-	454 520,00	-	-	454 520,00	454 520,00	454 520,00	454 520,00	454 520,00	2 272 600,00	0,00%

BUDGET PRINCIPAL

INTITULE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME AE ENGAGEMENT	EXERCICE DE CREATION DE L'AE	POUR MEMOIRE AE VOTE	MONTANT DES AE		MONTANT DES CP en TTC							TOTAL DES CP	% DE REALISATION DE L'AP AU 04/03/2019		
			PROPOSEES JUSQU'AU 31/12/2018	MODIFICATIONS PROPOSEES EXERCICE 2019	CP ANTERIEURS (CP REALISES AU 31/12/2018)	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	04/03/2019	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2020	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023				
FOURNITURE DE GAZ	2014	1 360 000,00	-	1 360 000,00	1 147 295,66	194 425,46	-	-	-	-	-	-	-	1 341 721,12	85,51%
FOURNITURE D'ELECTRICITE	2015	1 740 000,00	-	1 740 000,00	911 893,29	828 106,71	42 262,19	-	-	-	-	-	-	1 740 000,00	54,84%
GENIE CLIMATIQUE	2016	350 000,00	-	350 000,00	126 792,48	184 427,52	-	-	-	-	-	-	-	311 220,00	40,74%
MAINTENANCE DES CLIMATISSEURS ET VMC DES BATIMENTS COMMUNAUX	2017	45 000,00	-	45 000,00	9 235,61	13 264,39	-	-	-	-	-	-	-	45 000,00	20,52%
ASSURANCES DE LA COMMUNE	2018	510 000,00	-	510 000,00	128 014,45	129 000,00	122 749,97	-	-	-	-	-	-	509 771,76	49,17%
RAMASSAGE CAPTURE TRANSPORT ANIMAUX ERRANTS...	2018	20 000,00	-	20 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000,00	37,65%
TELEPHONE FIXE	2018	59 000,00	-	59 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59 000,00	27,27%
MENUISERIES PVC ALU VITRERIE	2018	90 000,00	-	90 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90 000,00	0,00%
ENTRETIEN POLE CULTUREL ET BASES SPORTIVES	2018	202 961,64	-	202 961,64	33 294,74	169 566,90	7 197,60	-	-	-	-	-	-	202 961,64	20,00%
PROGRAMMATION POLE CULTUREL SEPT 2018/ JUN 2019	2018	72 112,60	-	72 112,60	18 804,42	53 248,18	4 676,99	-	-	-	-	-	-	72 112,60	32,65%
FOURNITURE DE GAZ NATUREL	2018	1 400 000,00	-	1 400 000,00	-	425 000,00	-	-	-	-	-	-	-	1 400 000,00	0,00%
TOTAL		5 849 074,24	-	5 849 074,24	2 399 107,52	2 142 422,29	176 886,75	-	-	460 007,31	325 000,00	325 000,00	325 000,00	5 791 787,12	44,47%

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
mars-19

BUDGET PRINCIPAL

INTITULE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	EXERCICE DE CREATION DE LAP	POUR MEMOIRE AP VOTE	MONTANT DES AP		MONTANT DES CP en TTC		TOTAL DES CP	% DE REALISATION DE LAP AU 01/03/2019						
			PROPOSEES JUSQU'AU 31/12/2018	PROPOSEES EXERCICE 2019	REALISEES AU 31/12/2018	REALISEES AU 31/12/2018			TITRE DE L'EXERCICE 2019	mandaté au 01/03/2019	TITRE DE L'EXERCICE 2020	TITRE DE L'EXERCICE 2021	TITRE DE L'EXERCICE 2022	
ACQUISITIONS GISEOR (8242/2131843)	2013	533 176,96	321 742,67	270 180,79	584 738,84	484 738,84	100 000,00	-	-	-	-	584 738,84	83,90%	
PETITS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX	2016	714 000,00	-	-	714 000,00	514 310,77	199 689,23	19 792,65	-	-	-	-	714 000,00	74,58%
VIDEOPROTECTION	2016	100 000,00	3 841,44	-	103 841,44	93 057,84	10 783,60	-	-	-	-	-	103 841,44	89,62%
SALLE DES FETES	2017	3 500 000,00	-	200 000,00	3 700 000,00	184 966,10	3 500 000,00	95 809,56	-	15 031,90	-	-	3 700 000,00	73,99%
DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	2018	360 000,00	-	-	360 000,00	79 631,40	160 368,60	5 640,00	-	60 000,00	-	-	360 000,00	23,69%
GROSSES REPARATIONS ET RENOUVELLEMENT DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VMC DE LA RESIDENCE AUTONOME LE RONQUET	2018	84 000,00	-	-	84 000,00	-	84 000,00	-	-	-	-	-	84 000,00	0,00%
REHABILITATION DU CHATEAU GENTILLY POUR INSTALLATION DU CNEP	2019	-	-	2 160 000,00	2 160 000,00	-	540 000,00	-	-	-	-	-	2 160 000,00	0,00%
AP PROPOSEE A LA CREATION :				800 000,00	800 000,00		450 000,00						800 000,00	0,00%
PASSERELLE HIMALAYENNE PARC MUNICIPAL	2019	5 291 176,96	325 584,11	2 889 819,21	8 506 580,28	1 356 704,95	5 044 841,43	121 342,21	-	350 000,00	-	-	8 506 580,28	17,38%

BUDGET ASSAINISSEMENT

INTITULE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	EXERCICE DE CREATION DE LAP	POUR MEMOIRE AP VOTE	MONTANT DES AP		MONTANT DES CP		TOTAL DES CP	% DE REALISATION DE LAP AU 01/03/2019					
			PROPOSEES JUSQU'AU 31/12/2018	PROPOSEES EXERCICE 2019	REALISEES AU 31/12/2018	TITRE DE L'EXERCICE 2019			mandaté au 01/03/2019	TITRE DE L'EXERCICE 2020	TITRE DE L'EXERCICE 2021	TITRE DE L'EXERCICE 2022	
PETITS TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAUX USEES 2017/2019	2017	125 000,00	26 585,00	54 476,99	151 585,00	101 710,29	49 874,71	-	-	-	-	151 585,00	67,10%
REHABILITATION RESEAU EU ROUTE D'ENTRAIGUES	2017	461 901,00	362 287,00	-	769 711,01	712 711,01	57 000,00	-	-	-	-	769 711,01	92,39%
REHABILITATION RESEAU EU RUE DIUCRES	2017	300 000,00	39 000,00	8 500,00	330 469,11	320 469,11	330 469,11	-	-	-	-	330 469,11	96,97%
TOTAL		886 901,00	427 872,00	63 007,88	1 251 765,12	1 134 890,41	1 167 874,71					1 251 765,12	90,65%

ETAT DES SUBVENTIONS 2019

Rubrique	Tiers	Raison sociale	Nature	Montant
023	17997	SORG'AMICHATS	6574	1 000,00
	18910	CAP SORGUES	6574	6 500,00
	F010420	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	6574	150,00
	F013597	PREVENTION ROUTIERE COMITE	6574	150,00
200	10401	OCCE BECASSIERES MATERNELLE	6574	1 155,60
	12282	ASSO.SPORTIVE LYCEE PROFESSIONNE	6574	400,00
	13878	FOYER SOCIO EDUC. MARIE RIVIER	6574	400,00
	14891	OCCE 84 COOP SCOLAIRE MOURRE DE SEVE	6574	414,00
	18007	COOP SCOL SEVIGNE/RAMIERES MATERNELLE	6574	550,80
	19101	MOSAIC RAMIERES SEVIGNE	6574	400,00
	F010547	COOP ECOLE ELSA TRIOLET ELEMENTAIRE	6574	504,00
	F013526	FOYER LAIQUE E.TRIOLET	6574	1 200,00
	F013534	COOP SCOL.MATERN MISTRAL	6574	993,60
	F013535	COOP SCOL MATERNELLE TRIOLET	6574	1 036,80
	F013537	COOPERATIVE SCOLAIRE G PHILIPPE	6574	1 090,80
	F013538	COOP SCOLAIRE LE PARC	6574	1 490,40
	F013539	COOP SCOLAIRE LA PINEDE	6574	1 360,80
	F013541	COOP SCOLAIRE MISTRAL ELEMENTAIRE	6574	516,00
	F013542	COOP SCOLAIRE BECASSIERES ELEMENTAIRE	6574	570,00
	F013543	COOP SCOL EC PRIM J JAURES	6574	963,00
	F013564	FOYER LAIQUE BECASSIERES	6574	1 600,00
	F013565	FOYER LAIQUE OISELET	6574	1 100,00
	F013575	COOP SCOLAIRE SEVIGNE ELEMENTAIRE	6574	213,00
	F013592	ASS PARENTS ELEVES LIBRE MARIE	6574	400,00
	F013593	ZONE PRIORITAIRE	6574	1 400,00
	F013598	FOYER COOPERATIF CES VOLTAIRE	6574	500,00
	F015005	COOP. SCOL MAILLAUDE	6574	543,00
211	F010280	OGEC ECOLE MARIE RIVIER MATERNELLE	657485	84 922,00
212	14358	ECOLE RUDOLPH STEINER	657489	7 425,00
212	F010280	OGEC ECOLE MARIE RIVIER PRIMAIRE	657485	107 325,00
33	11031	BRIDGE	6574	2 640,00
	11462	LES AMIS DU JARDIN DE BRANTES	6574	1 400,00
	11629	LI JOUGAIRE PROUVENCAU	6574	1 450,00
	12405	LES ENFANTS DE L'OUVEZE	6574	2 000,00
	13842	ASSOCIATION TERRA TEMPO	6574	200,00
	14350	SORGUES TAROT CLUB	6574	500,00

	14629	ESCOLO DOU PONT DE SORGO	6574	2 200,00
	17319	INOOVE	6574	700,00
	17320	REVEIL SORGUAIS FANFARE ET MAJOR	6574	700,00
	19426	PHENIX	6574	1 000,00
	8939	ESPACE PROJECTEURS ASS	6574	12 000,00
	9883	LI GALIPIAN DOU MISTRAU	6574	700,00
	F010315	ETUDES SORGUAISES	6574	1 000,00
	F010365	ASS. PAROISSIALE DE SORGUES	6574	5 000,00
	F010550	ANACROUSE	6574	1 000,00
	F010737	ETINCELLE ASSOCIATION	6574	6 100,00
	F010779	ASSOUCIACIOUN SANT JANENCO DE	6574	2 200,00
	F013501	SOCIETE LITTERAIRE	6574	2 000,00
	F013568	COMITE DE JUMELAGE	6574	3 000,00
	F013599	AMISTA A COEUR JOIE	6574	1 450,00
	F013625	THEATRE DE LA RONDE	6574	2 400,00
	F015003	PONT DE SORGO PHILATELIE	6574	500,00
	F015008	SORGUES COULEURS ET FORMES	6574	700,00
33 1	15284	L ECLA	6574	30 000,00
411	10685	BALL TRAP CLUB RHONE OUEZE	6574	1 250,00
	11463	ASVB VOLLEY	6574	750,00
	11464	KSPRO	6574	450,00
	17316	SORGUES FULL CONTACT	6574	1 500,00
	17780	SORGUES ATHLE 84	6574	18 500,00
	18554	SORGUES ROCK & SWING	6574	3 900,00
	20105	KRAV MAGA 84	6574	1 200,00
	20106	LES PLONGEURS AUTONOMES DU VAUCLUSE	6574	500,00
	9886	LEI PESCADOU SECTION COMPETITION	6574	800,00
	F010364	ASSO. SPORTIVE ECOLE MARIE RIVIER	6574	800,00
	F010736	SORGUES TRIATHLON	6574	1 500,00
	F010769	RUGBY CLUB SORGUES RHONE OUEZE	6574	12 000,00
	F010827	AIKIKAI DE SORGUES	6574	1 500,00
	F013505	TENNIS CLUB SORGUAIS	6574	10 000,00
	F013508	OLYMPIC CLUB SORGUAIS	6574	20 000,00
	F013516	ENTENTE BOULISTE SORGUAISE	6574	6 850,00
	F013517	KARATE CLUB SORGUAIS	6574	3 500,00
	F013527	SORGUES BASKET CLUB	6574	160 000,00
	F013527	SORGUES BASKET CLUB	6745	150 000,00
	F013532	AMICALE BOULE SORGUAISE	6574	1 700,00
	F013549	CERCLE D'ESCRIME DE SORGUES	6574	2 900,00
	F013569	GYMNASTE CLUB SORGUAIS	6574	8 500,00

	F013577	ASSO. SPORTIVE CES VOLTAIRE	6574	800,00
	F013578	ASS. SPORTIVE CES DIDEROT	6574	800,00
	F013581	PING PONG CLUB SORGUAIS	6574	12 500,00
	F013600	LEI PESCADOU DE SORGO	6574	2 000,00
	F013601	UNION CYCLISTE SORGUAISE	6574	8 000,00
	F013604	STE DE CHASSE DE SORGUES	6574	2 500,00
	F013609	ASSER	6574	30 000,00
	F013610	ESPERANCE SORGUAISE	6574	55 000,00
	F013612	CLUB DE PLONGEE SORGUAIS	6574	500,00
	F013613	JUDO CLUB SORGUAIS	6574	2 500,00
	F013614	UNION DES ASSOC. U.S.E.P. DE	6574	3 000,00
	F015000	TONIFORME	6574	610,00
	F015001	ASS MUNICIPALE DEVELOP DU SPORT	6574	3 500,00
520	13852	ASSOCIATION VALENTIN HAUY	6574	300,00
	17318	LES RESTAURANTS DU COEUR	6574	2 000,00
	17322	ASS DE MEDIATION AIDE AUX VICTIMES	6574	1 000,00
	17323	SECOURS CATHOLIQUE	6574	500,00
	F010425	COMITE DEPART CROIX BLANCHE	6574	500,00
	F010678	FENETRES OUVERTES ASSOCIATION	6574	1 525,00
	F013507	AMBROISE CROIZAT ASSOCIATION	6574	1 800,00
	F013511	COMITE DE LIAISON A.C.V.G.	6574	2 370,00
	F013585	UNION NATIONALE DES RETRAITES	6574	1 500,00
	F013595	AMICALE RETRAITES POWDRERIE	6574	200,00
	F013603	DONNEURS DE SANG AMICALE	6574	1 500,00
5200	F014227	CCAS SORGUES	657362	700 000,00
522	F013618	CASEVS VILLE DE SORGUES	6574	400 000,00
64	20107	MAM LA TRIBU D'ISIS	6574	500,00
TOTAL				1 950 618,80

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédant	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	471 000.00	510 000.00	510 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	471 000.00	510 000.00	510 000.00
70611	REDEV. D'ASSAINISS. COLLECTIF ET PR MODERN. RESEAU	450 000.00	470 000.00	470 000.00
70613	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		471 000.00	510 000.00	510 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00	200.00	200.00
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS	100.00	200.00	200.00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	100.00	200.00	200.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		471 100.00	510 200.00	510 200.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	18 900.00	15 984.00	15 984.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 900.00	15 984.00	15 984.00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	18 900.00	15 984.00	15 984.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 900.00	15 984.00	15 984.00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		490 000.00	526 184.00	526 184.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				526 184.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141 212.00	43 029.98	43 029.98
-20- 201	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT	141 212.00 131 212.00	43 029.98 34 139.98	43 029.98 34 139.98
2031 2033	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION	5 000.00 5 000.00	3 890.00 5 000.00	3 890.00 5 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 111 394.50	609 554.53	609 554.53
-23- 2315 238	IMMOBILISATIONS EN COURS IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	1 111 394.50 1 086 394.50 25 000.00	609 554.53 589 554.53 20 000.00	609 554.53 589 554.53 20 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 252 606.50	652 584.51	652 584.51
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00	24 495.62	24 495.62
-16- 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EURO	3 000.00 3 000.00	24 495.62 24 495.62	24 495.62 24 495.62
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		3 000.00	24 495.62	24 495.62
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 255 606.50	677 080.13	677 080.13
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	18 900.00	15 984.00	15 984.00
<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		18 900.00	15 984.00	15 984.00
-13- 139111 13912 13913 13918	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS AGENCE DE L'EAU REGIONS DEPARTEMENTS AUTRES	18 900.00 7 531.00 2 238.00 256.00 8 875.00	15 984.00 2 662.00 3 420.00 272.00 9 630.00	15 984.00 2 662.00 3 420.00 272.00 9 630.00
<i>Charges transférées</i>				
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	1 830.00	1 830.00
-21- 21532	IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLATIONS, MA TERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	7 508.00 7 508.00	1 830.00 1 830.00	1 830.00 1 830.00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	26 408.00	17 814.00	17 814.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	1 282 014.50	694 894.13	694 894.13
RESTES A REALISER N-1			71 464.32
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			766 358.45

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	216 855.16		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	216 855.16		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EURO	216 855.16		
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		216 855.16		
10	DOTATIONS	179 304.97	227 632.40	227 632.40
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	179 304.97	227 632.40	227 632.40
1068	RESERVES AUTRES RESERVES	179 304.97	227 632.40	227 632.40
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		179 304.97	227 632.40	227 632.40
TOTAL DES RECETTES REELLES		396 160.13	227 632.40	227 632.40
021	Virement de la section d'exploitation	93 000.00	103 820.42	103 820.42
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 000.00	103 820.42	103 820.42
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	310 000.00	328 442.00	328 442.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	310 000.00	328 442.00	328 442.00
2801	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT	83 000.00	98 072.00	98 072.00
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	370.00	370.00	370.00
281532	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	226 630.00	230 000.00	230 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		403 000.00	432 262.42	432 262.42
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	1 830.00	1 830.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 508.00	1 830.00	1 830.00
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	5 475.00	1 830.00	1 830.00
2033	FRAIS D'INSERTION	2 033.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		410 508.00	434 092.42	434 092.42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		806 668.13	661 724.82	661 724.82

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				104 633.63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				766 358.45

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	43 213.91	15 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		28 213.91
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		43 213.91	43 213.91

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	35 041.39	8 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		27 041.39
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		35 041.39	35 041.39
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		78 255.30	78 255.30

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 000.00	6 000.00	6 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6068	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 000.00	4 000.00	4 000.00
62871	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMBOURSEMENT DE FRAIS	4 000.00	4 000.00	4 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	36 956.07	23 213.91	23 213.91
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36 956.07	23 213.91	23 213.91
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	36 956.07	23 213.91	23 213.91
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		43 956.07	30 213.91	30 213.91
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 69 -	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		48 956.07	35 213.91	35 213.91
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT		8 000.00	8 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 000.00	8 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			8 000.00	8 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		48 956.07	43 213.91	43 213.91
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				43 213.91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES MARCHANDISES	22 000.00	15 000.00	15 000.00
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	22 000.00 22 000.00	15 000.00 15 000.00	15 000.00 15 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		22 000.00	15 000.00	15 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 000.00	15 000.00	15 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES	D'EXPLOITATION	22 000.00	15 000.00	15 000.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				28 213.91
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				43 213.91

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39	35 041.39	35 041.39
-21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39	35 041.39	35 041.39
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	27 041.39	35 041.39	35 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		27 041.39	35 041.39	35 041.39
TOTAL DES DEPENSES REELLES		27 041.39	35 041.39	35 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		27 041.39	35 041.39	35 041.39
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				35 041.39

III - VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2		
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
021	Virement de la section d'exploitation		8 000.00	8 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 000.00	8 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 000.00	8 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		8 000.00	8 000.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			27 041.39
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			35 041.39

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	791 565.00	790 869.52
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		695.48
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		791 565.00	791 565.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	26 148.29	6 895.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		19 253.29
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		26 148.29	26 148.29

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	817 713.29	817 713.29

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	472 870.00	481 670.00	481 670.00
-60-	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	459 990.00	468 590.00	468 590.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 000.00	9 000.00	9 000.00
606121	ELECTRICITE	20 000.00	22 000.00	22 000.00
606122	GAZ	10 000.00	10 000.00	10 000.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60623	ALIMENTATION	403 000.00	409 500.00	409 500.00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	100.00	100.00	100.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 700.00	5 600.00	5 600.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 950.00	1 950.00	1 950.00
606324	MATERIEL JETABLE	8 500.00	8 700.00	8 700.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 740.00	1 740.00	1 740.00
-61-	SERVICES EXTERIEURS	9 000.00	9 200.00	9 200.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	8 000.00	8 000.00	8 000.00
	DIVERS			
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 000.00	1 200.00	1 200.00
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 880.00	3 880.00	3 880.00
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 500.00	2 500.00	2 500.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	180.00	180.00	180.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200.00	1 200.00	1 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	305 000.00	300 000.00	300 000.00
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	305 000.00	300 000.00	300 000.00
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	305 000.00	300 000.00	300 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
-65-	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		778 870.00	782 670.00	782 670.00
(a)=011+012+014+65+656				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 000.00	2 000.00
-67-	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 000.00	2 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	781 870.00	784 670.00	784 670.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 637.00	6 895.00	6 895.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 637.00	6 895.00	6 895.00
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	788 507.00	791 565.00	791 565.00
	RESTES A REALISER N-1			
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			791 565.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	PRODUITS DES SERVICES	417 000.00	506 000.00	506 000.00
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	417 000.00	506 000.00	506 000.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
7067	REDEVANCE ET DROITS SERVICES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	340 000.00	355 000.00	355 000.00
70670	REPAS FOYER LOGEMENT LE RONQUET	36 000.00	38 000.00	38 000.00
70671	REPAS JOURNEE D'AUTOMNE CCAS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
70674	REPAS CENTRE DE LOISIRS	36 000.00	40 000.00	40 000.00
70676	REPAS ASSOCIATIONS	1 000.00		
70678	REPAS SELF	2 000.00	3 000.00	3 000.00
	AUTRES PRODUITS			
70871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		68 000.00	68 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	370 774.70	284 869.52	284 869.52
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	370 774.70	284 869.52	284 869.52
7552	EXCEDENT OU DEFICIT PAR BUDGETS ANNEXES ADM PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPAL	370 774.70	284 869.52	284 869.52
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		787 774.70	790 869.52	790 869.52
TOTAL DES RECETTES REELLES		787 774.70	790 869.52	790 869.52
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		787 774.70	790 869.52	790 869.52
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				695.48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				791 565.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 866.66	26 148.29	26 148.29
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 866.66	26 148.29	26 148.29
218838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL CUISINE CENTRALE	22 866.66	26 148.29	26 148.29
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		22 866.66	26 148.29	26 148.29
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 866.66	26 148.29	26 148.29
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		22 866.66	26 148.29	26 148.29
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				26 148.29

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 637.00	6 895.00	6 895.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			19 253.29
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			26 148.29

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 375 421.40	840 818.18
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		534 603.22
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 375 421.40	1 375 421.40

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	650 380.21	593 471.40
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		56 908.81
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		650 380.21	650 380.21
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		2 025 801.61	2 025 801.61

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 900.00	606 950.00	606 950.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	20 000.00	450.00	450.00
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS			
6137	LOCATIONS MOBILIERES	1 000.00		
	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS		450.00	450.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	19 000.00		
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	605 900.00	606 500.00	606 500.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	400.00		
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6236	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00		
	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
62871	DIVERS			
6288	REMBOURSEMENT DE FRAIS	500.00	500.00	500.00
	AUTRES	600 000.00	605 000.00	605 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	129 200.00	129 500.00	129 500.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000.00	100 000.00	100 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	330.00	330.00	330.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6336	VERSEMENT DE TRANSPORT	80.00	80.00	80.00
	COTISATIONS CNFPT ET CDG	250.00	250.00	250.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	28 870.00	29 170.00	29 170.00
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
64112	SALAIRES, APPONTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	16 000.00	16 000.00	16 000.00
64118	NBISFT ET IR	1 400.00	1 400.00	1 400.00
6414	AUTRES INDEMNITES	200.00		
	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 000.00	3 500.00	3 500.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6452	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	2 500.00	2 500.00	2 500.00
6453	COTISATIONS AUX MUTUELLES	120.00	120.00	120.00
6458	COTISATIONS AUX CASSES DE RETRAITES	5 500.00	5 500.00	5 500.00
	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	70.00	70.00	70.00
6471	AUTRES CHARGES SOCIALES PRESTATIONS DIRECTES	80.00	80.00	80.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		755 600.00	736 950.00	736 950.00

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00	5 000.00	5 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00	5 000.00	5 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	6 000.00	4 000.00	4 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	1 000.00	1 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	57 000.00	40 000.00	40 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	57 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		820 600.00	781 950.00	781 950.00
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	352 219.93	541 971.40	541 971.40
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	352 219.93	541 971.40	541 971.40
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	52 000.00	51 500.00	51 500.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	52 000.00	51 500.00	51 500.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. DOTAT. AMORT.	52 000.00	51 500.00	51 500.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 224 819.93	1 375 421.40	1 375 421.40
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 375 421.40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	44 000.00	50 000.00	50 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	44 000.00	50 000.00	50 000.00
7061	PRESTATIONS DE SERVICES TRANSPORT DE VOYAGEUR	44 000.00	50 000.00	50 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	755 000.00	790 000.00	790 000.00
- 73 - 734	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE VERSEMENT DE TRANSPORT	755 000.00 755 000.00	790 000.00 790 000.00	790 000.00 790 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		799 000.00	840 000.00	840 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		799 000.00	840 000.00	840 000.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18	818.18	818.18
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	818.18 818.18	818.18 818.18	818.18 818.18
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		818.18	818.18	818.18
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		799 818.18	840 818.18	840 818.18
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				534 603.22
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 375 421.40

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/Art.	Libellé	Budget précédant	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2033	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'INSERTION	5 000.00	5 000.00	5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	385 491.13	644 562.03	644 562.03
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	385 491.13	644 562.03	644 562.03
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	385 491.13	644 562.03	644 562.03
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00		
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00		
2318	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000.00		
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		410 491.13	649 562.03	649 562.03
TOTAL DES DEPENSES REELLES		410 491.13	649 562.03	649 562.03
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18	818.18	818.18
<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		<i>818.18</i>	<i>818.18</i>	<i>818.18</i>
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	818.18	818.18	818.18
SUBV. D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU C/PTE DE RESULT				
13913	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS DEPARTEMENTS	818.18	818.18	818.18
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		818.18	818.18	818.18
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + + ordres)		411 309.31	650 380.21	650 380.21
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				650 380.21

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
10	DOTATIONS			
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	RESERVES AUTRES RESERVES			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	352 219.93	541 971.40	541 971.40
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	352 219.93	541 971.40	541 971.40
040	<i>OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION</i>	52 000.00	51 500.00	51 500.00
- 28 -	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>	52 000.00	51 500.00	51 500.00
	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
28138	<i>CONSTRUCTIONS AUTRES CONSTRUCTIONS</i>	1 292.00	1 291.00	1 291.00
	<i>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
28181	<i>INSTALLATIONS GENERALES, A GENCEMENTS, AMENAGEMENTS</i>	50 019.00	49 520.00	49 520.00
28183	<i>MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE</i>	458.00	458.00	458.00
28184	<i>MOBILIER</i>	151.00	151.00	151.00
28188	<i>AUTRES</i>	80.00	80.00	80.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		404 219.93	593 471.40	593 471.40
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				56 908.81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				650 380.21



**PARTENARIAT TRIENNAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE
TERRITORIALISÉE ENTRE
LE CNFPT DELEGATION PACA
ET LA VILLE/LE CCAS/LA RESIDENCE AUTONOMIE LE RONQUET DE
SORGUES**

Entre

LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Délégation Paca
Chemin de la Planquette
CS 90578
83041 Toulon Cedex 9

Représenté par son délégué régional Monsieur Gérard CHENOZ et ci-après désignée par « le CNFPT », dûment habilité aux fins des présentes

d'une part,

Et

LA VILLE DE SORGUES ET SES ETABLISSEMENTS RATTACHES (LE CCAS ET LA RESIDENCE AUTONOMIE LE RONQUET DE SORGUES),

Représentés par Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire et Président, dûment habilité aux fins des présentes

d'autre part,

Ci-après conjointement désignés « les parties »

Vu les conventions cadre signées chaque année entre les parties et portant notamment sur les participations financières du CNFPT, objet des présentes.

Il est exposé ce qui suit :

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ont depuis quelques temps mutualisés ses savoirs faire et moyens afin d'optimiser le service rendu auprès des usagers. Le CNFPT, de par son expertise, est tout à fait légitime pour accompagner la collectivité et les agents dans ce sens. C'est donc pour définir cette relation que la Ville et ses établissements rattachés souhaitent contractualiser avec le CNFPT un partenariat pour développer la culture de la formation et son bon usage comme levier de la qualité du service public.

Dans ce contexte, La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ont souhaité dans le cadre de la présente convention de **partenariat bénéficiaire** de l'expertise et du savoir-faire du CNFPT.

En effet, la formation professionnelle tout au long de la vie représente l'un des principaux leviers de la gestion des compétences et constitue l'outil privilégié de la stratégie de développement qualitatif des services publics locaux.

Le dispositif issu de la loi du 19 février 2007 a renforcé les droits individuels et collectifs à la formation des agents territoriaux qui s'exercent selon un jeu de responsabilités croisées entre les agents, les employeurs et le CNFPT.

Ce dispositif implique :

- pour les collectivités : de mettre en place les conditions nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de formation professionnelle tout au long de la vie,
- pour les agents : d'être pleinement acteurs de leur formation et de leur évolution professionnelle,
- pour le CNFPT : de répondre au mieux aux besoins de formation résultant tant des parcours individuels des agents que des dynamiques collectives impulsées par les collectivités.

Dans ce cadre, l'exercice du droit à la formation, résulte d'une part, d'une relation indispensable entre l'agent territorial et son employeur et d'autre part, relève autant de l'engagement des autorités territoriales que de l'offre de service du CNFPT.

C'est pour définir les modalités de cette relation que la délégation régionale Paca et La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés entendent s'engager dans le présent partenariat pour développer la culture de la formation et son bon usage comme levier de la qualité du service public.

Ceci étant exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir le contenu du partenariat pluriannuel entre le CNFPT et La Ville de Sorgues ainsi que ses établissements rattachés dans les domaines de la formation des agents territoriaux employés par la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés et de l'accompagnement de ses projets, dès lors qu'ils ont un lien avec la formation de ses agents.

La délégation Paca et la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés conviennent, afin de développer **les compétences** des agents concernés, de mettre en œuvre des actions de formation à partir des orientations et objectifs stratégiques définis par les parties et présentés à l'article 2.

Trois finalités principales sont assignées au présent partenariat :

- favoriser l'exercice du droit à la formation des agents territoriaux ;
- définir des axes de progrès partagés ;
- constituer un outil de communication, permettant de valoriser l'investissement des deux parties.

ARTICLE 2 - LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PARTENARIAT

2.1 Les objectifs stratégiques de La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés définissent ses objectifs stratégiques de développement des compétences de ses agents ou d'accompagnement des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre ainsi qu'ils suivent :

1. formation de l'encadrement (management)
2. formation de l'accueil des publics (gestion des conflits, adopter une attitude adaptée, technique d'écoute active..)
3. animation, projet éducatif et culturel
4. professionnalisation des agents intervenants sur la voie publique (hors cadre d'emplois des agents de police)

2.2 Les orientations de formation du CNFPT

Le CNFPT a défini, dans son projet d'établissement des ambitions et des orientations nationales de formation pour la période 2016-2021 :

- 1. Accompagner les évolutions propres à l'action publique locale**
Accompagner encore mieux les évolutions statutaires des agents territoriaux
Contribuer à donner du sens à l'action publique
Accompagner par le développement des compétences des agents territoriaux les projets institutionnels et les projets de territoire
Former à l'innovation publique locale comme démarche de recherche adaptée aux mutations
- 2. Développer une offre de service public de qualité**
Créer une dynamique de formation élargie
Proposer des contenus de formation toujours plus pertinents
Développer les usages pédagogiques rendant les stagiaires acteurs de leur formation

Améliorer le niveau d'accueil des stagiaires

La délégation Paca a pour mission de mettre en œuvre et d'adapter aux réalités locales l'ensemble de ces orientations.

Pour ce faire, le plan d'action de la délégation Paca du CNFPT a défini les principales orientations suivantes en matière de formation des agents publics locaux:

- Favoriser la gestion dynamique des compétences professionnelles par les employeurs territoriaux
- Créer des ressources pour une prise en compte de ces thématiques (grandes causes nationales et grandes mutations de l'action publique)
- Accompagner les évolutions de compétences professionnelles liées aux projets des collectivités territoriales
- Aider les collectivités dans le développement des compétences de leurs agents
- Renforcer la territorialisation de l'offre de service
- Améliorer le niveau d'accueil des stagiaires
- Améliorer le niveau de qualité de la communication
- Déployer des démarches favorisant l'innovation publique locale
- Se doter de lieux d'accompagnement de l'innovation publique locale : laboratoire d'apprentissage et salles de co-construction d'actions publiques
- Mettre en œuvre une stratégie de développement des usages pédagogiques reposant sur une pédagogie active, interactive et enrichie
- Développer des événements et des ressources en prise avec l'actualité de l'action publique territoriale

ARTICLE 3- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

3.1 Définition du programme d'actions

La délégation Paca et La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés s'accordent chaque année, avant le 31 décembre de l'année N-1 sur le programme des actions mises en œuvre l'année suivante.

Ce programme définira au travers de fiches actions les objectifs communs, les actions à mener, la programmation annuelle, les modalités d'organisation et de gestion, les indicateurs de résultats ainsi que les moyens financiers mis en œuvre à cet effet.

Les parties s'engagent à créer les conditions de réussite des actions de formation réalisées en intra. Dans ce cadre, le CNFPT :

- définira les contenus des formations en lien avec la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ;
- organisera les actions de formation ;
- désignera les intervenants nécessaires ;
- communiquera les programmes à la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés
- évaluera en présentiel les formations à visée stratégiques ou complexes
- fournira aux stagiaires les supports de formation, sous forme dématérialisée.

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés :

- s'assureront de la participation d'un nombre suffisant de stagiaires pour garantir la qualité des formations ;
- informeront les agents sur l'objectif des formations
- assureront l'inscription et la convocation aux actions de formation (IEL)
- organiseront les moyens techniques dédiés à la formation (salle de formation, équipements, matériels informatiques et audiovisuels, etc...) et informera le CNFPT de toutes les modalités
- communiqueront au CNFPT les feuilles d'émargement des formations dispensées
- s'assureront de l'accueil des agents de La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés

3.2 Modalités de financement

Conformément à l'article 8 de la loi du 12 juillet 1984, chaque action définie dans le présent partenariat sera organisée avec ou sans participation financière de La Ville de Sorgues et de ses établissements rattachés, par application des modalités fixées par le conseil d'administration du CNFPT relatives aux activités payantes en vigueur au moment de sa réalisation. Les modalités de mise en œuvre des participations financières sont fixées aux termes de la convention cadre annuelle.

De la même manière, les frais de déplacement (transport, hébergement et restauration) seront pris en charge selon les modalités définies par le conseil d'administration du CNFPT pour la période de réalisation de l'action concernée.

3.3 Mutualisation des ressources matérielles

3.3.1 Les ressources matérielles

La Ville de Sorgues, ses établissements rattachés et le CNFPT s'accordent à :

- mutualiser des actions de formation avec les autres collectivités telles que formation professionnalisation des agents intervenant sur la voie publique, accueil, techniques d'écoute active.
- contribuer et participer à un réseau d'échanges au niveau régional, interdépartemental ou départemental des responsables des ressources humaines et responsables de service formation, organisé par le CNFPT.

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés s'engagent à mettre à disposition du CNFPT, par voie de convention et à titre gracieux, des salles, sous réserve d'une communication en amont des demandes de réservation, à hauteur d'1 salle par an.

3.4 Evaluation des actions

Afin de réaliser chaque année l'évaluation des actions de formation, le comité de suivi tel que défini à l'article 5 des présentes s'appuiera notamment sur les indicateurs suivants :

- nombre de participants ;
- nombre de jours de formation stagiaires réalisés ;
- bilans « à chaud » réalisés par les stagiaires ;
- bilans « a posteriori » ;
- atteinte des objectifs fixés par la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ;

L'évaluation des actions de formation menées au cours de l'année précédente permettra, le cas échéant, d'apporter des ajustements au présent partenariat.

3.5 Modalités de paiement

Dès réception du titre de recettes que lui adressera le CNFPT à l'issue des actions de formations payantes, la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés s'acquitteront du montant considéré en créditant le compte ouvert par l'Agence comptable du CNFPT auprès de la Recette Générale des Finances de Paris.

Le titre sera accompagné d'un mémoire ou d'une proposition de décompte précisant le thème, la durée de formation prise en compte et le montant de la facturation.

Dans le respect des grands principes budgétaires qui incombent aux deux parties, le CNFPT et la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés conviennent que la facturation et le titre de recette y afférant seront émis au plus tard au 1er décembre de l'année de la réalisation de l'action de formation.

3.6 Prévention et lutte contre l'absentéisme

Afin de responsabiliser les employeurs, la programmation des actions de formation en intra sur cotisation est conditionnée par la présence d'un nombre minimum de 15 stagiaires.

Dans l'hypothèse où la session ne comprendrait finalement qu'un effectif inférieur au seuil de 15 stagiaires (sauf accord écrit préalable signé par le CNFPT sur ce point), chaque place non occupée en-deçà de ce seuil (du fait de l'absence du stagiaire inscrit) donne lieu à une participation financière au tarif délibéré par le conseil d'administration du CNFPT par jour et par place non occupée.

Dans le cas où la formation serait annulée du fait de la collectivité ou de l'établissement public bénéficiaire, une participation financière est demandée :

- ⇒ si l'annulation est connue au plus un mois avant la date de formation : la collectivité prend à sa charge 50 % du montant fixé dans la proposition pour engagement signée par les deux parties
- ⇒ si l'annulation est connue au plus une semaine avant la date de l'action : la collectivité prend à sa charge 100 % du montant fixé dans la proposition pour engagement signée par les deux parties

ARTICLE 4 - COMMUNICATION

Les parties s'engagent à promouvoir, par tout support approprié, en privilégiant le recours au numérique, les actions prévues et mises en œuvre dans le cadre du présent partenariat.

La délégation Paca procède chaque année à la présentation de l'ensemble des partenariats signés auprès mes membres de son Conseil régional d'orientation.

Les partenariats et toutes les actions qui en découlent peuvent être déployés dans le plan de

communication interne de la délégation et de la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés.

ARTICLE 5 - PILOTAGE ET SUIVI DU PARTENARIAT

Un comité de suivi est institué entre la délégation Paca et la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés. Il est composé de la façon suivante :

- **pour la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés**
Le directeur général des services
La directrice des ressources humaines
La responsable de la formation
- **pour le CNFPT :**
Le directeur de la délégation CNFPT Paca
La directrice Adjointe chargée de la formation
Le Responsable de l'antenne de Vaucluse
Le référent territoire de l'antenne de Vaucluse

Les missions du comité de suivi sont les suivantes :

- assurer la mise en œuvre des actions prévues au présent partenariat ;
- définir le programme des actions annuel et rédiger les fiches action ;
- examiner chaque année le bilan des actions menées ;
- définir d'un commun accord les ajustements à apporter au présent partenariat ;
- régler en concertation les éventuelles difficultés de mise en œuvre des actions.

Il se réunit au minimum une fois par an pour réaliser le bilan quantitatif et qualitatif de l'année écoulée et identifier le programme d'actions de l'année à venir.

La réunion du comité de suivi sera précédée de réunions préparatoires destinées notamment à dresser un tableau de bord des actions réalisées, en cours ou en projet, assorti des fiches actions correspondantes.

ARTICLE 6 - DUREE

Le présent partenariat est conclu pour les années 2018, 2019 et 2020 à compter de sa signature. Les parties conviennent de se rencontrer six mois avant son échéance, afin d'étudier la possibilité de renouveler le partenariat.

Chacune des parties peut résilier le présent partenariat en le justifiant, en cours d'exécution, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prend effet à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception et après clôture des actions engagées à la date du préavis et, le cas échéant, paiement des participations financières dues au CNFPT.

ARTICLE 7 - MODIFICATIONS / AVENANTS

Les parties peuvent modifier, d'un commun accord et par voie d'avenant, les dispositions du présent partenariat.

Fait en 4 exemplaires à Sorgues, le

(en 4 exemplaires)

Pour le Centre National de la
Fonction Publique Territoriale
Délégation PACA

Le délégué régional,

Monsieur Gérard CHENOZ

Pour la Ville de Sorgues/le CCAS/la résidence
autonomie Le Ronquet

Le Maire/Président,

Thierry LAGNEAU

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	791 565.00	790 869.52
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		695.48
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		791 565.00	791 565.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	26 148.29	6 895.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		19 253.29
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		26 148.29	26 148.29
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		817 713.29	817 713.29

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	472 870.00	481 670.00	481 670.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	459 990.00	468 590.00	468 590.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 000.00	9 000.00	9 000.00
606121	ELECTRICITE	20 000.00	22 000.00	22 000.00
606122	GAZ	10 000.00	10 000.00	10 000.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60623	ALIMENTATION	403 000.00	409 500.00	409 500.00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	100.00	100.00	100.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 700.00	5 600.00	5 600.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 950.00	1 950.00	1 950.00
606324	MATERIEL JETABLE	8 500.00	8 700.00	8 700.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 740.00	1 740.00	1 740.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	9 000.00	9 200.00	9 200.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	8 000.00	8 000.00	8 000.00
	DIVERS			
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 000.00	1 200.00	1 200.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 880.00	3 880.00	3 880.00
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 500.00	2 500.00	2 500.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	180.00	180.00	180.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200.00	1 200.00	1 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	305 000.00	300 000.00	300 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	305 000.00	300 000.00	300 000.00
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	305 000.00	300 000.00	300 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	PERTES SUR CREANCES IRRECouvrABLES			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		778 870.00	782 670.00	782 670.00
(a)=011+012+014+65+656				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 000.00	2 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 000.00	2 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00

TOTAL DES DEPENSES REELLES		781 870.00	784 670.00	784 670.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 637.00	6 895.00	6 895.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 637.00	6 895.00	6 895.00
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	6 637.00	6 895.00	6 895.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 637.00	6 895.00	6 895.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 637.00	6 895.00	6 895.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		788 507.00	791 565.00	791 565.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				791 565.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	PRODUITS DES SERVICES	417 000.00	506 000.00	506 000.00
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	417 000.00	506 000.00	506 000.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
7067	REDEVANCE ET DROITS SERVICES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	340 000.00	355 000.00	355 000.00
70670	REPAS FOYER LOGEMENT LE RONQUET	36 000.00	38 000.00	38 000.00
70671	REPAS JOURNEE D'AUTOMNE CCAS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
70674	REPAS CENTRE DE LOISIRS	36 000.00	40 000.00	40 000.00
70676	REPAS ASSOCIATIONS	1 000.00		
70678	REPAS SELF	2 000.00	3 000.00	3 000.00
	AUTRES PRODUITS			
70871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		68 000.00	68 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	370 774.70	284 869.52	284 869.52
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	370 774.70	284 869.52	284 869.52
7552	EXCEDENT OU DEFICIT PAR BUDGETS ANNEXES ADM PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPAL	370 774.70	284 869.52	284 869.52
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		787 774.70	790 869.52	790 869.52
TOTAL DES RECETTES REELLES		787 774.70	790 869.52	790 869.52
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		787 774.70	790 869.52	790 869.52
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				695.48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				791 565.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 866.66	26 148.29	26 148.29
-21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 866.66	26 148.29	26 148.29
218838	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL CUISINE CENTRALE	22 866.66	26 148.29	26 148.29
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		22 866.66	26 148.29	26 148.29
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 866.66	26 148.29	26 148.29
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		22 866.66	26 148.29	26 148.29
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				26 148.29

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 637.00	6 895.00	6 895.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	6 637.00	6 895.00	6 895.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			19 253.29
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			26 148.29

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	43 213.91	15 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		28 213.91
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		43 213.91	43 213.91

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	35 041.39	8 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		27 041.39
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		35 041.39	35 041.39
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		78 255.30	78 255.30

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 000.00	6 000.00	6 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6068	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 000.00	4 000.00	4 000.00
62871	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMBOURSEMENT DE FRAIS	4 000.00	4 000.00	4 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	36 956.07	23 213.91	23 213.91
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36 956.07	23 213.91	23 213.91
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	36 956.07	23 213.91	23 213.91
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		43 956.07	30 213.91	30 213.91
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 69 -	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		48 956.07	35 213.91	35 213.91
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT		8 000.00	8 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 000.00	8 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			8 000.00	8 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		48 956.07	43 213.91	43 213.91
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+R&R+Résultat)				43 213.91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	22 000.00	15 000.00	15 000.00
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	22 000.00 22 000.00	15 000.00 15 000.00	15 000.00 15 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		22 000.00	15 000.00	15 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 000.00	15 000.00	15 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		22 000.00	15 000.00	15 000.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				28 213.91
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				43 213.91

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39	35 041.39	35 041.39
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39	35 041.39	35 041.39
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	27 041.39	35 041.39	35 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		27 041.39	35 041.39	35 041.39
TOTAL DES DEPENSES REELLES		27 041.39	35 041.39	35 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		27 041.39	35 041.39	35 041.39
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				35 041.39

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
021	Virement de la section d'exploitation		8 000.00	8 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 000.00	8 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 000.00	8 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		8 000.00	8 000.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			27 041.39
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			35 041.39

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 375 421.40	840 818.18
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		534 603.22
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 375 421.40	1 375 421.40
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	650 380.21	593 471.40
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		56 908.81
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		650 380.21	650 380.21
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		2 025 801.61	2 025 801.61

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES			A1	
Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 900.00	606 950.00	606 950.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	20 000.00	450.00	450.00
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS			
6137	LOCATIONS MOBILIERES	1 000.00		
	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS		450.00	450.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	19 000.00		
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	605 900.00	606 500.00	606 500.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	400.00		
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6236	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00		
	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
62871	DIVERS			
6288	REMBOURSEMENT DE FRAIS	500.00	500.00	500.00
	AUTRES	600 000.00	605 000.00	605 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	129 200.00	129 500.00	129 500.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000.00	100 000.00	100 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	330.00	330.00	330.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6336	VERSEMENT DE TRANSPORT	80.00	80.00	80.00
	COTISATIONS CNFPT ET CDG	250.00	250.00	250.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	28 870.00	29 170.00	29 170.00
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
64112	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	16 000.00	16 000.00	16 000.00
64118	NBI SFT ET IR	1 400.00	1 400.00	1 400.00
6414	AUTRES INDEMNITES	200.00		
	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 000.00	3 500.00	3 500.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6452	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	2 500.00	2 500.00	2 500.00
6453	COTISATIONS AUX MUTUELLES	120.00	120.00	120.00
6458	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	5 500.00	5 500.00	5 500.00
	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	70.00	70.00	70.00
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6471	PRESTATIONS DIRECTES	80.00	80.00	80.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		755 600.00	736 950.00	736 950.00
(a)=011+012+014+65				

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00	5 000.00	5 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00	5 000.00	5 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	6 000.00	4 000.00	4 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	1 000.00	1 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	57 000.00	40 000.00	40 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	57 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		820 600.00	781 950.00	781 950.00
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	352 219.93	541 971.40	541 971.40
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	352 219.93	541 971.40	541 971.40
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	52 000.00	51 500.00	51 500.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	52 000.00	51 500.00	51 500.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV.	52 000.00	51 500.00	51 500.00
6811	DOTAT. AMORT.	52 000.00	51 500.00	51 500.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 224 819.93	1 375 421.40	1 375 421.40
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 375 421.40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	44 000.00	50 000.00	50 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	44 000.00	50 000.00	50 000.00
7061	PRESTATIONS DE SERVICES TRANSPORT DE VOYAGEUR	44 000.00	50 000.00	50 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	755 000.00	790 000.00	790 000.00
- 73 - 734	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE VERSEMENT DE TRANSPORT	755 000.00 755 000.00	790 000.00 790 000.00	790 000.00 790 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		799 000.00	840 000.00	840 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		799 000.00	840 000.00	840 000.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18	818.18	818.18
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	818.18 818.18	818.18 818.18	818.18 818.18
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		818.18	818.18	818.18
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		799 818.18	840 818.18	840 818.18
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				534 603.22
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 375 421.40

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1		
Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2033	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'INSERTION	5 000.00	5 000.00	5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	385 491.13	644 562.03	644 562.03
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	385 491.13	644 562.03	644 562.03
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	385 491.13	644 562.03	644 562.03
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00		
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00		
2318	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000.00		
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		410 491.13	649 562.03	649 562.03
TOTAL DES DEPENSES REELLES		410 491.13	649 562.03	649 562.03
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18	818.18	818.18
<i>Reprises sur auto financement antérieur</i>		<i>818.18</i>	<i>818.18</i>	<i>818.18</i>
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	818.18	818.18	818.18
<i>SUBV. D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU Cpte DE RESULT</i>				
13913	<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS DEPARTEMENTS</i>	<i>818.18</i>	<i>818.18</i>	<i>818.18</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		818.18	818.18	818.18
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		411 309.31	650 380.21	650 380.21
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				650 380.21

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
10	DOTATIONS			
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	RESERVES AUTRES RESERVES			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	352 219.93	541 971.40	541 971.40
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	352 219.93	541 971.40	541 971.40
040	<i>OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION</i>	52 000.00	51 500.00	51 500.00
- 28 -	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>	52 000.00	51 500.00	51 500.00
	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
28138	<i>CONSTRUCTIONS AUTRES CONSTRUCTIONS</i>	1 292.00	1 291.00	1 291.00
28181	<i>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
28183	<i>INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS</i>	50 019.00	49 520.00	49 520.00
28184	<i>MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE</i>	458.00	458.00	458.00
28184	<i>MOBILIER</i>	151.00	151.00	151.00
28188	<i>AUTRES</i>	80.00	80.00	80.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		404 219.93	593 471.40	593 471.40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		404 219.93	593 471.40	593 471.40
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				56 908.81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				650 380.21

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 409 823.83	g 637 456.23	227 632.40
	Section d'investissement	b 1 229 821.62	h 850 069.08	-379 752.54

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 484 386.17 (si excédent)	

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		1 639 645.45 =a+b+c+d	1 971 911.48 =g+h+i+j	332 266.03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k	
	Section d'investissement	f 71 464.32	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 71 464.32	=k+l	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	409 823.83 =a+c+e	637 456.23 =g+i+k	227 632.40
	Section d'investissement	1 301 285.94 =b+d+f	1 334 455.25 =h+j+l	33 169.31
	TOTAL CUMULE	1 711 109.77 =a+b+c+d+e+f	1 971 911.48 =g+h+i+j+k+l	260 801.71

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	71 464.32	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 970.02	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 494.30	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 000.00	15 783.00	7 207.10		17 009.90
611 61523 617	SOUS-TRAITANCE GENERALE ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX ETUDES ET RECHERCHES	21 000.00 18 000.00 1 000.00	15 783.00	6 747.10 460.00		14 252.90 2 217.00 540.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	19 054.00			20 946.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	40 000.00	19 054.00			20 946.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000.00	4 523.52			476.48
6541 658	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 019.88 3 980.12	543.40 3 980.12			476.48
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		85 000.00	39 360.52	7 207.10		38 432.38
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
673 678	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00 1 000.00				1 000.00 1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		87 000.00	39 360.52	7 207.10		40 432.38
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	93 000.00				93 000.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	368 210.10	363 256.21			4 953.89
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	58 210.10	58 210.10			
6811	DOTATION AMORTISSEMENTS	310 000.00	305 046.11			4 953.89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		461 210.10	363 256.21			97 953.89
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		461 210.10	363 256.21			97 953.89
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		548 210.10	402 616.73	7 207.10		138 386.27

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	471 000.00	488 657.58	79 561.36		-97 218.94
70611 70613	REDEVANCE ASSAINISSEMENT PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	450 000.00 21 000.00	390 844.76 97 812.82	79 561.36		-20 406.12 -76 812.82
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		4.81			-4.81
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		4.81			-4.81
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		471 000.00	488 662.39	79 561.36		-97 223.75
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00	193.19			-93.19
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	100.00	193.19			-93.19
TOTAL DES RECETTES REELLES		471 100.00	488 855.58	79 561.36		-97 316.94
042	OPEL D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	77 110.10	69 039.29			8 070.81
777	QUOTE PART SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	77 110.10	69 039.29			8 070.81
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 110.10	69 039.29			8 070.81
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		548 210.10	557 894.87	79 561.36		-89 246.13

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	149 152.00	77 857.15	66 970.02	4 324.83
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	136 212.00	76 027.15	65 860.02	-5 675.17
2031	FRAIS D'ETUDES	7 940.00	1 830.00	1 110.00	5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000.00			5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 494.30		4 494.30	
2111	ACQUISITION TERRAIN NU	4 494.30		4 494.30	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 238 000.00	1 072 417.28		165 582.72
2315	INSTALLATIONS MATERIEL OUT TECHNIQUES	1 213 000.00	1 072 417.28		140 582.72
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	25 000.00			25 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 391 646.30	1 150 274.43	71 464.32	169 907.55
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00	3 000.00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000.00	3 000.00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		3 000.00	3 000.00		
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 394 646.30	1 153 274.43	71 464.32	169 907.55
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	77 110.10	69 039.29		8 070.81
<i>Reprises sur auto financement antérieur</i>		77 110.10	69 039.29		8 070.81
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT					
139111	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	7 531.00	7 530.79		0.21
13912	SUBVENTION REGION	14 579.96	14 579.05		0.91
13913	SUBVENTIONS DEPARTEMENTS	765.22	763.83		1.39
13918	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	54 233.92	46 165.62		8 068.30
Charges transférées					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	7 507.90		0.10
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 508.00	7 507.90		0.10
21532	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	7 508.00	7 507.90		0.10
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		84 618.10	76 547.19		8 070.91
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 479 264.40	1 229 821.62	71 464.32	177 978.46

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	346 855.16	300 000.00		46 855.16
1641	EMPRUNTS EN EUROS	346 855.16	300 000.00		46 855.16
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		346 855.16	300 000.00		46 855.16
10	DOTATIONS	179 304.97	179 304.97		
1068	AUTRES RESERVES	179 304.97	179 304.97		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		179 304.97	179 304.97		
TOTAL DES RECETTES REELLES		526 160.13	479 304.97		46 855.16
021	Virtement de la section d'exploitation	93 000.00			
040	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	368 210.10	363 256.21		4 953.89
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT					
139111	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS				
13912	SUBVENTION A GENCE DE L'EAU	57 700.88	57 700.88		
	SUBV.EQUIPEMENT REGION	509.22	509.22		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	310 000.00	305 046.11		4 953.89
2801	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	AMORTISSEMENT FRAIS ETABLISSEMENT	83 000.00	82 865.05		134.95
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDE	370.00	370.00		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
281532	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL				
	AMORTISSEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENT	226 630.00	221 811.06		4 818.94
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		461 210.10	363 256.21		97 953.89
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	7 508.00	7 507.90		0.10
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 508.00	7 507.90		0.10
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
2033	FRAIS D'ETUDES	5 475.00	5 475.00		
	FRAIS D'INSERTION	2 033.00	2 032.90		0.10
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		468 718.10	370 764.11		97 953.99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		994 878.23	850 069.08		144 809.15
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		484 386.17			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	526 184.00	526 184.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		526 184.00	526 184.00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	694 894.13	661 724.82
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	71 464.32	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		104 633.63
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		766 358.45	766 358.45
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		1 292 542.45	1 292 542.45

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 000.00	36 000.00	36 000.00
-61 - 611	SERVICES EXTERIEURS SOUS-TRAITANCE GENERALE	40 000.00 21 000.00	36 000.00 12 000.00	36 000.00 12 000.00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	18 000.00	23 000.00	23 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	46 000.00	46 000.00
-62 - 6215	AUTRES SERVICES EXTERIEURS PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	40 000.00 40 000.00	46 000.00 46 000.00	46 000.00 46 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 000.00	7 000.00	7 000.00
-65 - 6541 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	4 000.00 2 000.00 2 000.00	7 000.00 2 000.00 5 000.00	7 000.00 2 000.00 5 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		84 000.00	89 000.00	89 000.00
66	CHARGES FINANCIERES		2 921.58	2 921.58
-66 - 66111 6688	CHARGES FINANCIERES CHARGES D'INTERETS INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRE		2 921.58 2 421.58 500.00	2 921.58 2 421.58 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 000.00	2 000.00
-67 - 673 678	CHARGES EXCEPTIONNELLES TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00 2 000.00 1 000.00	2 000.00 2 000.00	2 000.00 2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		87 000.00	93 921.58	93 921.58
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	93 000.00	103 820.42	103 820.42
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 000.00	103 820.42	103 820.42

042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	310 000.00	328 442.00	328 442.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	310 000.00	328 442.00	328 442.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	310 000.00	328 442.00	328 442.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		403 000.00	432 262.42	432 262.42
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		403 000.00	432 262.42	432 262.42
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		490 000.00	526 184.00	526 184.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				526 184.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	23 038 934.53	g	25 369 232.20
	Section d'investissement	b	4 977 986.86	h	4 603 666.63

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	4 898 464.19
	Report en section d'investissement (001)	d	1 210 625.26	j	

= =

TOTAL (réalisations + reports)			29 227 546.65 =a+b+c+d		34 871 363.02 =g+h+i+j
-----------------------------------	--	--	---------------------------	--	---------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	1 267 705.57	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		=e+f	1 267 705.57	=k+l

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		23 038 934.53 =a+c+e		30 267 696.39 =g+i+k
	Section d'investissement		7 456 317.69 =b+d+f		4 603 666.63 =h+j+l
	TOTAL CUMULE		30 495 252.22 =a+b+c+d+e+f		34 871 363.02 =g+h+i+j+k+l

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandataées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 267 705.57	
20	IMMO INCORPORELLES	95 624.00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	310 535.99	
21	IMMO CORPORELLES	527 818.86	
23	IMMO EN COURS	333 726.72	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 393 178.24	3 637 071.06	299 229.30		456 877.88
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	22 000.00	18 538.26	3 200.00		261.74
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	198 069.28	198 069.28			
606121	ELECTRICITE	440 688.23	392 862.50	14 060.62		33 765.11
606122	GAZ	325 653.25	256 289.56	1 912.06		67 451.63
60622	CARBURANTS	48 187.72	41 753.65	3 372.82		3 061.25
60623	ALIMENTATION	7 080.00	5 665.97	414.04		999.99
60624	PHARMACIE	260.00				260.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	13 299.89	12 613.57	397.90		288.42
606281	AUTRES FOURN. NON STOCKEES POUR TRAVAUX EN REGIE	2 850.65				2 850.65
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 500.00	28 700.70			1 799.30
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	99 292.09	77 152.93	7 171.08		14 968.08
606320	PETIT EQUIPEMENT REGIE	140 970.69	125 929.92	11 163.97		3 876.80
606321	PETIT EQUIPEMENT ATELIERS	2 506.94	2 385.47	119.46		2.01
606323	PETIT EQUIPEMENT MAGASIN	30 000.00	27 447.05	1 232.47		1 320.48
606324	MATERIEL JETABLE	7 000.00	3 647.87			3 352.13
606326	PETIT MATERIEL SECURITE	3 000.00	1 392.60			1 607.40
606328	PETIT EQUIPEMENT SONORISATION	2 000.00	-0.02			2 000.02
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	94.36	94.36			
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	34 669.86	30 576.08	3 438.24		655.54
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 990.00	15 375.73	365.23		249.04
60651	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 033.20	4 033.20			
60652	ABONNEMENTS PERIODIQUES	8 731.00	8 543.68			187.32
60653	LIVRES DISQUES CASSETTES ADULTE (BIBLIO.MEDIA)	1 498.45	1 498.45			
60655	ACQUISITIONS DOCUMENTS NON SCOLAIRES	35 469.00	35 460.91			8.09
60656	RESSOURCES NUMERIQUES	8 641.17	8 636.20			4.97
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	81 575.00	64 041.59	13 980.22		3 553.19
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 397.14	7 544.07			1 853.07
60688	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 500.00	1 230.53			269.47
606882	AUTRES FOURNITURES SERVICE INFORMATIQUE	18 000.00	15 802.25	1 438.31		759.44
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTRE	4 976.40				4 976.40
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	17 356.00	5 874.61	3 034.12		8 447.27
6135	LOCATIONS MOBILIERES	113 405.96	109 111.60	958.79		3 335.57
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	96 243.00	84 648.05	9 907.39		1 687.56
61521	ENTRETIEN TERRAINS	38 013.39	31 333.39	6 680.00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS ATELIERS	141 217.83	113 024.68	10 267.48		17 925.67
615228	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	13 058.45	6 558.26	6 005.84		494.35
6152283	ENTRETIEN BATIMENTS LES GRIFFONS	3 425.50	2 477.50	948.00		
615231	ENTRETIEN DES CANAUX	1 660.93	1 660.93			
615232	DEBROUSSAILLEMENT ABORDS VOIES COMMUNALES	1 159.60				1 159.60
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	112 492.82	105 675.78	5 071.66		1 745.38
61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERES	31 891.03	11 957.48	700.72		19 232.83
615583	ENTRETIEN MATERIEL SERVICE INFORMATIQUE	84 166.80	58 008.42	20 529.60		5 628.78
6156	MAINTENANCE	202 030.17	134 761.15	33 434.26		33 834.76
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	36 580.90	36 580.90			
6168	PRIMES ASSURANCE AUTRES	99 603.39	98 603.90			999.49
617	ETUDES ET RECHERCHES	24 410.03	22 330.71	1 029.96		1 049.36
6173	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	4 940.00	-2 172.00	5 628.00		1 484.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	19 676.00	14 210.66	1 315.50		4 149.84
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	40 051.13	13 632.92	14 851.00		11 567.21
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	100.00				100.00
61881	FRAIS DE RELIURE	4 150.00	3 457.19			692.81
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 190.00	548.22	45.60		596.18
6225	INDEMNITES AUX COMPTABLE ET REGISSEURS	2 858.36	2 858.36			
6226	HONORAIRES	5 380.73	5 031.63			349.10
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	116 730.00	93 011.23	14 302.00		9 416.77
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	4 500.00	1 712.94			2 787.06
6231	ANNONCES INSERTIONS	25 784.00	16 701.62			9 082.38
6232	FETES ET CEREMONIES	168 679.23	158 920.70	6 787.72		2 970.81

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
62323	FETES ET CEREMONIES VOEUX PERSONNEL	11 600.00	10 823.40	700.00		76.60
62324	FETES ET CEREMONIES ARBRE DE NOEL	10 600.00	3 988.63	6 200.00		411.37
62325	FETES ET CEREMONIES	816.50	646.00	170.50		
62326	SPECTACLES ENVIRONNEMENT	13 927.50	13 927.50			
62327	ACTION DE VALORISATION DU PATRIMOINE	8 000.00	7 193.45			806.55
62328	FETES CEREMONIES SPORTS - COMMUNICATION	6 332.83	6 142.83	190.00		
62329	FORUM DES ASSOCIATIONS	3 637.52	3 637.52			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	48 474.37	29 885.50	9 035.40		9 553.47
6237	PUBLICATIONS	13 474.00	13 316.35			157.65
6238	DIVERS	36 996.20	30 751.89	5 985.08		259.23
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	27 856.00	20 652.69	7 203.31		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 119.91	2 967.31	152.60		
6256	MISSIONS	10 427.91	4 947.63			5 480.28
6257	RECEPTIONS	4 888.10	4 888.10			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	51 221.55	50 830.35	391.20		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	54 982.38	43 690.63	11 291.75		
62621	FRAIS TELECOMMUNICATION TELEPHONE MOBILE	11 796.07	7 094.57	1 871.08		2 830.42
62622	INTERNET	13 500.00	8 305.85	2 606.25		2 587.90
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000.00	1 997.88			3 002.12
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS..)	133 110.65	118 857.58			14 253.07
62811	COTISATION	1 400.00				1 400.00
62813	COTISATION AMFV	4 500.00	3 884.66			615.34
62814	COTISATION CAUE	1 877.00	1 877.00			
62816	COTISATION SMDVF	2 946.96	2 735.00			211.96
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	84 302.32	54 242.92			30 059.40
62848	REDEVANCES POUR AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	3 602.40	12.00		385.60
62872	AU BUDGET ANNEXE	68 225.72	68 225.72			
62878	A D'AUTRES ORGANISMES	2 000.00	1 263.53			736.47
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	615 326.22	487 432.23	45 373.08		82 520.91
63512	TAXES FONCIERES	106 398.96	106 398.96			
637	AUTRES IMPOTS	12 000.00				12 000.00
6372	REDEVANCE SACEM	11 750.00	7 055.79	4 282.99		411.22
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 755 120.00	13 689 458.16			65 661.84
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	11 876.00	11 119.59			756.41
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	180 324.42	180 324.42			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 412.00	38 195.00			217.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	38 195.00	38 195.00			
6336	COTISATION CENTRE NATIONAL ET CGFPT	126 294.59	126 294.59			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 703 475.49	6 703 475.49			
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	173 694.39	173 643.20			51.19
64118	AUTRES INDEMNITES	1 938 326.92	1 921 135.34			17 191.58
64131	REMUNERATION	860 079.88	825 552.93			34 526.95
6451	COTISATION URSSAF	1 327 600.00	1 324 675.00			2 925.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 154 479.78	2 151 277.89			3 201.89
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	44 960.00	38 613.00			6 347.00
6455	COTIS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL SOFCAP	49 192.30	49 192.28			0.02
6458	COTISAT.AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	48 283.73	48 178.93			104.80
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE CPTÉ DU FNAL	340.00				340.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	59 585.50	59 585.50			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	242 713.00	242 713.00			
739223	FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES COM ET INTERCOM	242 713.00	242 713.00			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Rentes à réaliser	Crédits annulés
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 523 876.85	3 241 077.85			282 799.00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	295 225.63	198 078.00			97 147.63
6531	INDEMNITES	141 402.34	141 402.34			
6532	FRAIS DE MISSION	3 000.00				3 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	9 811.86	9 811.86			
6535	FORMATION	10 000.00	580.00			9 420.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	24 000.00	23 368.79			631.21
6542	CREANCES ETEINTES	100.00	15.45			84.55
6553	SERVICE D'INCENDIE	754 064.00	754 064.00			
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	10 000.00				10 000.00
657362	SUBVENTION CCAS	785 000.00	756 269.00			28 731.00
65738	AUTRES ORGANISMES	37 262.00	37 262.00			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATION	1 220 626.32	1 102 972.25			117 654.07
657483	SUBVENTION FAÇADES	7 000.00	1 183.13			5 816.87
657485	PARTICIPATION PRIMAIRE MARIE RIVER	180 942.00	180 942.00			
657489	PARTICIPATION ECOLE STEINER	6 014.70	6 014.70			
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	39 428.00	29 114.33			10 313.67
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		21 914 888.09	20 810 320.07	299 229.30		805 338.72
66	CHARGES FINANCIERES	122 399.96	114 360.52			8 039.44
66111	INTERETS COURUS NON ECHUS	117 399.96	116 236.74			1 163.22
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-3 898.44			3 898.44
6615	INTERETS LIGNE DE TRESORERIE	5 000.00	2 022.22			2 977.78
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	411 900.00	355 403.50	4 400.00		52 096.50
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	3 475.41			1 524.59
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	9 224.82				9 224.82
6714	BOURSES ET PRIX	58 600.00	47 891.62	400.00		10 308.38
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEUR)	56 075.18	56 075.18			
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	268 000.00	244 500.00			23 500.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00	3 461.29	4 000.00		7 538.71
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	10 000.00	2 090.19			7 909.81
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	2 090.19			7 909.81
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 459 188.05	21 282 174.28	303 629.30		873 384.47
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	5 720 755.09				5 720 755.09
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 720 755.09				5 720 755.09
042	OPED'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 003 602.27	1 453 130.95			-449 528.68
675	VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS		213 419.40			-213 419.40
6761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFERE		252 250.60			-252 250.60
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 003 602.27	987 460.95			16 141.32
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 724 357.36	1 453 130.95			5 271 226.41
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 724 357.36	1 453 130.95			5 271 226.41
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		29 183 545.41	22 735 305.23	303 629.30		6 144 610.88
Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	28 281.29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 179.73
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3898.44

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	114 000.00	133 046.24			-19 046.24
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	19 179.89			-14 179.89
64192	REMBOURSEMENTS I.J. C.P.A.M.	15 000.00	11 635.98			3 364.02
64193	REMBOURSEMENTS BLETTEL	94 000.00	102 230.37			-8 230.37
70	PRODUITS DES SERVICES	1 282 823.31	1 192 698.70	65 528.10		24 596.51
70311	CONCESSIONS Cimetière	30 000.00	29 843.98			156.02
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	55 667.25	42 441.04	7 825.33		5 400.88
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	1 000.00	1 122.50			-122.50
70621	DROITS D'ENTREE BIBLIOTHEQUE	17 000.00	19 868.22	851.55		-3 719.77
70622	DROITS D'ENTREE ECOLE DE MUSIQUE	60 000.00	69 856.65			-9 856.65
70624	DROITS ENTREE SPECTACLES	26 700.00	28 846.60	605.00		-2 751.60
70631	DROITS ENTREES PISCINE	110 000.00	97 367.40	5 839.45		6 793.15
70661	DROITS D'ENTREES CRECHE	260 000.00	231 033.24	37 821.98		-8 855.22
70669	PRESTATIONS CESAM AMDJ	4 000.00	8 530.20	8 476.00		-13 006.20
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES	40 000.00	47 958.23	4 104.79		-12 063.02
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE		204.00	4.00		-208.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	1 400.00	1 236.25			163.75
70841	MAD DE PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES	20 000.00	11 937.00			8 063.00
70848	MAD DE PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	181 756.06	120 305.21			61 450.85
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	370 000.00	376 355.79			-6 355.79
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES C.C.A.S.	85 000.00	56 269.00			28 731.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	20 000.00	47 807.78			-27 807.78
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	300.00	1 715.61			-1 415.61
73	IMPOTS TAXES	18 631 567.40	18 958 669.33	14 993.00		-342 094.93
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 236 408.40	9 378 427.00			-142 018.60
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 106 747.00	8 106 747.00			
73223	FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES COM ET INTERCOM	57 412.00	57 412.00			
7336	DROITS DE PLACE	40 000.00	44 184.56	3 784.00		-7 968.56
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	4 000.00	5 281.20			-1 281.20
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	420 000.00	439 498.82			-19 498.82
7355	TAXE SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	2 000.00				2 000.00
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	290 000.00	297 097.63			-7 097.63
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	475 000.00	630 021.12	11 209.00		-166 230.12
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 328 576.34	3 536 408.33			-207 831.99
7411	DOTATION FORFAITAIRE	997 115.00	997 115.00			
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	651 268.00	651 268.00			
744	FCTVA		16 505.00			-16 505.00
74718	AUTRE PARTICIPATION ETAT	90 000.00	159 705.45			-69 705.45
7472	PARTICIPATION DE LA REGION	3 000.00				3 000.00
74728	PARTICIPATION DE LA REGION	10 000.00	2 351.67			7 648.33
7473	PARTICIPATION DU DEPARTEMENT		24 320.00			-24 320.00
74733	SUBVENTION DEPARTEMENT	20 000.00	66 700.00			-46 700.00
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES		13 679.07			-13 679.07
7478	PARTICIPATION AUTRE ORGANISME	950 000.00	963 055.17			-13 055.17
74782	PARTICIPATION AUTRE ORGANISME		12 664.97			-12 664.97
7482	COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE		1 475.00			-1 475.00
748314	DOTATION UNIQUE COMPENSATION TP	0.12				0.12
74834	DOTATION COMPENSATION TAXES FONCIERES	61 068.48	61 011.00			57.48
74835	DOTATION COMPENSATION T.H.	542 324.74	542 325.00			-0.26
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 800.00	3 523.00			277.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES		20 710.00			-20 710.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	617 717.09	647 333.83			-29 616.74
752 75814	REVENUS DES IMMEUBLES REDEVANCES SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	615 717.09 2 000.00	646 557.47 776.36			-30 840.38 1 223.64
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		23 974 684.14	24 468 156.43	80 521.10		-573 993.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 805.00	636 153.96			-512 348.96
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES SUR ACHATS ET VENTE		3 804.00			-3 804.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OP. DE GESTION		2.00			-2.00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		7 105.51			-7 105.51
775	PRODUIT DE CESSON DES IMMOBILISATIONS		465 670.00			-465 670.00
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 805.00	159 572.45			-35 767.45
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES	10 000.00	31 189.27			-21 189.27
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	31 189.27			-21 189.27
TOTAL DES RECETTES REELLES		24 108 489.14	25 135 499.66	80 521.10		-1 107 531.62
042	OPEL D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	176 592.08	153 211.44			23 380.64
722	PRODUCTION IMMOBILISEE	100 000.00	76 622.08			23 377.92
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS INVESTISSEMENT TRANSFEREE	76 592.08	76 589.36			2.72
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		176 592.08	153 211.44			23 380.64
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		24 285 081.22	25 288 711.10	80 521.10		-1 084 150.98

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 898 464.19
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1			
Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	243 178.21	76 749.34	95 624.00	70 804.87
20248	FRAIS D'ETUDES PLU	81 954.80	1 744.46	32 420.00	47 790.34
2031	FRAIS D'ETUDES	72 192.80	10 463.04	58 056.00	3 673.76
203146	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	2 938.00	600.00	960.00	1 378.00
203149	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	16 500.00			16 500.00
2033	FRAIS D'INSERTION	10 000.00	8 625.32		1 374.68
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 076.00	5 076.00		
205132	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	54 516.61	50 240.52	4 188.00	88,09
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	925 535.99	195 000.00	310 535.99	420 000.00
2041512	SUBV EQU VERSEES GROUPEMENTS DE COMMUNES	720 000.00		300 000.00	420 000.00
204182	SUBV EQU VERSEES AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	9 100.00		9 100.00	
20422	SUBV EQU VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	196 435.99	195 000.00	1 435.99	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 297 942.16	2 082 007.82	527 818.86	688 115.48
211109	ACQUISITION TERRAINS DIVERS	429 432.97	221 303.85	1 000.00	207 129.12
2112	TERRAINS DE VOIRIE	73 353.38	3 029.96		70 323.42
21120	ACQUISITION TERRAINS VOIRIE	33 528.50	2 849.10	12 711.20	17 968.20
2115	TERRAINS BATIS	145 167.03	145 167.03		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	2 530.92	2 295.60	235.32	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	75 743.90	3 918.00	66 435.39	5 390.51
21312	IMMEUBLES DIVERS	2 730.72			2 730.72
2131841	IMMEUBLES VIEUX SORGUES	404 000.00	255 000.00	149 000.00	
2131842	ACQUISITION BATIMENTS GRIFFONS	209 900.00	109 719.21		100 180.79
2131891	DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	109 727.48	55 639.20		54 088.28
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	689 641.20	688 904.83		736.37
213532	INSTALLATION ANTENNES TELECOM	3 216.00	3 216.00		
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 574.70	15 574.70		
213842	ACQ BAT GRIFFONS	52 292.00		52 292.00	
2151091	POTEAUX INCENDIE	10 302.42	7 269.60		3 032.82
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	3 397.20	3 397.20		
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	177 004.11	44 909.05	54 159.27	77 935.79
21538	AUTRES RESEAUX	141 321.81	31 251.96	110 069.85	
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	149 021.92	39 720.84		109 301.08
21578	AUTRE MATERIEL	424.50	424.50		
215804	ACQUISITION MOBILIER URBAIN	23 484.00	13 680.00	3 852.00	5 952.00
215833	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	20 995.69	16 265.70	5 147.07	-417.08
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	8 600.00	6 429.31		2 170.69
215869	ACQUISITION MATERIEL SPORTS	25 479.80	24 480.49	283.20	716.11
2182331	ACQUISITIONS VEHICULES	80 920.00	48 743.78	21 151.00	11 025.22
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 349.06	8 223.06		126.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	241 824.11	217 071.67	24 669.09	83.35
218334	MATERIEL INFORMATIQUE SCE TECHNIQUE	2 760.00	2 757.60		2.40
2184	MOBILIER	7 827.86	3 392.59	3 849.46	585.81
218427	ACQUISITION MOBILIER BIBLIOTHEQUE	1 048.00	1 047.46		0.54
218431	ACQ MOBILIER CENTRE ADMINISTRATIF	10 735.00	7 647.11	2 094.53	993.36
2184791	ACQUISITION MOBILIER ECOLES	24 048.30	23 262.85	511.20	274.25
218495	ACQUISITION MOBILIER CRECHE	4 370.47	4 370.47		
2188	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	10 020.30	2 793.57	3 681.76	3 544.97
218822	ACQUISITION MATERIEL SECURITE	1 780.32	1 780.32		
218827	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE	3 735.90	2 993.87	741.22	0.81
218828	ACQUISITION MATERIEL ECOLE DE MUSIQUE	5 000.00	4 998.30		1.70
218831	AUTRES IMMOBILIS CENTRE ADMINISTRATIF	2 300.00	2 296.42		3.58
218836	ACQUISITION MATERIEL FETES	51 417.24	32 363.97	4 863.42	14 189.85
2188361	MATERIEL ILLUMINATIONS	12 804.00	12 803.98		0.02
218839	AUTRES MATERIELS POLICE	16 087.95	8 138.95	7 949.00	
2188791	ACQUISITION AUTRES IMMOBILIS CORPORELLES	1 543.40	1 543.40		
218895	AUTRES ACQUISITIONS CRECHE	4 500.00	1 332.32	3 122.88	44.80

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1			
Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 558 597.90	1 804 900.99	333 726.72	1 419 970.19
231214	ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT	99 653.04	99 653.04		
2313011	TRAVAUX AMENAGEMENT SHANGHAI	828.00	828.00		
2313200	TRAVAUX GENDARMERIE	1 140.00	1 140.00		
231322	TRAVAUX HOTEL DE VILLE	51 558.20	10 667.00	13 046.52	27 844.68
2313222	TRAVAUX STADE CHEVALIER	5 278.00	2 109.12		3 168.88
231325	TRAVAUX EGLISE	11 204.00	11 203.20		0.80
2313271	TRAVAUX MEDIATHEQUE	64 024.00	35 429.21		28 594.79
231329	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS	5 762.86			5 762.86
2313291	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS.	105 970.95			105 970.95
231331	TRAVAUX CENTRE ADMINISTRATIF	83 278.70	57 782.51	20 562.94	4 933.25
231333	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	29 303.36	18 298.92		11 004.44
231335	TRAVAUX PRESBYTERE	59 091.41	57 421.65		1 669.76
231336	TRAVAUX SALLE DES FETES	809 576.00	139 022.66		670 553.34
231345	TRAVAUX CHAPELLE SAINT SIXTE	16 165.12			16 165.12
231351	TRAVAUX GYMNASE CHAFFUNES	38 500.00	23 244.00		15 256.00
231352	TRAVAUX GYMNASE COUBERTIN	128 247.20	44 652.60		83 594.60
231353	TRAVAUX SALLE SIRE	72 660.40	23 008.27	14 376.05	35 276.08
231355	TRAVAUX SALLE DE JUDO	35 272.20	32 325.00	2 947.20	
231362	TRAVAUX STADE BADAFFIER	112 139.38	87 887.38	24 252.00	
231363	TRAVAUX BOULODROME	81 318.28	61 258.47	9 744.96	10 314.85
2313632	TENNIS ROUTE D'ENTRAIGLES	39 458.38	10 344.88	29 113.50	
231364	TRAVAUX PARC MUNICIPAL	79 392.40	29 568.48	3 116.98	46 706.94
2313651	TRAVAUX PLAN D'EAU DE LA LIONNE	43 585.52	42 217.52	1 368.00	
231370	TRAVAUX ECOLE JEAN JAURES	6 912.79	6 912.79		
231371	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES	14 961.97	13 531.05		1 430.92
231372	TRAVAUX ECOLE MOURE DE SEVE	7 217.00	2 340.00		4 877.00
231373	TRAVAUX ECOLE SEVIGNE	24 000.00	7 724.58		16 275.42
231374	TRAVAUX ECOLE ELSA TRIQUET	12 453.22	12 452.92		0.30
231375	TRAVAUX ECOLE MALLAUDE	167 494.05	119 285.66		48 208.39
231376	TRAVAUX ECOLE FREDERI MISTRAL	255 000.00	213 898.31	450.00	40 651.69
231377	TRAVAUX ECOLE LE PARC	19 520.88	19 520.88		
231378	TRAVAUX ECOLE LES RAMIERES	325 273.26	216 427.97	27 091.20	81 754.09
231379	TRAVAUX ECOLE GERARD PHILIPPE	22 313.00	2 312.74		20 000.26
2313791	JEUX COURS DECOLES	25 368.00	15 292.80	10 008.00	67.20
2313792	TRAVAUX LOGTS FONCTION DIVERS GROUPES SCOLAIRES	2 772.96	2 772.96		
2313794	TRAVAUX ECOLE LA PINEDE	60 503.74	60 503.73		0.01
231382	TRAVAUX PISCINE CANETON	60 724.08	41 823.41	18 900.00	0.67
231383	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT	79 167.21	61 978.15	17 189.06	
231390	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY	56 538.00	30 154.50	16 159.50	10 224.00
2313905	TRAVAUX RESIDENCE AUTONOMIE	209 169.20	57 631.21	30 576.15	120 961.84
2313906	TRX AMENAGEMENT BOUTIQUES A L'ESSAI	21 780.34	21 780.34		
231392	TRAVAUX FOYER ILOT DU MOULIN	393.60	393.60		
231393	TRAVAUX SALLES DE QUARTIER	16 610.40	16 610.40		
231394	TRAVAUX CHATEAU PAMARD	45 719.61	7 452.53	30 719.62	7 547.46
231395	TRAVAUX CRECHE	19 819.83	19 819.83		
231397	TRAVAUX CIMETIERE	79 559.20	36 060.00	42 345.60	1 153.60
2315413	TRAVAUX IMMEUBLE GIRY	1 308.00	1 308.00		
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	50 610.16	28 850.72	21 759.44	
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	8 025 254.26	4 158 658.15	1 267 705.57	2 598 890.54
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	525 828.76	523 693.46		2 135.30
164122	EMPRUNTS TAUX FIXE CLF	32 584.32	32 584.32		
164123	EMPRUNTS TAUX FIXE C.E.	295 172.50	295 172.50		
164124	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT FONCIER	82 023.26	82 023.26		
164125	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT AGRICOLE	113 333.32	113 333.32		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 715.36	580.06		2 135.30
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000.00			1 000.00
271	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	1 000.00			1 000.00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	526 828.76	523 693.46		3 135.30
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 552 083.02	4 682 351.61	1 267 705.57	2 602 025.84

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	176 592.08	153 211.44		23 380.64
	Reprises sur auto-financement antérieur	76 592.08	76 589.36		2.72
13911	SUBV.INV.TRANSFEREES AU Cpte DE RESULTAT ETAT	39 118.57	39 115.85		2.72
13912	SUBV.TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT REGION	2 338.74	2 338.74		
13913	SUBV.INV.TRANSFEREES AU Cpte DE RESULTAT	28 296.67	28 296.67		
139148	SUBV COMMUNES TRANSF AU Cpte DE RESULTAT	6 666.67	6 666.67		
13918	SUBV.INV.TRANSFEREES AU Cpte DE RESULTAT	171.43	171.43		
	Charges transférées	100 000.00	76 622.08		23 377.92
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	44 332.05	24 625.86		19 706.19
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	50 000.00	46 328.27		3 671.73
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	5 667.95	5 667.95		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	156 411.00	142 423.81		13 987.19
204422	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT EN NATURE	741.42	741.42		
2111	TERRAINS NUS	10 000.00	8 117.46		1 882.54
211109	ACQUISITION TERRAINS DIVERS	2 441.52	2 441.52		
2112	TERRAINS DE VOIRIE	150.00	150.00		
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	52.29			52.29
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	789.36	789.36		
21311	IMMEUBLE VIEUX SORGUES	16 259.64	16 259.64		
21312	IMMEUBLES DIVERS	61 316.43	61 316.43		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	60 089.99	49 319.63		10 770.36
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	2 376.55	2 376.55		
2161	OEUVRES OBJETS D'ART	13.00	13.00		
21783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 282.00			1 282.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	312.00	312.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE TECHN	586.80	586.80		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	333 003.08	295 635.25		37 367.83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réalisées + Ordres)		8 885 086.10	4 977 986.86	1 267 705.57	2 639 393.67
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 210 625.26			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	181 853.00	244 759.40		-62 906.40
1321	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE ETAT	23 500.00	23 449.18		50.82
1322	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE REGION	8 170.00	38 170.44		-30 000.44
1328	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE AUTRES	38 145.00	71 101.78		-32 956.78
1342	AMENDES DE POLICE	112 038.00	112 038.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	77 190.00			77 190.00
1641	EMPRUNTS A TAUX FIXE	77 190.00			77 190.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		259 043.00	244 759.40		14 283.60
10	DOTATIONS	2 655 000.00	2 762 452.47		-107 452.47
10222	F.C.T.V.A.	400 000.00	401 579.00		-1 579.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	255 000.00	360 873.47		-105 873.47
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 000 000.00	2 000 000.00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	900.00	900.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	900.00	900.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS	300 000.00			
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		2 955 900.00	2 763 352.47		192 547.53
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 214 943.00	3 008 111.87		206 831.13
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	5 720 755.09			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 720 755.09			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 003 602.27	1 453 130.95		-449 528.68
192	DIF SUR REALISATION POST AU 1/1/97		252 250.60		-252 250.60
2111	TERRAINS MUS		57 415.18		-57 415.18
2112	TERRAINS DE VOIRIE		40 559.70		-40 559.70
21318	TRAVAUX EN REGIE		115 444.52		-115 444.52
2802	AMORTISSEMENT FRAIS D'ETUDES, ELABORATION DOCS URBA	21 444.00	21 443.12		0.88
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES	20 000.00	18 924.17		1 075.83
28033	AMORTISSEMENT FRAIS D'INSERTION	1 450.00	1 448.20		1.80
28041511	AMORTISSEMENT SUBV EQU VERSEES GRPMT	24 400.00	24 400.00		
28041512	AMORTISSEMENT SUBV EQU GRPMT COLLECTIVITES	66 667.00	66 665.00		2.00
2804182	AMORTISSEMENT SUBV EQU ORG PUB BAT ET INSTALLATION	127 070.00	113 064.00		14 006.00

280421	AMORTISSEMENT SUV EQU PERS PRIV BIENS MATERIELS ET	4 267.00	4 258.00	9.00
280422	AMORTISSEMENT SUV EQU BAT ET INSTALLATIONS	40 083.00	40 056.00	27.00
2804412	SUBV EQU EN NATURE SUR BATS	12 510.00	12 507.00	3.00
2804422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE	52 594.00	52 589.00	5.00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DTS SIMILAIRES	44 415.00	44 410.46	4.54
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	141 361.27	141 361.27	
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT	40 572.00	40 571.51	0.49
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 170.00	1 169.17	0.83
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVIL	63 990.00	63 985.87	4.13
281571	MATERIEL ROULANT	3 231.00	3 230.57	0.43
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	380.00	375.09	4.91
28158	AUTRES	31 855.00	30 833.42	1 021.58
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT	1 895.00	1 894.51	0.49
28182	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	43 150.00	43 149.05	0.95
28183	AMORTISSEMENT MATER.BUREAU INFORMATIQUE	121 120.00	121 117.77	2.23
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	42 215.00	42 245.59	-30.59
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	97 763.00	97 762.18	0.82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 724 357.36	1 453 130.95	5 271 226.41
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	156 411.00	142 423.81	13 987.19
1021	DOTATION	10 000.00	2 945.00	7 055.00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL		13.00	-13.00
1326	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		150.00	-150.00
2031	FRAIS D'ETUDES	20 000.00	18 515.64	1 484.36
2033	FRAIS D'INSERTION	6 411.00	6 410.19	0.81
2112	TERRAINS DE VOIRIE		741.42	-741.42
21318	TRAVAUX EN REGIE		586.80	-586.80
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE TECHN	120 000.00	113 061.76	6 938.24
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 880 768.36	1 595 554.76	5 285 213.60
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		10 095 711.36	4 603 666.63	5 492 044.73

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	472 870.00	446 396.98			26 473.02
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 000.00	4 059.54			4 940.46
606121	ELECTRICITE	21 926.82	21 926.82			
606122	GAZ	8 073.18	7 410.05			663.13
60623	ALIMENTATION	397 247.00	379 956.71			17 290.29
60624	PHARMACIE	100.00				100.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 700.00	5 241.10			458.90
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 950.00	1 818.38			131.62
606324	MATERIEL JETABLE	8 500.00	7 892.16			607.84
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 740.00	1 704.55			35.45
61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS	13 753.00	12 241.23			1 511.77
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 046.40	1 046.40			
6231	ANNONCES INSERTIONS	2 500.00	1 984.49			515.51
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	133.60	132.84			0.76
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200.00	982.71			217.29
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	305 000.00	269 576.00			35 424.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	305 000.00	269 576.00			35 424.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	405.24			594.76
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	588.76				588.76
6542	CREANCES ETEINTES	393.10	393.10			
65888	AUTRES	18.14	12.14			6.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	141.45			2 858.55
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEUR)	1 000.00	141.45			858.55
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		781 870.00	716 519.67			65 350.33
042	OPED'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 637.00	6 637.00			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 637.00	6 637.00			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 637.00	6 637.00			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total Réelles + ordres)		788 507.00	723 156.67			65 350.33

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	PRODUITS DES SERVICES	417 000.00	463 133.71	61 904.04		-108 037.75
7067	CANTINES, ETUDES SURVEILLEES	340 000.00	299 588.78	61 477.99		-21 066.77
70670	REPAS FOYER LOGEMENT LE RONQUET	36 000.00	41 468.78			-5 468.78
70671	REPAS AUTOMNE CCAS	2 000.00	2 473.80			-473.80
70674	REPAS CENTRE DE LOISIRS	36 000.00	45 945.85			-9 945.85
70676	REPAS ASSOCIATIONS CONTRAT CAF	1 000.00				1 000.00
70678	SELF	2 000.00	5 430.78	426.05		-3 856.83
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		68 225.72			-68 225.72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	370 774.70	198 078.00			172 696.70
7552	PRISE EN CHARGE DEFICIT BUDGET ANNEXE	370 774.70	198 078.00			172 696.70
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4.10			-4.10
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4.10			-4.10
	TOTAL DES RECETTES	787 774.70	661 215.81	61 904.04		64 654.85
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total Réelles + ordres)	787 774.70	661 215.81	61 904.04		64 654.85
	Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		732.30			

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA					
SECTION D'INVESTISSEMENT			- DETAIL DES DEPENSES		
Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 866.66	3 613.37		19 253.29
218838	MATERIEL CANTINES ECOLES	22 866.66	3 613.37		19 253.29
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	22 866.66	3 613.37		19 253.29
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	22 866.66	3 613.37		19 253.29
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	22 866.66	3 613.37		19 253.29
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA					
SECTION D'INVESTISSEMENT			- DETAIL DES RECETTES		
Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 637.00	6 637.00		
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	6 637.00	6 637.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 637.00	6 637.00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 637.00	6 637.00		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	6 637.00	6 637.00		
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		16 229.66		

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 13 530.29	g 14 788.13	1 257.84
	Section d'investissement	b	h	

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 26 956.07 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 27 041.39 (si excédent)	

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	TOTAL (réalisations + reports)	13 530.29 =a+b+c+d	68 785.59 =g+h+i+j	55 255.30

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k	
	Section d'investissement	f	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	13 530.29 =a+c+e	41 744.20 =g+i+k	28 213.91
	Section d'investissement	=b+d+f	27 041.39 =h+j+l	27 041.39
	TOTAL CUMULE	13 530.29 =a+b+c+d+e+f	68 785.59 =g+h+i+j+k+l	55 255.30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 000.00	1 590.12			4 409.88
6068	VETEMENTS TRAVAIL	2 000.00	266.42			1 733.58
62871	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMBOURSEMENT DE FRAIS	4 000.00	1 323.70			2 676.30
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	36 956.07	11 937.00			25 019.07
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	36 956.07	11 937.00			25 019.07
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	3.17			996.83
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 000.00	3.17			996.83
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		43 956.07	13 530.29			30 425.78
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00				4 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	2 000.00				2 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00				1 000.00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	1 000.00				1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		48 956.07	13 530.29			35 425.78
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		48 956.07	13 530.29			35 425.78

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	22 000.00	11 844.17	2 939.17		7 216.66
706	TAXES FUNERAIRES	22 000.00	11 844.17	2 939.17		7 216.66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		4.79			-4.79
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		4.79			-4.79
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		22 000.00	11 848.96	2 939.17		7 211.87
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 000.00	11 848.96	2 939.17		7 211.87
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		22 000.00	11 848.96	2 939.17		7 211.87
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation		reporte de N-1	26 956.07			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39			27 041.39
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	27 041.39			27 041.39
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	27 041.39			27 041.39
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	27 041.39			27 041.39
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles +ordres)	27 041.39			27 041.39
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + + ordres)				
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			27 041.39		

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 774 764.97	g 884 366.44	109 601.47
	Section d'investissement	b 2 383.18	h 51 314.61	48 931.43

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 425 001.75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 7 977.38 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		777 148.15 =a+b+c+d	1 368 660.18 =g+h+i+j	591 512.03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	774 764.97 =a+c+e	1 309 368.19 =g+i+k	534 603.22
	Section d'investissement	2 383.18 =b+d+f	59 291.99 =h+j+l	56 908.81
	TOTAL CUMULE	777 148.15 =a+b+c+d+e+f	1 368 660.18 =g+h+i+j+k+l	591 512.03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
----------	---------	---------------------------------	--------------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 900.00	613 043.60			12 856.40
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	725.00	725.00			
6135	LOCATIONS MOBILIERES	100.00				100.00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE	1 350.00	1 350.00			
617	ETUDES ET RECHERCHES	16 516.29	15 050.00			1 466.29
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	400.00				400.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00	3 253.60			746.40
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	275.00				275.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS	500.00	314.09			185.91
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	602 033.71	592 350.91			9 682.80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	129 200.00	110 401.98			18 798.02
6215	PERSONNEL AFFECTÉ PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000.00	86 088.00			13 912.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	80.00	66.00			14.00
6336	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL ET AU CENTRE DE GESTION	250.00	217.02			32.98
6411	SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS DE BASE	16 000.00	13 042.21			2 957.79
64112	NBI SFT ET IR	1 400.00	1 248.91			151.09
64118	AUTRES INDEMNITES	200.00				200.00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 231.03	3 231.03			
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 268.97	2 004.00			264.97
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	120.00	101.42			18.58
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	5 500.00	4 284.72			1 215.28
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	70.00	52.67			17.33
6471	PRESTATIONS DIRECTES	80.00	66.00			14.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	4.78			495.22
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	500.00	4.78			495.22
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		755 600.00	723 450.36			32 149.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00				8 000.00
673	TITRES ANULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 000.00				6 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	57 000.00				57 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		820 600.00	723 450.36			97 149.64
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	352 219.93				352 219.93
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 000.00	51 314.61			685.39
- 68 - 6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NATURE A RENSEIGNER	52 000.00 52 000.00	51 314.61 51 314.61			685.39 685.39
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		404 219.93	51 314.61			352 905.32
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		404 219.93	51 314.61			352 905.32
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 224 819.93	774 764.97			450 054.96

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES					A2	
Chap/Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	44 000.00	52 970.47	676.36		-9 646.83
7061	TRANSPORT DE VOYAGEURS	44 000.00	52 970.47	676.36		-9 646.83
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	755 000.00	829 901.43			-74 901.43
734	PRODUIT VERSEMENT DE TRANSPORT	755 000.00	829 901.43			-74 901.43
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		799 000.00	882 871.90	676.36		-84 548.26
TOTAL DES RECETTES REELLES		799 000.00	882 871.90	676.36		-84 548.26
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18			
777	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT	818.18	818.18			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		818.18	818.18			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		799 818.18	883 690.08	676.36		-84 548.26
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1			425 001.75			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00			5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000.00			5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	386 379.13	1 565.00		384 814.13
2181	INSTALLATIONS GENERALES	386 379.13	1 565.00		384 814.13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00			20 000.00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 000.00			20 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	411 379.13	1 565.00		409 814.13
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	411 379.13	1 565.00		409 814.13
040	OPED D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18		
	Reprises sur auto-financement antérieur	818.18	818.18		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	818.18	818.18		
	SUBV. D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU CPTE DE RESULT				
13913	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS SUBVENTIONS IT INSCRITES AU CPTE DE RESULTAT	818.18	818.18		
	Charges transférées				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	818.18	818.18		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre	412 197.31	2 383.18		409 814.13
	Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES						B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT					
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES					
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
	TOTAL DES RECETTES REELLES					
021	Virement de la section d'exploitation	352 219.93				
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 000.00	51 314.61		685.39	
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	CONSTRUCTIONS					
28138	AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS	1 292.00	1 291.00		1.00	
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
28181	AMORT AUTRES INSTALL GENERALES	50 019.00	49 334.61		684.39	
28183	AMORTISSEMENT MA TERIEL INFORMATIQUE	458.00	458.00			
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	151.00	151.00			
28188	AMORT AUTRES IMMOBS CORPORELLES	80.00	80.00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	404 219.93	51 314.61		352 905.32	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	404 219.93	51 314.61		352 905.32	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre	404 219.93	51 314.61		352 905.32	
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	7 977.38				



**PARTENARIAT TRIENNAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE
TERRITORIALISÉE ENTRE
LE CNFPT DELEGATION PACA
ET LA VILLE/LE CCAS/LA RESIDENCE AUTONOMIE LE RONQUET DE
SORGUES**

Entre

LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Délégation Paca
Chemin de la Planquette
CS 90578
83041 Toulon Cedex 9

Représenté par son délégué régional Monsieur Gérard CHENOZ et ci-après désignée par « le CNFPT », dûment habilité aux fins des présentes

d'une part,

Et

LA VILLE DE SORGUES ET SES ETABLISSEMENTS RATTACHES (LE CCAS ET LA RESIDENCE AUTONOMIE LE RONQUET DE SORGUES),

Représentés par Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire et Président, dûment habilité aux fins des présentes

d'autre part,

Ci-après conjointement désignés « les parties »

Vu les conventions cadre signées chaque année entre les parties et portant notamment sur les participations financières du CNFPT, objet des présentes.

Il est exposé ce qui suit :

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ont depuis quelques temps mutualisés ses savoirs faire et moyens afin d'optimiser le service rendu auprès des usagers. Le CNFPT, de par son expertise, est tout à fait légitime pour accompagner la collectivité et les agents dans ce sens. C'est donc pour définir cette relation que la Ville et ses établissements rattachés souhaitent contractualiser avec le CNFPT un partenariat pour développer la culture de la formation et son bon usage comme levier de la qualité du service public.

Dans ce contexte, La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ont souhaité dans le cadre de la présente convention de partenariat bénéficier de l'expertise et du savoir-faire du CNFPT.

En effet, la formation professionnelle tout au long de la vie représente l'un des principaux leviers de la gestion des compétences et constitue l'outil privilégié de la stratégie de développement qualitatif des services publics locaux.

Le dispositif issu de la loi du 19 février 2007 a renforcé les droits individuels et collectifs à la formation des agents territoriaux qui s'exercent selon un jeu de responsabilités croisées entre les agents, les employeurs et le CNFPT.

Ce dispositif implique :

- pour les collectivités : de mettre en place les conditions nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de formation professionnelle tout au long de la vie,
- pour les agents : d'être pleinement acteurs de leur formation et de leur évolution professionnelle,
- pour le CNFPT : de répondre au mieux aux besoins de formation résultant tant des parcours individuels des agents que des dynamiques collectives impulsées par les collectivités.

Dans ce cadre, l'exercice du droit à la formation, résulte d'une part, d'une relation indispensable entre l'agent territorial et son employeur et d'autre part, relève autant de l'engagement des autorités territoriales que de l'offre de service du CNFPT.

C'est pour définir les modalités de cette relation que la délégation régionale Paca et La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés entendent s'engager dans le présent partenariat pour développer la culture de la formation et son bon usage comme levier de la qualité du service public.

Ceci étant exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir le contenu du partenariat pluriannuel entre le CNFPT et La Ville de Sorgues ainsi que ses établissements rattachés dans les domaines de la formation des agents territoriaux employés par la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés et de l'accompagnement de ses projets, dès lors qu'ils ont un lien avec la formation de ses agents.

La délégation Paca et la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés conviennent, afin de développer les compétences des agents concernés, de mettre en œuvre des actions de formation à partir des orientations et objectifs stratégiques définis par les parties et présentés à l'article 2.

Trois finalités principales sont assignées au présent partenariat :

- favoriser l'exercice du droit à la formation des agents territoriaux ;
- définir des axes de progrès partagés ;
- constituer un outil de communication, permettant de valoriser l'investissement des deux parties.

ARTICLE 2 - LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PARTENARIAT

2.1 Les objectifs stratégiques de La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés définissent ses objectifs stratégiques de développement des compétences de ses agents ou d'accompagnement des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre ainsi qu'ils suivent :

1. formation de l'encadrement (management)
2. formation de l'accueil des publics (gestion des conflits, adopter une attitude adaptée, technique d'écoute active..)
3. animation, projet éducatif et culturel
4. professionnalisation des agents intervenants sur la voie publique (hors cadre d'emplois des agents de police)

2.2 Les orientations de formation du CNFPT

Le CNFPT a défini, dans son projet d'établissement des ambitions et des orientations nationales de formation pour la période 2016-2021 :

- 1. Accompagner les évolutions propres à l'action publique locale**
Accompagner encore mieux les évolutions statutaires des agents territoriaux
Contribuer à donner du sens à l'action publique
Accompagner par le développement des compétences des agents territoriaux les projets institutionnels et les projets de territoire
Former à l'innovation publique locale comme démarche de recherche adaptée aux mutations
- 2. Développer une offre de service public de qualité**
Créer une dynamique de formation élargie
Proposer des contenus de formation toujours plus pertinents
Développer les usages pédagogiques rendant les stagiaires acteurs de leur formation

Améliorer le niveau d'accueil des stagiaires

La délégation Paca a pour mission de mettre en œuvre et d'adapter aux réalités locales l'ensemble de ces orientations.

Pour ce faire, le plan d'action de la délégation Paca du CNFPT a défini les principales orientations suivantes en matière de formation des agents publics locaux:

- Favoriser la gestion dynamique des compétences professionnelles par les employeurs territoriaux
- Créer des ressources pour une prise en compte de ces thématiques (grandes causes nationales et grandes mutations de l'action publique)
- Accompagner les évolutions de compétences professionnelles liées aux projets des collectivités territoriales
- Aider les collectivités dans le développement des compétences de leurs agents
- Renforcer la territorialisation de l'offre de service
- Améliorer le niveau d'accueil des stagiaires
- Améliorer le niveau de qualité de la communication
- Déployer des démarches favorisant l'innovation publique locale
- Se doter de lieux d'accompagnement de l'innovation publique locale : laboratoire d'apprentissage et salles de co-construction d'actions publiques
- Mettre en œuvre une stratégie de développement des usages pédagogiques reposant sur une pédagogie active, interactive et enrichie
- Développer des évènements et des ressources en prise avec l'actualité de l'action publique territoriale

ARTICLE 3- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

3.1 Définition du programme d'actions

La délégation Paca et La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés s'accordent chaque année, avant le 31 décembre de l'année N-1 sur le programme des actions mises en œuvre l'année suivante.

Ce programme définira au travers de fiches actions les objectifs communs, les actions à mener, la programmation annuelle, les modalités d'organisation et de gestion, les indicateurs de résultats ainsi que les moyens financiers mis en œuvre à cet effet.

Les parties s'engagent à créer les conditions de réussite des actions de formation réalisées en intra. Dans ce cadre, le CNFPT :

- définira les contenus des formations en lien avec la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ;
- organisera les actions de formation ;
- désignera les intervenants nécessaires ;
- communiquera les programmes à la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés
- évaluera en présentiel les formations à visée stratégiques ou complexes
- fournira aux stagiaires les supports de formation, sous forme dématérialisée.

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés :

- s'assureront de la participation d'un nombre suffisant de stagiaires pour garantir la qualité des formations ;
- informeront les agents sur l'objectif des formations
- assureront l'inscription et la convocation aux actions de formation (IEL)
- organiseront les moyens techniques dédiés à la formation (salle de formation, équipements, matériels informatiques et audiovisuels, etc...) et informera le CNFPT de toutes les modalités
- communiqueront au CNFPT les feuilles d'émargement des formations dispensées
- s'assureront de l'accueil des agents de La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés

3.2 Modalités de financement

Conformément à l'article 8 de la loi du 12 juillet 1984, chaque action définie dans le présent partenariat sera organisée avec ou sans participation financière de La Ville de Sorgues et de ses établissements rattachés, par application des modalités fixées par le conseil d'administration du CNFPT relatives aux activités payantes en vigueur au moment de sa réalisation. Les modalités de mise en œuvre des participations financières sont fixées aux termes de la convention cadre annuelle.

De la même manière, les frais de déplacement (transport, hébergement et restauration) seront pris en charge selon les modalités définies par le conseil d'administration du CNFPT pour la période de réalisation de l'action concernée.

3.3 Mutualisation des ressources matérielles

3.3.1 Les ressources matérielles

La Ville de Sorgues, ses établissements rattachés et le CNFPT s'accordent à :

- mutualiser des actions de formation avec les autres collectivités telles que formation professionnalisation des agents intervenant sur la voie publique, accueil, techniques d'écoute active.
- contribuer et participer à un réseau d'échanges au niveau régional, interdépartemental ou départemental des responsables des ressources humaines et responsables de service formation, organisé par le CNFPT.

La Ville de Sorgues et ses établissements rattachés s'engagent à mettre à disposition du CNFPT, par voie de convention et à titre gracieux, des salles, sous réserve d'une communication en amont des demandes de réservation, à hauteur d'1 salle par an.

3.4 Evaluation des actions

Afin de réaliser chaque année l'évaluation des actions de formation, le comité de suivi tel que défini à l'article 5 des présentes s'appuiera notamment sur les indicateurs suivants :

- nombre de participants ;
- nombre de jours de formation stagiaires réalisés ;
- bilans « à chaud » réalisés par les stagiaires ;
- bilans « a posteriori » ;
- atteinte des objectifs fixés par la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés ;

L'évaluation des actions de formation menées au cours de l'année précédente permettra, le cas échéant, d'apporter des ajustements au présent partenariat.

3.5 Modalités de paiement

Dès réception du titre de recettes que lui adressera le CNFPT à l'issue des actions de formations payantes, la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés s'acquitteront du montant considéré en créditant le compte ouvert par l'Agence comptable du CNFPT auprès de la Recette Générale des Finances de Paris.

Le titre sera accompagné d'un mémoire ou d'une proposition de décompte précisant le thème, la durée de formation prise en compte et le montant de la facturation.

Dans le respect des grands principes budgétaires qui incombent aux deux parties, le CNFPT et la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés conviennent que la facturation et le titre de recette y afférant seront émis au plus tard au 1er décembre de l'année de la réalisation de l'action de formation.

3.6 Prévention et lutte contre l'absentéisme

Afin de responsabiliser les employeurs, la programmation des actions de formation en intra sur cotisation est conditionnée par la présence d'un nombre minimum de 15 stagiaires.

Dans l'hypothèse où la session ne comprendrait finalement qu'un effectif inférieur au seuil de 15 stagiaires (sauf accord écrit préalable signé par le CNFPT sur ce point), chaque place non occupée en-deçà de ce seuil (du fait de l'absence du stagiaire inscrit) donne lieu à une participation financière au tarif délibéré par le conseil d'administration du CNFPT par jour et par place non occupée.

Dans le cas où la formation serait annulée du fait de la collectivité ou de l'établissement public bénéficiaire, une participation financière est demandée :

- ⇒ si l'annulation est connue au plus un mois avant la date de formation : la collectivité prend à sa charge 50 % du montant fixé dans la proposition pour engagement signée par les deux parties
- ⇒ si l'annulation est connue au plus une semaine avant la date de l'action : la collectivité prend à sa charge 100 % du montant fixé dans la proposition pour engagement signée par les deux parties

ARTICLE 4 - COMMUNICATION

Les parties s'engagent à promouvoir, par tout support approprié, en privilégiant le recours au numérique, les actions prévues et mises en œuvre dans le cadre du présent partenariat.

La délégation Paca procède chaque année à la présentation de l'ensemble des partenariats signés auprès mes membres de son Conseil régional d'orientation.

Les partenariats et toutes les actions qui en découlent peuvent être déployés dans le plan de

communication interne de la délégation et de la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés.

ARTICLE 5 - PILOTAGE ET SUIVI DU PARTENARIAT

Un comité de suivi est institué entre la délégation Paca et la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés. Il est composé de la façon suivante :

- **pour la Ville de Sorgues et ses établissements rattachés**
Le directeur général des services
La directrice des ressources humaines
La responsable de la formation
- **pour le CNFPT :**
Le directeur de la délégation CNFPT Paca
La directrice Adjointe chargée de la formation
Le Responsable de l'antenne de Vaucluse
Le référent territoire de l'antenne de Vaucluse

Les missions du comité de suivi sont les suivantes :

- assurer la mise en œuvre des actions prévues au présent partenariat ;
- définir le programme des actions annuel et rédiger les fiches action ;
- examiner chaque année le bilan des actions menées ;
- définir d'un commun accord les ajustements à apporter au présent partenariat ;
- régler en concertation les éventuelles difficultés de mise en œuvre des actions.

Il se réunit au minimum une fois par an pour réaliser le bilan quantitatif et qualitatif de l'année écoulée et identifier le programme d'actions de l'année à venir.

La réunion du comité de suivi sera précédée de réunions préparatoires destinées notamment à dresser un tableau de bord des actions réalisées, en cours ou en projet, assorti des fiches actions correspondantes.

ARTICLE 6 - DUREE

Le présent partenariat est conclu pour les années 2018, 2019 et 2020 à compter de sa signature. Les parties conviennent de se rencontrer six mois avant son échéance, afin d'étudier la possibilité de renouveler le partenariat.

Chacune des parties peut résilier le présent partenariat en le justifiant, en cours d'exécution, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prend effet à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception et après clôture des actions engagées à la date du préavis et, le cas échéant, paiement des participations financières dues au CNFPT.

ARTICLE 7 - MODIFICATIONS / AVENANTS

Les parties peuvent modifier, d'un commun accord et par voie d'avenant, les dispositions du présent partenariat.

Fait en 4 exemplaires à Sorgues, le

(en 4 exemplaires)

Pour le Centre National de la
Fonction Publique Territoriale
Délégation PACA

Le délégué régional,

Monsieur Gérard CHENOZ

Pour la Ville de Sorgues/le CCAS/la résidence
autonomie Le Ronquet

Le Maire/Président,

Thierry LAGNEAU

ETAT DES SUBVENTIONS 2019

Rubrique	Tiers	Raison sociale	Nature	Montant
023	17997	SORG'AMICHATS	6574	1 000,00
	18910	CAP SORGUES	6574	6 500,00
	F010420	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	6574	150,00
	F013597	PREVENTION ROUTIERE COMITE	6574	150,00
20 0	10401	OCCE BECASSIERES MATERNELLE	6574	1 155,60
	12282	ASSO.SPORTIVE LYCEE PROFESSIONNE	6574	400,00
	13878	FOYER SOCIO EDUC. MARIE RIVIER	6574	400,00
	14891	OCCE 84 COOP SCOLAIRE MOURRE DE SEVE	6574	414,00
	18007	COOP SCOL SEVIGNE/RAMIERES MATERNELLE	6574	550,80
	19101	MOSAIC RAMIERES SEVIGNE	6574	400,00
	F010547	COOP ECOLE ELSA TRIOLET ELEMENTAIRE	6574	504,00
	F013526	FOYER LAIQUE E.TRIOLET	6574	1 200,00
	F013534	COOP SCOL.MATERN MISTRAL	6574	993,60
	F013535	COOP SCOL MATERNELLE TRIOLET	6574	1 036,80
	F013537	COOPERATIVE SCOLAIRE G PHILIPPE	6574	1 090,80
	F013538	COOP SCOLAIRE LE PARC	6574	1 490,40
	F013539	COOP SCOLAIRE LA PINEDE	6574	1 360,80
	F013541	COOP SCOLAIRE MISTRAL ELEMENTAIRE	6574	516,00
	F013542	COOP SCOLAIRE BECASSIERES ELEMENTAIRE	6574	570,00
	F013543	COOP SCOL EC PRIM J JAURES	6574	963,00
	F013564	FOYER LAIQUE BECASSIERES	6574	1 600,00
	F013565	FOYER LAIQUE OISELET	6574	1 100,00
	F013575	COOP SCOLAIRE SEVIGNE ELEMENTAIRE	6574	213,00
	F013592	ASS PARENTS ELEVES LIBRE MARIE	6574	400,00
	F013593	ZONE PRIORITAIRE	6574	1 400,00
	F013598	FOYER COOPERATIF CES VOLTAIRE	6574	500,00
	F015005	COOP. SCOL MAILLAUDE	6574	543,00
211	F010280	OGEC ECOLE MARIE RIVIER MATERNELLE	657485	84 922,00
212	14358	ECOLE RUDOLPH STEINER	657489	7 425,00
212	F010280	OGEC ECOLE MARIE RIVIER PRIMAIRE	657485	107 325,00
33	11031	BRIDGE	6574	2 640,00
	11462	LES AMIS DU JARDIN DE BRANTES	6574	1 400,00
	11629	LI JOUGAIRE PROUVENCAU	6574	1 450,00
	12405	LES ENFANTS DE L'OUVEZE	6574	2 000,00
	13842	ASSOCIATION TERRA TEMPO	6574	200,00
	14350	SORGUES TAROT CLUB	6574	500,00
	14629	ESCOLO DOU PONT DE SORGO	6574	2 200,00
	17319	INOOVE	6574	700,00

	17320	REVEIL SORGUAIS FANFARE ET MAJOR	6574	700,00
	19426	PHENIX	6574	1 000,00
	8939	ESPACE PROJECTEURS ASS	6574	12 000,00
	9883	LI GALIPIAN DOU MISTRAU	6574	700,00
	F010315	ETUDES SORGUAISES	6574	1 000,00
	F010365	ASS. PAROISSIALE DE SORGUES	6574	5 000,00
	F010550	ANACROUSE	6574	1 000,00
	F010737	ETINCELLE ASSOCIATION	6574	6 100,00
	F010779	ASSOUCIACIOUN SANT JANENCO DE	6574	2 200,00
	F013501	SOCIETE LITTERAIRE	6574	2 000,00
	F013568	COMITE DE JUMELAGE	6574	3 000,00
	F013599	AMISTA A COEUR JOIE	6574	1 450,00
	F013625	THEATRE DE LA RONDE	6574	2 400,00
	F015003	PONT DE SORGO PHILATELIE	6574	500,00
	F015008	SORGUES COULEURS ET FORMES	6574	700,00
33 1	15284	L ECLA	6574	30 000,00
411	10685	BALL TRAP CLUB RHONE OUVEZE	6574	1 250,00
	11463	ASVB VOLLEY	6574	750,00
	11464	KSPRO	6574	450,00
	17316	SORGUES FULL CONTACT	6574	1 500,00
	17780	SORGUES ATHLE 84	6574	18 500,00
	18554	SORGUES ROCK & SWING	6574	3 900,00
	20105	KRAV MAGA 84	6574	1 200,00
	20106	LES PLONGEURS AUTONOMES DU VAUCLUSE	6574	500,00
	9886	LEI PESCADOU SECTION COMPETITION	6574	800,00
	F010364	ASSO. SPORTIVE ECOLE MARIE RIVIER	6574	800,00
	F010736	SORGUES TRIATHLON	6574	1 500,00
	F010769	RUGBY CLUB SORGUES RHONE OUVEZE	6574	12 000,00
	F010827	AIKIKAI DE SORGUES	6574	1 500,00
	F013505	TENNIS CLUB SORGUAIS	6574	10 000,00
	F013508	OLYMPIC CLUB SORGUAIS	6574	20 000,00
	F013516	ENTENTE BOULISTE SORGUAISE	6574	6 850,00
	F013517	KARATE CLUB SORGUAIS	6574	3 500,00
	F013527	SORGUES BASKET CLUB	6574	160 000,00
	F013532	AMICALE BOULE SORGUAISE	6574	1 700,00
	F013549	CERCLE D'ESCRIME DE SORGUES	6574	2 900,00
	F013569	GYMNASTE CLUB SORGUAIS	6574	8 500,00
	F013577	ASSO. SPORTIVE CES VOLTAIRE	6574	800,00
	F013578	ASS. SPORTIVE CES DIDEROT	6574	800,00
	F013581	PING PONG CLUB SORGUAIS	6574	12 500,00
	F013600	LEI PESCADOU DE SORGO	6574	2 000,00

	F013601	UNION CYCLISTE SORGUAISE	6574	8 000,00
	F013604	STE DE CHASSE DE SORGUES	6574	2 500,00
	F013609	ASSER	6574	30 000,00
	F013610	ESPERANCE SORGUAISE	6574	55 000,00
	F013612	CLUB DE PLONGEE SORGUAIS	6574	500,00
	F013613	JUDO CLUB SORGUAIS	6574	2 500,00
	F013614	UNION DES ASSOC. U.S.E.P. DE	6574	3 000,00
	F015000	TONIFORME	6574	610,00
	F015001	ASS MUNICIPALE DEVELOP DU SPORT	6574	3 500,00
520	13852	ASSOCIATION VALENTIN HAUY	6574	300,00
	17318	LES RESTAURANTS DU COEUR	6574	2 000,00
	17322	ASS DE MEDIATION AIDE AUX VICTIMES	6574	1 000,00
	17323	SECOURS CATHOLIQUE	6574	500,00
	F010425	COMITE DEPART CROIX BLANCHE	6574	500,00
	F010678	FENETRES OUVERTES ASSOCIATION	6574	1 525,00
	F013507	AMBROISE CROIZAT ASSOCIATION	6574	1 800,00
	F013511	COMITE DE LIAISON A.C.V.G.	6574	2 370,00
	F013585	UNION NATIONALE DES RETRAITES	6574	1 500,00
	F013595	AMICALE RETRAITES POUDRERIE	6574	200,00
	F013603	DONNEURS DE SANG AMICALE	6574	1 500,00
5200	F014227	CCAS SORGUES	657362	700 000,00
522	F013618	CASEVS VILLE DE SORGUES	6574	400 000,00
64	20107	MAM LA TRIBU D'ISIS	6574	500,00
TOTAL				1 800 618,80